

الجمهورية الجزائرية

الديمقراطية الشعبية

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

– Université Aboubakr Belkaïd – جامعة أبي بكر بلقايد – تلمسان –

Tlemcen – Faculté de TECHNOLOGIE



## **MEMOIRE**

Présenté pour l'obtention du **diplôme de MASTER**

**En : ARCHITECTURE**

**Spécialité : ARCHITECTURE**

**Par : BENSABEUR Fatiha Ferial**

**Sujet**

**LA VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL D'AIN KIHAL A  
TRAVERS LA RECONVERSION DE LA CAVE ENJALBERT RENE EN  
UNE FERME PILOTE AGRONOMIQUE.**

Soutenu publiquement, le Mardi 28 juin 2022, devant le jury composé de :

MrALILI Abdessamad  
MmeDJILALI Imene  
MrKHILOUN Rachid  
MrRAHMOUN Mohammed

MCA  
MAA  
MAA  
MCB

Université de Tlemcen  
Université de Tlemcen  
Université de Tlemcen  
Université de Tlemcen

PRESIDENT  
EXAMINATRICE  
EXAMINATEUR  
ENCADRANT

Année universitaire : 2021 /2022

# Remerciement

Mon remerciement va en premier lieu à ALLAH le tout Puissant de m'avoir donné la capacité d'écrire et de réfléchir, la force d'y croire, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve et en fin le bonheur de lever ma main vers le ciel et de dire « EL HAMD OU LI ALLAH ».

Je tiens à remercier particulièrement mon encadrant Monsieur RAHMOUN Mohamed pour sa disponibilité le long de toute cette année et ses directives précieuses qui m'ont aidé à avancer et terminer ce travail avec confiance.

Je suis très honoré par la présence de Monsieur ALILI Abdessamad en sa qualité de président de jury et également par Madame DJILALI Imene et Monsieur KHILOUN Rachid qui ont accepté de faire partie de la commission d'examineur.

Je remercie également toutes les personnes travaillant à la DUCH de Ain Témouchent pour les informations et documents qui m'ont fourni et ont été d'une grande utilité dans mon travail.

Je remercie mes camarades d'atelier patrimoine rural.

En fin je remercie toutes les personnes, enseignants, et étudiants qui durant ces cinq années m'ont apportés conseils et rendu ces années très belle expérience exclusivement pour Mama BENDISARI.

# Dédicaces

Je dédié ce travail :

A mes chers parents, sans leur présence et leur encouragement et leurs soutiens quotidiens, je n'aurai jamais cru arriver à là où j'en suis.

A mon frère Alaa Eddine et ma sœur Khouloud, merci d'être à mes côtés par votre présence et votre amour.

A toute ma famille, ma grande mère, mes tantes, mes oncles, et mes cousins pour leur confiance en moi.

A mes ami(e) : Mama, Amel, Adem et ahmed que je leur souhaite que du bonheur et beaucoup de réussite.

A mes ami(e)s du département d'architecture.

A tous les personnes que j'aime. Merci

## Résumé

En Algérie, le paysage rural possède de nombreux bâtiments agricoles hérité du colonialisme français sur lesquels les identités locales sont sculptées. Aujourd'hui cet héritage se trouve dans un état de dégradation et il y a même qui a déjà disparu.

Il a toujours été considéré comme un frein à l'attractivité mais actuellement, la valorisation du patrimoine rural en Algérie constitue un enjeu majeur dont il peut constituer un levier pour la promotion de l'économie des zones rurales.

Dans cette perspective, la présente étude consiste à développer une stratégie d'intervention qui vise la mise en valeur du patrimoine rural d'Ain kihal à travers la reconversion de la cave « ENJALBERT RENE » en une ferme pilote agronomique dans le but de la réalisation d'un projet alliant la recherche sur l'adaptation de la production agricole au changement climatique.

**Mots clés :** Patrimoine rural, cave ENJALBERT RENE, ferme pilote, Ain kihal, reconversion.

## ملخص

في الجزائر، يوجد في المشهد الريفي العديد من المباني الزراعية الموروثة من الاستعمار الفرنسي والتي تُحتت عليها الهويات المحلية. هذا التراث اليوم في حالة تدهور وقد اختفى البعض منه.

لطالما كان يُنظر إليه على أنه مكبح للجاذبية، لكن في الوقت الحالي، يعد تعزيز التراث الريفي في الجزائر قضية رئيسية يمكن أن يشكل رافعة لتعزيز اقتصاد المناطق الريفية.

من هذا المنظور، تتمثل الدراسة الحالية في تطوير استراتيجية تهدف إلى تعزيز التراث الريفي لعين الكيحل من خلال تحويل مخمرة "ENJALBERT RENE" إلى مزرعة تجريبية زراعية بهدف تحقيق مشروع يجمع بين البحث في تكيف الإنتاج الزراعي مع تغير المناخ.

**الكلمات المفتاحية:** التراث الريفي، مخمرة اونجالبر روني، مزرعة تجريبية، عين الكيحل، إعادة التحويل.

# Abstract

In Algeria, the rural landscape has many agricultural buildings inherited from French colonialism on which local identities are carved. Today this heritage is in a state of degradation and there is even something that has already disappeared.

It has always been considered as a brake on attractiveness but currently, the enhancement of rural heritage in Algeria is a major issue for which it can constitute a lever for the promotion of the economy of rural areas.

In this perspective, the present study consists in developing an intervention strategy which aims to enhance the rural heritage of Ain Kihal through the conversion of the "ENJALBERT RENE" cellar into an agronomic pilot farm with the aim of achieving a project combining research on the adaptation of agricultural production to climate change.

**Keywords:** Rural heritage, ENJALBERT RENE cellar, pilot farm, Ain Kihal, reconversion.

# Table des matières

1. Introduction générale.....	1
2. Problématique .....	2
3. Hypothèses.....	3
4. Intérêt de recherche .....	3
5. Objectif de recherche .....	3
6. Méthodologie de recherche .....	4

## Chapitre I : Approche théorique

Introduction.....	5
1. Généralités sur le patrimoine.....	5
1.1. Définition.....	5
1.2. Réglementation algérienne sur le patrimoine.....	5
1.3. L'évolution du patrimoine.....	6
1.3.1. La mise en valeur du patrimoine architectural.....	6
1.4. En Algérie.....	7
1.4.1. Période coloniale.....	7
1.4.2. Période post coloniale.....	8
1.4.3. Période actuelle.....	8
1.5. LES TECHNIQUES et pratiques relatives au patrimoine.....	9
1.6. Valeurs du patrimoine.....	10
1.7. Les types du patrimoine.....	11
1.7.1. Patrimoine immatériel.....	12
1.7.2. Patrimoine matériel.....	13
1.7.2.1. Patrimoine matériel mobilier .....	13
1.7.2.2. Patrimoine matériel immobilier.....	14
Patrimoine architectural.....	15
2. Patrimoine rural.....	15
2.1. Définition du patrimoine rural.....	17
2.2. Les types du patrimoine rural .....	18
2.2.1. Le patrimoine rural matériel.....	19
2.2.2. Le patrimoine rural immatériel.....	20
2.3. Emergence du patrimoine rural.....	22
2.4. Valeur du patrimoine rural .....	29
2.5. Quelles sont les principales voies pour la conservation de l'architecture rurale.....	24
3. La culture du vin en Algérie.....	26
• Période pré coloniale.....	28
• Période coloniale .....	29
• Période post coloniale.....	31
4. Processus de vinification .....	32

5. Histoire locale du vignoble témouchentois .....	32
6. Le tourisme rural.....	34
6.1. Définition.....	34
6.2. Les types du tourisme rural.....	34
6.3. Ses impacts positifs.....	35
7. Ferme pilote .....	35
8. Conclusion .....	36

## **Chapitre II : Approche analytique**

Introduction.....	38
Motivation du choix de l'étude « Cave ENJALBERT RENE ».....	38
1. Présentation d'Ain kihal .....	38
1.1.1. Accessibilité.....	39
1.1.2. Morphologie du site .....	39
1.1.3. Paramètres physiques.....	40
1.1.4. Cadre socio-économique.....	40
1.2. Aperçu historique d'Ain kihal.....	40
1.3. Présentation de la cave ENJALBERT RENE.....	42
1.3.1. Situation géographique.....	42
1.3.2. Historique de la cave.....	42
1.3.3. Etat de fait.....	43
2. Analyse urbaine.....	44
2.1. Lecture des instruments d'urbanisme .....	44
2.1.1. Les points de repères.....	45
2.1.2. Analyse du système viaire et mobilité urbaine .....	46
2.1.3. Analyse de la typologie architecturale.....	47
2.1.4. Potentialités de la zone d'analyse.....	48
2.1.5. Problèmes de la zone d'analyse.....	49
2.1.6. Stratégie d'intervention globale.....	50
2.1.7. Analyse SWOT.....	51
3. Conclusion : problématique spécifique.....	52
4. Hypothèses.....	52
5. Objectifs.....	52

## **Chapitre III : Approche conceptuelle**

1. Analyse thématique.....	54
1.1. Critères du choix des exemples .....	54
• EXEMPLE 01 :Centre de recherche d'agriculture et de climat (Autriche.....	55
• EXEMPLE 02 :INSTITUT AGRICOLE DE GRANGENEUVE, CANTON DE FRIBOURG, SUISSE .....	56
• EXEMPLE 03 :Reconversion de la cave de Freneuse en centre de loisirs.....	57



•	EXEMPLE 04 : Agroscope à Changins Nouveau bâtiment de laboratoires et serres.....	59
1.2.	Programme général de base .....	60
1.3.	Organigramme général.....	61
2.	Phase conceptuelle .....	62
2.1.	Etude de l'assiette d'intervention.....	62
2.1.1.	Fiche technique .....	62
2.1.2.	Situation géographique.....	62
2.1.3.	Accessibilité .....	63
2.1.4.	Forme et délimitation du terrain.....	63
2.1.5.	Analyse de l'environnement immédiat .....	63
2.1.6.	Ensoleillement et vent dominants.....	63
2.1.7.	Topographie du terrain .....	63
2.1.8.	Existant sur le site.....	63
2.2.	Scénario d'intervention.....	64
2.2.1.	Scénario 01 .....	64
2.2.2.	Scénario 02 retenu.....	65
2.3.	Genèse architecturale .....	66
2.3.1.	Schéma et principe d'implantation.....	66
•	Action préliminaires .....	66
•	Alternatives d'implantation.....	67
•	Organisation spatiale.....	68
2.3.2.	Programme spécifique .....	69
2.3.3.	Organigramme spatial.....	71
2.3.4.	Lecture stylistique des façades .....	72
2.3.5.	Descriptifs des plans.....	73
3.	Approche technique.....	75
	Conclusion générale.....	79

## DOSSIER GRAPHIQUE

1.	Dossier architectural	
1.1.	Plan de masse.....	82
1.2.	Plan de RDC.....	83
1.3.	Plan du 1 <sup>er</sup> étage .....	84
1.4.	Plan du 2 <sup>ème</sup> étage .....	85
1.5.	Plan de toiture.....	86
1.6.	Coupes architecturale.....	87
1.7.	Les façades .....	88
1.8.	Plan de fondation.....	89
2.	Dossier technique	
2.1.	Plans l'A.E.P.....	90
2.2.	Plans de climatisation.....	93
3.	Ambiance et maquette en 3D.....	96
	Bibliographie .....	93

## Tables des illustrations

### Liste des figures :

<b>Figure 01</b> : les vendanges à Alger.....	32
<b>Figure 02</b> : le contrôle du raisin.....	32
<b>Figure03</b> : presseoir.....	33
<b>Figure04</b> : les futs .....	33
<b>Figure05</b> : Situation de la commune par rapport à l'Algérie.....	38
<b>Figure06</b> : situation de la commune par rapport à la ville .....	38
<b>Figure07</b> : vue aérienne sur Ain kihal.....	39
<b>Figure08</b> : plan des lignes de coupe .....	39
<b>Figure09</b> : profil 1.....	39
<b>Figure10</b> : profil 2.....	39
<b>Figure11</b> : Plan du projet initial de création du village.....	41
<b>Figure12</b> : les photos d'Ain kihal.....	41
<b>Figure13</b> : situation de La cave Enjalbert René.....	42
<b>Figure14</b> : Cave Enjalbert René.....	42
<b>Figure15</b> : les plans de la cave .....	43
<b>Figure16</b> : situation de l'assiette d'intervention. ....	62
<b>Figure17</b> : Profil transversale.....	62
<b>Figure18</b> : Profil longitudinale.....	62
<b>Figure19</b> : plan des lignes de coupes .....	62
<b>Figure 20</b> : Types de dalles pour les poutres mixtes.....	75
<b>Figure 21</b> : Types de fondations.....	75
<b>Figure 22</b> : Eléments principaux d'un plancher à corps creux.....	76
<b>Figure 23</b> : cloisons en Placoplatre.....	77
<b>Figure 24</b> : cloisons vitrées.....	77
<b>Figure 25</b> : le système d'ancrage.....	78
<b>Figure 26</b> : référence stylistique pour les pépinières.....	78

**Figure 27:** référence stylistique pour l'aménagement du restaurant cafétéria.....79

**Liste des cartes :**

**Carte01 :** les points de repère de la cave.....45

**Carte 02 :** de la Trame viaire de la zone d'analyse.....46

**Carte03 :** de la typologie architecturale de la zone d'analyse.....47

**Carte04 :** des potentialités de la zone d'analyse.....48

**Carte 05 :** Les problèmes de la zone d'analyse.....49

**Carte 06 :** Stratégie d'intervention sur la zone d'analyse.....50

**Carte 07 :** Schéma des décisions d'intervention.....63

**Carte 08:** schéma alternative d'implantation.....64

**Carte 09:** schéma d'organisation spatiale.....65

**Liste destableaux :**

**Tableau 01 :** les réglementations à la période coloniale .....23

**Tableau 02 :** Analyse SWOT.....51

**Tableau 03 :** fiche technique de l'assiette d'intervention.....62

**Tableau 04 :** programme surfacique .....69

# Introduction générale

L'homme a été toujours attaché à son passé, qui est en relation avec l'histoire de son territoire. Cette histoire présente l'ensemble des biens matériels et immatériels sous forme de patrimoine qui représente le témoin de l'évolution de chaque société dont il combine entre l'identité, l'histoire la nostalgie la mémoire et le fonctionnement de toute communauté.

Le patrimoine rural tel que le définit Yvo J.D. PEETERS « il constitue à la fois de l'habitat et des monuments, des paysages et des produits, des savoir-faire et des pratiques, des œuvres d'art et des manifestations sociales et culturelles »<sup>1</sup>. En effet, il est lié à la nature, l'agriculture, la culture, les arts, le savoir-faire et l'architecture.

L'Algérie possède un riche patrimoine rural qui a une valeur historique et architectural très importante mais qui se retrouve abandonné, marginalisée et mal-exploité. Actuellement, dans la typologie du patrimoine rural un seul élément rural est classé en Algérie c'est le village traditionnel Ath El Kaïd à Tizi Ouzou.

Donc, on peut déduire que l'héritage rural n'est pas perçu comme un potentiel de développement alors qu'il possède des retombées économiques, sociales et culturelles qui peuvent participer à la promotion de l'économie et l'amélioration de la qualité de vie des zones rurales.

Dans ce présent travail, nous allons proposer une nouvelle conception dans le but de revaloriser et conserver aux futures générations une nouvelle fonction qui combine entre l'identité rurale, le savoir-faire, la recherche, la production agricole et la valorisation durable des potentialités et des atouts du monde rural.

---

<sup>1</sup>Yvo J.D. PEETERS : L'ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p145.

## 2. Problématique :

L'Algérie est un pays où prévalent des terres fertiles, ainsi que les conditions favorables à une production agricole hors norme. Lors de la colonisation, les français ont profité de cette opportunité pour cultiver le vignoble et produire du vin sur tout l'ensemble du territoire algérien et principalement sur les coteaux. Le vignoble algérien a atteint 396000 hectares, produisant jusqu'à 18 millions d'hectolitres par an, au point que l'Algérie est devenue le premier pays à exporter le vin dans le monde.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée avec un riche héritage agroindustriel tel que les caves de vin, surtout dans la région d'ouest, qui sont aujourd'hui marginalisées et délaissées par les autorités parce que les politiques patrimoniales ont rarement pris en considération ce type de patrimoine.

Ce secteur de production a contribué au développement économique de la région notamment du village d'Ain kihal qui était à la base un village agricole, caractérisé par des structures industrielles comme la cave ENJALBERT René qui était une structure fondamentale de la production viticole dans le village.

Cette structure industrielle, est encore debout et continue à marquer l'histoire, la nostalgie et l'identité d'Ain kihal.

Aujourd'hui, elle risque de perdre sa valeur historique, donc à ce stade nous avons voulu intervenir sur cette ancienne cave qui souffre d'une dégradation, d'une négligence et d'un manque d'entretien. A cet effet, on pose la question suivante :

**Comment rendre la « cave ENJALBERT René » et son environnement rural attractif sans changer sa valeur historique ? Et quelle est la meilleure stratégie à adopter pour créer un lien entre l'urbain et le rural ?**

### **3. Hypothèse :**

Pour répondre à la problématique, une hypothèse permettant de développer les axes de recherche dans cette étude qui consiste à supposer que :

- La reconversion de la cave ENJALBERT RENE pourrait être le moyen adéquat en vue d'une revitalisation du patrimoine industriel en une ferme pilote.
- La valorisation du patrimoine industriel rural peut contribuer à l'attractivité du milieu rural.

### **4. Intérêt de recherche :**

Après nos recherches sur le thème « le patrimoine rural » on a choisi de nous intéresser au patrimoine agricole et plus précisément aux caves des vins. Nous avons été intéressés par la ville d'Ain témouchent qui possède des terres agricoles par excellence et plus précisément on les trouve beaucoup dans la région d'Ain kihal qui à la base est un village agricole.

Notre choix s'est porté sur la cave « ENJALBERT RENE » pour les raisons suivantes :

- Sa richesse architecturale.
- Sa valeur historique.
- Sa situation stratégique au cœur d'une ferme pilote « BENDOUMA Ahmed » à Ain kihal, qui est un village agricole et qui possède un patrimoine rural agricole très riche.
- L'état actuel de la cave, elle se trouve abandonnée, délaissée et mal-exploitée.

### **5. Objectifs de recherche :**

Notre recherche a comme objectifs :

- Démontrer que le patrimoine industriel rural peut constituer un potentiel pour développer le village d'Ain kihal.
- Réintégrer la cave ENJALBERT RENE dans la dynamique urbaine afin de répondre aux besoins de la société.
- Rendre l'ancienne bâtisse un lieu dédié au public.

## 6. Méthodologie de recherche :

Notre méthodologie de travail passe par 3 parties importantes, bien structurées et successives l'une complète l'autre, qui sont : la partie théorique, la partie analytique et la partie conceptuelle, elle se présente comme suit :

- 1. Partie théorique :** Etat de l'art et définition sémantique du concept patrimoine rural.

Cette première partie comprend l'ensemble des recherches théoriques afin de connaître les notions nécessaires concernant le patrimoine en général et le patrimoine rural en particulier pour élaborer ensuite notre problématique générale qui va définir les problèmes liés à la marginalisation du patrimoine.

- 2. Partie analytique :** Analyse urbaine et définition de la problématique spécifique.
  - Le choix de notre cas d'étude « la cave ENJALBERT RENE » d'Ain kihal et l'extraction de toutes documentation concernant (situation, historique et état de fait).
  - La lecture des documents d'urbanisme et l'élaboration d'une analyse urbaine d'Ain kihal afin de ressortir les différents potentialités et problèmes du village, ce qui nous permette de déterminer une stratégie d'intervention globale capable de solutionner les dysfonctionnements relevés, et enfin la formulation de la problématique spécifique.
- 3. Partie conceptuelle :** Genèse et projection architecturale.

Cette dernière partie comprend le projet architectural qui est une solution pour répondre à notre problématique posée. La démarche conceptuelle du projet est représentée selon ces étapes suivantes :

- L'analyse thématique des cas similaires à notre projet qui nous permette d'établir un programme de base pour notre projet.
- La partie genèse qui comprend une étude approfondie du site d'intervention et par la suite l'élaboration de différents scénarios d'interventions, en dernier un seul sera choisi et le détaillé. Ainsi déterminer le programme surfacique du projet.
- En fin, c'est la formalisation du projet architectural (plans, coupes, façades, etc....) avec une étude technique qui se résume en une réflexion sur les différentes exigences techniques de confort et de bien-être à l'intérieur du projet.

# Chapitre I

## **Approche théorique :**

Etat de l'art et définition sémantique  
du concept patrimoine rural



## **Introduction :**

Chaque objet ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un endroit, possède une dimension patrimoniale, et il est le témoin d'une étape dans l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps.<sup>2</sup>

Dans ce premier chapitre, nous allons développer les définitions de différentes notions relatives au patrimoine.

### **1. Généralités sur le patrimoine :**

#### **1.1. Définition :**

Selon Larousse : Le mot « patrimoine » dans son sens littéraire est : « le bien héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères aux enfants », mais c'est également le « bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain ». Il crée aussi des liens avec tout ce qui l'entoure et reconnaît la valeur des éléments de son environnement.

Pour André CHASTEL<sup>3</sup> : « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices »<sup>4</sup>.

Selon Françoise CHOAY<sup>5</sup> : « l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains. »<sup>6</sup>

Donc, on peut définir le patrimoine comme étant un témoin de l'évolution de chaque société dont il combine entre l'identité, l'histoire la nostalgie la mémoire et le fonctionnement de toute communauté.

#### **1.2. Règlementation algérienne sur le patrimoine :**

Selon le journal officiel, Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

---

<sup>2</sup> In BEGHAIN Patrice (1998) : Le patrimoine : Culture et lien social, Collection Presses de Science Politique, Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry.

<sup>3</sup> André CHASTEL : historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne

<sup>4</sup> Dominique POULOT (1998) : Patrimoine et modernité : éditions Le Harmattan; p.09

<sup>5</sup> Françoise CHOAY : historienne des théories et des formes urbaines et architecturales.

<sup>6</sup> Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992, 1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9.

### 1.3. L'évolution du patrimoine :

L'idée du patrimoine était apparue à travers des relevés des monuments historiques en 29 av J.C par Philon de Byzance<sup>7</sup> , en 44av J.C les sénatus consultes étaient eu ratifiés par le SENAT Romain<sup>8</sup> pour interdire la vente d'un immeuble sans son décor original réprimer le vol et le vandalisme sur les bâtiments publics et la notion de conservation d'un monument historique est née à la Renaissance en Italie.

#### 1.3.1. La mise en valeur du patrimoine architectural :

A chaque époque il y avait un débat sur la notion de la mise en valeur du patrimoine ainsi, plusieurs tendances étaient apparues :

- **La restitution stylistique :**

« Restaurer un édifice,...c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé dans un monument donné »<sup>9</sup> ce mouvement est représenté par Viollet-le-Duc<sup>10</sup> , il consiste à présenter le monument comme un spectacle par la reconstruction et non pas la restauration comme celle de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

- **Le laisser mourir :**

« Elever dans une tradition évangélique qui interprète le monde comme le signe du divin, Ruskin<sup>11</sup> voit dans la nature l'expression du Dieu. »<sup>12</sup> Cette théorie s'oppose au premier mouvement de Viollet-le-Duc. Pour lui le monument historique a un cycle de vie comme un être humain et le laisser mourir lorsqu'il s'effondre.

- **L'authenticité historique :**

Entre la restauration stylistique et l'abandon du monument Boito<sup>13</sup> choisit un autre courant qui représente une véritable vision historique.

La restauration d'un monument doit conserver toutes les interventions qui ont participé à la fabrication originelle du bâtiment pour garder sa valeur d'ancienneté, ça c'est par l'utilisation des différents matériaux, différentes couleurs et des signes symboliques pour marquer les dates des interventions.

- **L'aménagement par éclaircissage :**

---

<sup>7</sup>Philon de Byzance : est un scientifique et ingénieur grec.

<sup>8</sup>SENAT Romain : l'une des plus anciennes et pérennes institutions politiques de la Rome antique.

<sup>9</sup>Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI ème siècle, tome VIII. Paris, 1875, p. 14.

<sup>10</sup> Viollet-le-Duc : architecte théoricien français connus auprès du grand public par ces restaurations de constructions médiévales, édifices religieux et château.

<sup>11</sup>John Ruskin :( 1819 1900) est un écrivain britannique aussi poète, peintre critique d'art britannique et penseur en sociologie et en architecture.

<sup>12</sup>John Ruskin 22 juillet 2009 Wikipédia. L'encyclopédie libre le 09 aout 2009

<sup>13</sup>Camillo Boito : (1836-1914) écrivain et architecte italien, il est l'auteur de : Conserver ou Restaurer : les Dilemmes du patrimoine (1893).

Ce mouvement était développé par Giovannoni en Italie dont il aborde la conservation par la restauration scientifique. Il favorise l'entretien et la stabilisation du bâtiment avec des techniques faisables sans perdre sa valeur historique.

Et l'idée de l'aménagement par éclaircissage résoudre les problèmes qui visent la circulation, l'hygiène, l'esthétique et l'économie on supprimant certains bâtiments pour faire ressortir les perspectives et créer des nouvelles ambiances.

*Cet aménagement se caractérise non par l'uniformité et la régularité des voies nouvelles, mais au contraire par leur irrégularité : on démolit ici ou là un bâtiment ou un groupe de maisons en créant à la place une placette pourvue d'un jardin, petit poumon dans le quartier ancien, puis la voie se rétrécit pour s'élargir bientôt de nouveau, introduisant de la variété dans le mouvement et associant des effets de contraste au type urbain originel, qui conservera ainsi intégralement son caractère artistique et contextuel. On y aura seulement introduit un rayon de soleil, ouvert quelques nouvelles perspectives et fait respirer les vieilles maisons trop rapprochées.<sup>14</sup>*

- **L'ère des chartes et des conventions : du monument au paysage culturel :**

Le concept du patrimoine culturel a commencé uniquement avec le monument mais après il est élargi pour atteindre les ensembles urbains et ruraux.

Les dégâts sur le patrimoine bâti après la première guerre mondiale étaient la cause du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, c'est déroulé à Athènes en 1931.

La charte d'Athènes a annoncé une norme internationale pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti. Elle réaffirme des doctrines comme : «le respect de l'œuvre historique et artistique du passé, sans la proscription le style d'aucune époque»<sup>15</sup> , mais aussi elle apporte des nouveautés comme : «l'emploi judicieux de toutes les ressources de la technique moderne et que ces moyens de confortement doivent être, dans un souci de mise en valeur, dissimulés sauf impossibilité afin de ne pas altéré l'aspect et le caractère de l'édifice »<sup>16</sup> . Cette charte a traité l'anastylose qui est une technique de mise en valeur pour les sites qui sont en ruines, aussi elle a confirmé d'assurer la continuité de la vie du monument.

En 1964, la charte de Venise a pour but d'élargir la notion du patrimoine jusqu'à les monuments isolés, aussi elle invente de nouvelles modalités de mise en valeur, «la notion dumonument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique»<sup>17</sup> .

---

<sup>14</sup>Giovannoni, Gustavo. L'urbanisme face aux villes anciennes. Paris: Du Seuil, 1998, p. 286.

<sup>15</sup>«La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques. »Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. Athènes, 1931, p.01.

<sup>16</sup>«La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques. »Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. Athènes, 1931, p.01.

<sup>17</sup> «La charte de Venise sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites ». IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Venise, 1964, article 1.

En 1987, la charte de Washington a pour but de sauvegarder les villes historiques.

En 1989, l'UNESCO déclare que : «la culture traditionnelle et populaire fait partie du patrimoine universel de l'humanité»<sup>18</sup> , cette recommandation son but est d'intégrer l'héritage immatériel dans le patrimoine matériel.

En 1972, la convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel doivent le premier instrument international à protéger ensemble le patrimoine culturel et naturel, mais jusqu'en 1992 la notion du paysage est ajoutée au patrimoine culturel.

#### **1.4. En Algérie :**

L'idée du patrimoine a été introduite au XIX ème siècle avec la colonisation de ce territoire dans une société qui pense son espace et ses repères différemment. Les biens immobiliers ou fonciers recevaient un classement de la part de leurs propriétaires les faisant accéder au statut de biens "hbous"<sup>19</sup> . Donc dès l'année même de la prise d'Alger, ces derniers sont devenus propriété de l'état, mais la volonté de sauvegarder et de conserver le patrimoine monumental de l'Algérie, tant antique qu'arabe, s'exprime clairement seulement à partir de 1880.

En 1930, Stéphane GSELL inspecteur des Antiquités et des Musées de l'Algérie, dans son discours d'ouverture au 5<sup>ème</sup> congrès international d'archéologie tenu à Alger il s'exprime ainsi :

*Latins, héritiers de Latins sur cette terre, nous avons le devoir de recueillir et de conserver les plus précieux témoignages de la grande œuvre de nos devanciers vous jugerez si l'œuvre qui se poursuit en Algérie depuis un siècle a su profiter des leçons de Rome, et surtout si elle s'assure un avenir meilleur et plus durable.*<sup>20</sup>

##### **1.4.1. La période coloniale :**

21 avril 1906	La protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique.
31 décembre 1913	Les monuments historiques.
4 mars 1914	Permis de construire
14 mars 1919	Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension.
25 juillet 1925	Les plans régionaux d'urbanisme
19 juillet 1924	Les règles d'urbanisme.
14 septembre 1925	Les vestiges archéologiques en Algérie modifié par les décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954

<sup>18</sup>UNESCO. «Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire». Conférence générale de l'Organisation des Nation Unies pour l'éducation, la science et la culture. Paris, 1989.

<sup>19</sup>Hbous : (en arabe : الحبوس) est une institution du droit musulman d'après laquelle le propriétaire du bien le rend inaliénable pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre pieuse ou d'utilité générale, immédiatement ou à l'extinction de dévolutaires intermédiaires.

<sup>20</sup>Nabila OULEBSIR. Le patrimoine en Algérie. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme. 2004. page 17.

2 mai 1930	La protection des monuments naturels et sites à caractère artistique et historique
15 juin 1934	Le plan d'urbanisme
27 septembre 1941	Les fouilles archéologiques préhistoriques et historiques
13 septembre 1945	Les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie
10 septembre 1947	L'organisation de la publicité, le collage des affiches et l'implantation des plaques en Algérie
26 avril 1949	La fondation de départements territoriaux en Algérie pour la surveillance des centres archéologiques datant de la période préhistorique
3 avril 1958	Le code de l'urbanisme et de l'habitation

Tableau1 : les réglementations à la période coloniale<sup>21</sup>

#### 1.4.2. La période post coloniale :

A cette phase transitoire, les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques étaient issus de la direction des beaux-arts du ministère de l'éducation nationale, et qui seront promulgués dès 1967.

-A ce titre, l'ordonnance 67 – 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels est le premier texte.<sup>22</sup>

- **L'apparition d'un ministère consacré à la culture :**

La culture a fait sa première apparition dans l'intitulé d'un ministère en 1970. Sa prise en charge s'effectue depuis un organisme central de gestion qu'est le ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques. Cette direction regroupe les trois sous-directions :

- Direction des musées.
- Direction de l'archéologie.
- Direction des sites et monuments historiques.<sup>23</sup>

#### 1.4.3. La période actuel :

<sup>21</sup>Thèse de doctorat. Mr. Hamma Walid, patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain. Le cas de la ville historique de Tlemcen.

<sup>22</sup> Cour HCA Mr DIDI.

<sup>23</sup> IDEM.

La référence actuelle de protection du patrimoine culturel et historique en Algérie est la loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Elle constitue aujourd'hui une réelle avancée en termes de protection du patrimoine culturel.

-L'élément clé de cette loi, reste l'apparition de la notion de « biens culturels ».

-Dans la loi 98-04, il y a eu aussi la création des « secteurs sauvegardés », cette initiative est considérée comme une mesure protectrice de l'ensemble des éléments patrimoniaux qui se réunissent sous l'ombre de cette notion, notamment l'habitat traditionnel ou vernaculaire...etc.<sup>24</sup>

### 1.5. LES TECHNIQUES et pratiques relatives au patrimoine:

- **Réhabilitation** : est l'une des techniques de conservation du patrimoine les plus répandues. De manière plus lisible c'est de remettre un bâtiment ancien sa principale fonction d'habitabilité. L'opération est une amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace<sup>25</sup>. c'est une procédure qui revalorise le bâtiment et de le remettre à son état initial "l'action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives"<sup>26</sup>
- **Rénovation** : Mot latin qui signifie "Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation"<sup>27</sup>. Le terme rénovation est souvent confondu avec la réhabilitation mais reste qu'il est forcément désigné par acte de régénération à une image neuve et durable du bâtiment.
- **Revitalisation** : elle décline selon plusieurs formes, L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini : L'amélioration et le développement intégré de l'habitat, En ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé qui met en évidence les objectifs d'une opération de revitalisation urbaine.<sup>28</sup>
- **Requalification** : est défini comme action de donner une nouvelle qualification, Qualification est l'attribution d'une qualité<sup>29</sup>.
- **Conversion (ou reconversion)** : L'opération renvoie à la transformation d'un passage d'une forme à une autre, l'activité des structures en vue de leurs adaptations à une évolution économique, sociale, ou autre. Dans le cas des bâtiments industriels, la

---

<sup>24</sup> IDEM.

<sup>25</sup> Soukane Samira, Préservation du patrimoine colonial (habitat) du 19<sup>ème</sup> 20<sup>ème</sup> siècle : Présentation d'un guide technique de réhabilitation, Mémoire de magister, Sous la direction de Mr Dehli. M, UMMTO, Mai 2010

<sup>26</sup> Paul Clément, Düsseldorf 1896. p 55

<sup>27</sup> Grand Larousse encyclopédique. En dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964

<sup>28</sup> L'article 172 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPÉ)

<sup>29</sup> Le Robert de la langue française, 2003 & Larousse en ligne 2008.

reconversion surgit au moment où l'activité s'arrête, que les lieux désaffectés se transforment petit à petit en friche et que l'urgence de la question de son devenir se manifeste<sup>30</sup>.

- **Reconstruction** : ensemble de procédures afin de reconstituer et de reproduire l'objet dans sa forme initiale, redonner vie et le remettre à son état d'origine, dont il ne dispose que de quelque chose et le reste a disparu<sup>31</sup>.

## 1.6. Valeurs du patrimoine :

Une œuvre peut comporter à la fois une ou plusieurs valeurs qui l'identifieront comme un patrimoine. Ce système de valeur a été théorisé pour la première fois en 1903 par l'historien de l'art Aloïs Riegl dans son ouvrage « Le culte moderne des monuments ». Dans cet ouvrage, il propose une série de valeurs essentielles à l'évaluation patrimoniale. Elles se structurent comme suit<sup>32</sup> :

### VALEURS DE REMÉMORATION

Liées au passé, elles font intervenir la mémoire

#### Valeur Historique

Le monument ou l'ensemble urbain peut manifester une période de l'histoire d'un pays ou de l'histoire mondiale, d'un point de vue artistique ou théorique.

#### Valeur d'ancienneté

Ici, on ne considère pas scientifiquement le monument, mais l'émotion suscitée par cette présentation matérielle du temps passé.

#### Valeur de remémoration intentionnelle

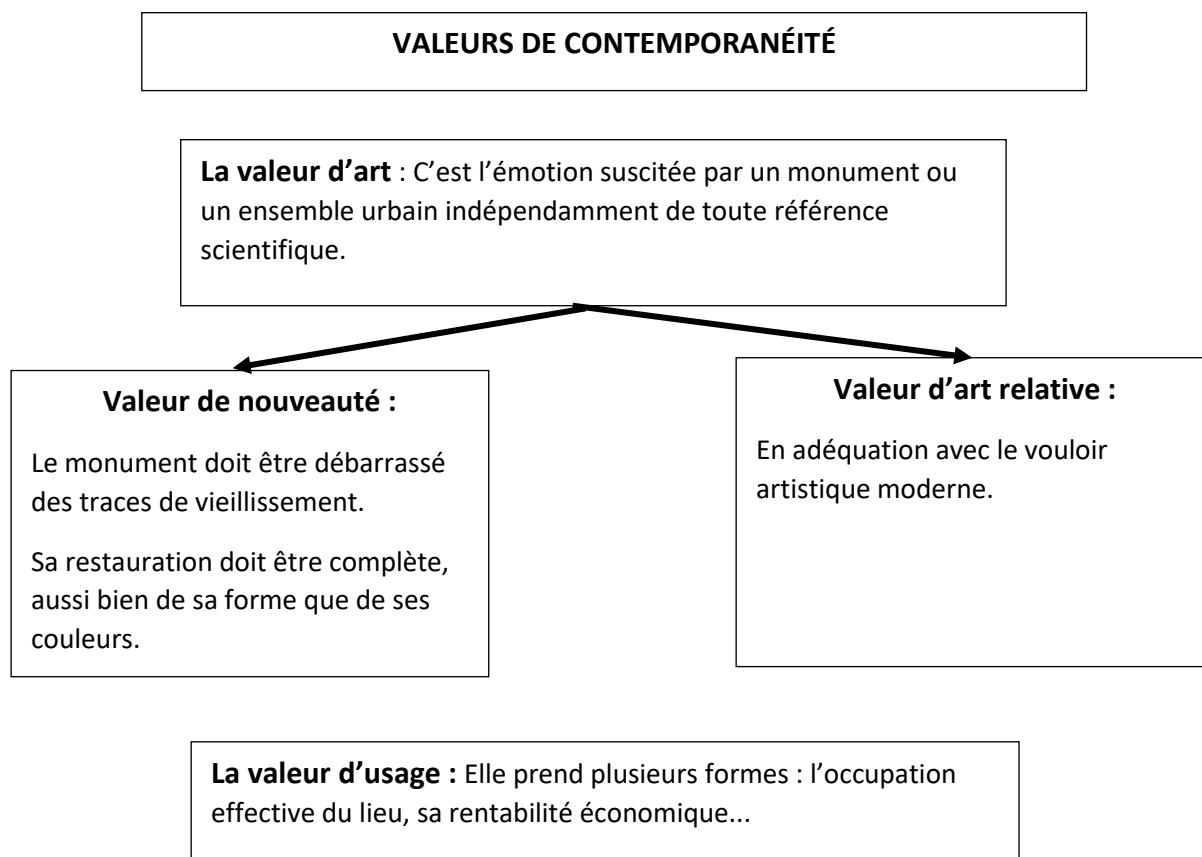
Un monument peut contribuer à rappeler un événement, un personnage.

---

<sup>30</sup> Pierre Merlin, Françoise Choay- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Edition PUF, 1988.

<sup>31</sup> IDEM

<sup>32</sup> Cour Mr KASMI.



## 1.7. Les types du Patrimoine :

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories :

### 1.7.1. Patrimoine immatériel :

L'UNESCO en 2003 a donné la définition suivante « On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, connaissances, expressions et savoir-faire ainsi que les instruments, objet artefact et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

### 1.7.2. Patrimoine matériel :

#### 1.7.2. A. Patrimoine matériel mobilier :

« Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent les objets ayant une valeur historique et scientifique comme les fouilles archéologiques, les œuvres d'art et les objets ethnographiques ».

#### 1.7.2. B. patrimoine matériel immobilier :

« ... présentant une valeur nationale et/ou universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de la science ou de l'art, tels que : les sites et monuments et les ensembles historiques. »



- **Patrimoine architectural :**

- **Archéologique :** Il est constitué par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité.
- **Parcs et jardins :** Une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public.
- **Monumental :** Ensemble des monuments détenus par l'Etat.
- **Industriel :** Ensemble des bâtiments et outils de production hors service ayant un intérêt culturel et technique particulier.
- **Urbain :** est défini comme un ensemble formé par les édifices monumentaux et l'architecture banale qui l'enserme – notamment les habitations.
- **Rural :** l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels, ainsi que le patrimoine naturel, transmis entre les générations en milieu rural.

## **2. Patrimoine rural :**

Entre tous les problèmes de la sauvegarde, de la conservation et de la mise en valeur des ensembles historiques, la question des villages est l'un des plus difficiles à résoudre. Cela peut sembler paradoxal car il s'agit d'agglomérations composées de constructions d'une taille modeste, dont la structure est simple et les fonctions limitées.<sup>33</sup>

### **2.1. Définition du patrimoine rural :**

« Le patrimoine rural constitue à la fois de l'habitat et des monuments, des paysages et des produits, des savoir-faire et des pratiques, des œuvres d'art et des manifestations sociales et culturelles. »<sup>34</sup>

Le patrimoine rural se définit au sens le plus large comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel, architectural que nous transmettons aux générations futures.

Isaac Chiva définit le patrimoine rural comme étant :

- Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature.
- Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux<sup>35</sup>, habitat et édifices dispersés).
- Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qu'ils ont élaborés.
- Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de

---

<sup>33</sup>Yvo J.D. PEETERS : L'ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p145.

<sup>34</sup>Isac, CHIVA. UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE CULTURAL, Rapport présenté à M. Jacus TPUBON Ministre de la culture et de la francophonie. s.l. L'école des Hautes Etudes en Science Sociales, Avril 1994. 02 p ,02/11/2019\* 17.19.

<sup>35</sup> Hameaux : Petit groupe de maisons à l'écart d'un village.

l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. Ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.<sup>36</sup>

Donc, on peut définir le patrimoine rural comme étant un héritage d'un ensemble de biens matériels et immatériels qui sont liés à la nature, l'agriculture, la culture, les arts, le savoir-faire et l'architecture.

## **2.2. Type du patrimoine rural :**

### **2.2.1. Le patrimoine rural matériel:**

Ce type de patrimoine est le plus facile à localiser. Il se compose de différents éléments :

- Les passages, car ils sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur le milieu.
- les monuments historiques reconnus et protégés à savoir les châteaux, les petits monuments sur lesquels se fonde aussi l'identité du paysage rural (croix de chemin, oratoires, puits, lavoirs et abreuvoirs, fontaines, mégalithes, moulins, bornes anciennes, cimetières...).
- les bâtiments d'exploitation agricole et ceux liés à l'artisanat, l'industrie, la villégiature ou la vie collective et religieuse, qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural.
- les biens mobiliers qui relèvent aussi bien d'usages domestiques (les meubles de styles régionaux) que religieux (le mobilier des églises, des chapelles) ou festifs (chars de carnaval, emblèmes villageois ou corporatifs).
- Les produits du terroir qui résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de culture, de transformation et de préparation<sup>37</sup>.

### **2.2.2. Le patrimoine rural immatériel:**

- Des techniques et des savoir-faire qui ont permis la création des paysages, la construction de maisons, la fabrication du mobilier, l'élaboration de produits de terroirs.
- Des parlers locaux, des musiques, une littérature orale issue de traditions non écrites.
- Des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que des fêtes (calendaires, agricoles)<sup>38</sup>

## **2.3. Emergence du patrimoine rural :**

L'idée du patrimoine rural connaît des évolutions intenses après la seconde guerre mondiale en raison de leur intérêt pour développer les bâtiments les plus modestes.

*Jusque dans les années quarante, la notion de patrimoine englobait uniquement l'ensemble des grands monuments. C'est après la Seconde Guerre mondiale que les secteurs sauvegardés ont été développés et que l'on s'est intéressé aux bâtiments plus modestes. Progressivement le souci du*

---

<sup>36</sup>Isac, CHIVA. UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE CULTURAL, Rapport présenté à M.Jacques TROUBON Ministre de la culture et de la francophonie. s.l. L'école des Hautes Etudes en Science Sociales, Avril 1994. 02 p.

<sup>37</sup>Mémoire de master : LA VALORISATION ECOTOURISTIQUE DE PATRIMOINE RURAL (LE CAS : VILLAGE TAKORABT A BEJAIA).

<sup>38</sup> Idem

*patrimoine rural s'est également imposé et a été incorporé dans cette définition plus large qui voit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel et architectural, que nous transmettons aux générations futures. C'est, dans cette notion plus large du patrimoine, au patrimoine rural en tant qu'outil pour le développement local et durable<sup>39</sup>.*

## **2.4. La valeur du patrimoine rural :**

Les paysages ruraux sont une composante essentielle du patrimoine de l'humanité. Ils sont également l'un des types les plus répandus de paysages culturels vivants.

« Les changements intervenus dans les techniques agricoles entraînent des modifications dans la structure du village et dans ses constructions. »<sup>40</sup>

*L'avènement de la notion de patrimoine immatériel, qui vise à faire le pont avec le patrimoine matériel, invite à les considérer comme unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre. L'immatériel construit le matériel et, en même temps, le matériel incarne et exprime des valeurs immatérielles.<sup>41</sup>*

## **2.5. Quelles sont les principales voies pour la conservation de l'architecture rurale ?**

« Le principe de la conservation globale est maintenant adopté dans le domaine urbain, il faut aussi l'appliquer à la conservation du patrimoine architectural rural. »<sup>42</sup>

- Trouver de nouvelles fonctions pour les villages anciens pour assurer le développement. C'est l'occasion d'affirmer la continuité culturelle de la nation, dans un ensemble vivant.
- Assurer la conservation des monuments d'architecture populaires considérés seulement comme des documents ethnographiques, « embaumés » pour ainsi dire. Il s'agit de conservation au sens muséal, mais l'objet conservé est coupé de la vie.

## **3. La Culture du Vin en Algérie :**

### **• Période précoloniale :**

*On retrouve les premières traces de culture de la vigne algérienne dans l'Antiquité, sous la domination de la Phénicie puis de l'Empire romain. L'invasion musulmane mettra un terme à la production de vin, mais pas à la culture de la vigne pour la consommation de raisins de table et de raisins secs<sup>43</sup>.*

### **• Période coloniale :**

---

<sup>39</sup>Karima, MESSAOUDI. Le patrimoine rural comme outil du développement local et durable. 30 08 2009, El Watan.

<sup>40</sup>Yvo J.D. PEETERS : L' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p147 .

<sup>41</sup> [Herzfeld, 2004] : Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux Laurier Turgeon Dans Ethnologie française 2010/3 (Vol. 40), pages 394.

<sup>42</sup>Yvo J.D. PEETERS : L' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p149.

<sup>43</sup>Article de LA Société des Grands Crus de l'Ouest Algérien.

- Les premiers colons sont orientés en premier temps vers la culture des céréales qui assurait des revenus presque immédiats avec un minimum de frais.

-Le vin était importé de Métropole et d'Espagne. En raison des aléas du voyage et des conditions climatiques, à l'arrivée la qualité était médiocre.

-Alors, dès 1841, Bugeaud<sup>44</sup> demande à la Société des agriculteurs d'Algérie qui venait d'être fondée par Lacrouz d'examiner l'opportunité de développer la culture du vignoble.

-En 1851, à Saint-Cloud en Oranie, comme dans 41 autres centres, des plants de vigne sont distribués à chaque colon.

-En 1861, une vigne a été plantée dans une ferme modèle de Birmandreïs<sup>45</sup>. Les agronomes recommandant la multiplication des variétés ainsi éprouvées.

-En 1875, Le baron Thénard<sup>46</sup> donnait un avis au général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie « avec le phylloxera<sup>47</sup> en France, si l'Algérie a la volonté et la prudence de l'éviter, c'est l'Algérie qui bientôt, appelant à son aide un certain nombre de vigneron, remplira les cuves de France ».

#### ➤ Répartition par département :

En 1959 : Le département d'Oran était le premier département viticole algérien Avec 26235 viticulteurs et celui d'Alger n'en avait que 5059, alors que le département de Constantine avait que 612.

#### 2/2.2 Tailles moyennes des vignobles :

En fait la surface moyenne des exploitations viticoles était en 1959 de :

- 9,38 ha dans l'Oranais,

- 17,22 ha dans l'Algérois,

- 26,74 ha dans le Constantinois<sup>48</sup>

#### ➤ Les caves coopératives :

Le principe de coopération est apparu en Algérie sous la loi du 26 Février 1909, ajustant les relations entre les caisses régionales et les coopératives agricoles qui seront plus tard liées aux organismes de crédit.

Ces relations entre crédit et coopération expliquent le développement rapide des coopératives et notamment des caves.

---

<sup>44</sup>Thomas Robert Bugeaud (1784 1849) : est un militaire français, Gouverneur général de l'Algérie.

<sup>45</sup>Bir Mourad Raïs est une commune de la wilaya d'Alger en Algérie.

<sup>46</sup>Le baron Thenard (1819 1884) est un agronome qui est connu pour avoir participé à la maîtrise du phylloxera.

<sup>47</sup>La maladie de la vigne causée par une espèce d'insectes hémiptères de la famille des Phylloxérien.

<sup>48</sup>Petite histoire du vignoble en Algérie 1830-1962 ÉCRIT PAR EDGAR SCOTTI <http://www.cerclealgerianiste.fr/>.

Après la création de la première cave coopérative en 1904 dans le département d'Alger, de 24 caves devaient être créées depuis cette année et jusqu'en 1920.

En 1928, il y avait 92 caves coopératives :

- département d'Alger : 59
- département d'Oran : 13
- département de Constantine : 20.

Ces caves sont créées avec l'aide financière de l'état et les subventions intéressent les petits viticulteurs.

- Elles les protégeaient contre la spéculation.
- Ils ont rapidement acquis une excellente réputation pour la qualité de leur vin.
- la mise en œuvre de procédés œnologiques modernes.
- ils obtiennent de bons résultats dans la vente groupée des vins.
- Avec les caves coopératives les viticulteurs ont commencé à travailler à la commercialisation collective de leurs vins.

➤ **Le développement des caves coopératives :**

Parmi les caves coopératives créées sont :

En 1908, Zurich dans le département d'Alger

En 1922, de Hammam Bou Hadjar dans le département d'Oran.

En 1934, il y avait en Algérie 167 caves coopératives

En 1959, il y avait 188 caves coopératives, qui sont réparties comme suit :

- département d'Alger : 94
- département d'Oran : 78
- département de Constantine : 16<sup>49</sup>.

● **Période post coloniale :**

Après l'indépendance, avec la réduction des importations françaises, le pays se retrouve en surproduction. L'économie nationale se focalise alors sur l'industrie, le vin devenant un produit « tabou ». Une politique d'arrachage est menée, ne laissant que 25 000 hectares pour le raisin de cuve.<sup>50</sup>

**4. Processus de vinification :**

---

<sup>49</sup>Petite histoire du vignoble en Algérie 1830-1962 - Cercle ...<http://www.cerclealgerianiste.fr> › histoire-agricole › 30...

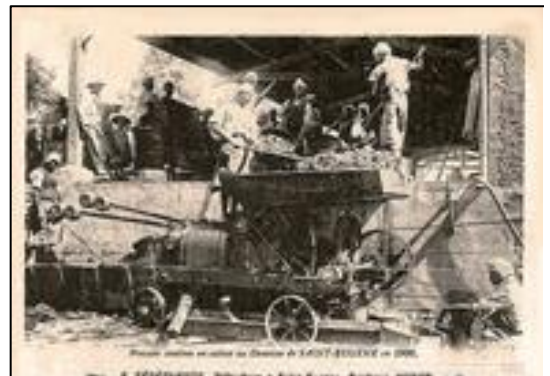
<sup>50</sup>Article de LA Société des Grands Crus de l'Ouest Algérien. <https://gco-dz.com> › 11-histoire-du-vin-en-algerie

C'est l'ensemble des opérations nécessaires à la transformation du raisin en vin, elle passe par plusieurs étapes qui se succèdent comme suit :

1. Les vendanges c'est la récolte des raisins lorsqu' ils sont physiologiquement mûrs, généralement ils ont lieu fin août, début septembre. Quand les paniers à vendanges sont remplis de grappes, les vidaiient dans la remorque, ou dans la benne du camion pour prendre la direction de la cave.



**Figure 1** : les vendanges à Alger<sup>51</sup>



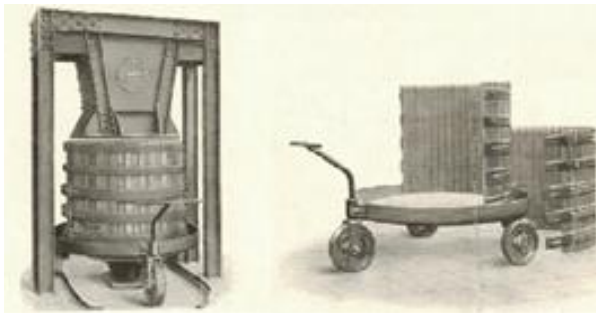
**Figure 2** : le contrôle du raisin<sup>52</sup>

2. Une fois que les raisins arrivent à la cave à vin, la première opération est de peser le raisin pour définir la quantité livrée puis en fin de peser, le taux de sucre dont dépend l'alcool est contrôlé dans le jus de raisin retenu par la bêche. Après, les viticulteurs trient les grappes de raisin, afin d'enlever les fruits pourris, ou qui ne sont pas suffisamment mûrs, avant le broyage.

<sup>51</sup>Amicale du Rion Salado. Op.cit

<sup>52</sup> Idem

3. Le raisin entassé dans le conquêt<sup>53</sup> était poussé vers le pressoir<sup>54</sup>.
4. les marcs<sup>55</sup> étaient transportés vers les presses.
5. le moût est transporté vers les cuves pour une fermentation future. Cette opération doit passer par plusieurs contrôles pour vérifier la température du moût.
6. le moût était envoyé vers le réfrigérant<sup>56</sup> Pour maîtriser la température.
7. Ensuite les cuves<sup>57</sup> étaient remplies de moût avec des pompes pour une fermentation qui allaient durer environ trois semaines.<sup>58</sup>
8. Puis les pressoirs nettoyés, le caviste prenait le relais pour mener à bien la vinification.
9. Après, c'est l'étape de clarification qui consiste à d'ôter tous les déchets et résidus du vin, avant son embouteillage.
10. En fin, le viticulteur donne un vieillissement supplémentaire, peut être fait dans la bouteille, dans des réservoirs en acier inoxydable ou céramiques, ou dans des barils en bois.
11. Les futs<sup>59</sup> sont stockés dans un endroit sombre pour éviter le gout de la lumière .



**Figure 3** : pressoir <sup>60</sup>



**Figure 4** : les futs<sup>61</sup>

<sup>53</sup>Le conquêt : Une cuve dans laquelle est versée la vendange à son arrivée à la cave.

<sup>54</sup>Est une machine agricole utilisée pour extraire par pression le jus de certains fruits.

<sup>55</sup>Le marc : En viticulture, le marc de raisin est l'ensemble des résidus secs résultant du pressurage ou du foulage des raisins ainsi que de la cuvaison

<sup>56</sup>Réfrigérant : C'est une structure qui se trouve sur le toit des caves, elle sert à régler et maîtriser la température du moût.

<sup>57</sup> Les cuves à vin : Un récipient sous forme carrée, cylindrique, conique ou ovoïdale, elles sont utilisées pour la vinification, l'élevage du vin et son stockage, elles peuvent être ouvertes ou semi-ouvertes pour les vinifications, et fermées pour le stockage

<sup>58</sup>ABOU-BEKR KeltoumWafaa. Mémoire de master (La valorisation du patrimoine industriel d'EL MALAH à travers la reconversion de la « Cave CARDONA » en un centre d'échange culturel et artistique -).2020

<sup>59</sup> Les futs : grand récipient en bois de forme cylindrique constitué de planches serrées par des cercles.

<sup>60</sup> Google image

<sup>61</sup> Idem

## 5. Histoire locale du vignoble témouchentois :

Pratiquement inexistante au début, la viticulture est le seul fait du secteur moderne colonial. Elle n'a connu sa grande fortune qu'après les années 1880 1900.

En 1930, le vignoble occupait 3.744 hectares ; en 1935 les superficies s'élevaient à 4.326 hectares pour atteindre en 1940, 4.727 hectares.

Une étude fournie par les Services agricoles du département d'Oran montre que, sur une superficie totale en 1952 de 7.600 hectares, la surface des terres utilisées par l'agriculture a oscillé entre 6.467 et 7.514 hectares ; la presque totalité des terres de la commune est donc cultivée. En 1953, la commune d'Ain Témouchent s'agrandit et les terres plantées en vignes couvrent 6.149 hectares qui sont la propriété de 132 récoltants. La production s'élevait à 357.082 hectolitres de vin. L'activité agricole est intense ; la commune compte parmi les premières productrices de vin de France et de ses colonies.<sup>62</sup>

## 6. Le tourisme rural :

*Le patrimoine rural ne doit pas être défini de façon restrictive comme étant l'ensemble des édifices ruraux anciens mais comme l'ensemble des éléments matériels (paysages, édifices, race animales ou végétales, produits artisanaux et alimentaires...) ou immatériels (connaissances, savoir-faire parlés locaux, musique fêtes et traditions...) qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instauré au cours de l'histoire avec un territoire. Ce patrimoine est le fondement de l'identité locale, il donne du sens au territoire, raccroche les habitants à leur histoire et à leur culture, crée du lien social....Il est aussi une richesse qu'il est possible de valoriser pour renforcer l'attrait touristique d'une région : il rend le territoire plus attractif et il peut même être le support d'activités économique<sup>63</sup>*

### 6.1. Définition :

Le tourisme rural est une forme de tourisme alternatif qui prend ses racines au cœur des campagnes. Il s'inscrit dans le même contexte que les pratiques touristiques émergentes que sont le tourisme durable et qui reflètent une prise de conscience de nos modes de vie.<sup>64</sup>

Ce type de tourisme étant tourné vers le local, met en lumière terroir et le savoir-faire de ses habitants et c'est l'occasion pour nouer des liens avec des populations locales, et c'est un tourisme qui s'adresse particulièrement aux amoureux de la nature et aux amateurs d'authenticité.

Le tourisme rural englobe plusieurs formes de pratiques touristiques.

---

<sup>62</sup> La viticulture dans la région d'Ain Témouchent - Open Edition ...<https://journals.openedition.org/insaniyat>

<sup>63</sup>François Moinet. « le panorama des activités. » Dans Le tourisme rural concevoir créer gérer, sous la direction de Illustration de Jean-Marie Renard, 75493 Paris Cedex 10 : Editions du France Agricole, Février 2006.

<sup>64</sup>Tourisme rural : définition et voyages | Double Sens <https://www.doublesens.fr>



**-L'Agritourisme :** c'est choisi de vivre un voyage à la ferme près des agriculteurs pour découvrir un nouveau mode de vie, des nouvelles pratiques agricoles et pour apprendre un nouveau savoir-faire.

**-Le Pescatourisme :** Concept originaire d'Italie, est un tourisme qui valorise la découverte des métiers des marins leur mode de vie et de diversifier leur activité.

**-Le tourisme vert :** Le tourisme vert est principalement axé sur des pratiques respectueuses de l'environnement comme : les randonnées, les parcours en VTT, les vacances à cheval<sup>65</sup>.

- **Le WWOOF<sup>66</sup> :** Créé en Angleterre en 1971, c'est une organisation qui permet de découvrir les savoir-faire agricoles bio. Aussi c'est une façon d'apprendre d'un mode de vie orienté vers l'écologie et le développement durable, il valorise des techniques respectueuses de l'environnement.

## **6.2. Ses impacts positifs :**

Un des objectifs principaux du tourisme rural est la revitalisation, ou le maintien, des économies locales à travers la valorisation de l'artisanat, des traditions locales, des activités agricoles ou parfois des petits commerces.

Dans une démarche de développement durable, le tourisme rural permet également la protection et la revalorisation d'un patrimoine architectural traditionnel en voie de disparition grâce aux retombées de l'activité touristique réutilisées au profit de projets locaux.<sup>67</sup>

Selon l'OMT, Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme rural constitue l'un des cinq axes stratégiques de développement du tourisme dans le monde jusqu'en 2020.

## **7. Ferme Pilote**

La Ferme Pilote est un site d'expérimentation agricole destiné à valider des techniques de production alternatives et rentables. L'objectif est de pouvoir tester à proximité les technologies qui permettront à l'agriculture de demain de respecter la biomasse tout en restant performante.

### **Ferme pilote BENDOUMA Ahmed :**

Surface 160 ha

Forage : 3 non fonctionnel

Puits \* : 2

Bassin 1

Plantation arbricoles

---

<sup>65</sup>Article de : [atelierbucolique.com/le-tourisme-rural-sous-toutes-ses-formes](http://atelierbucolique.com/le-tourisme-rural-sous-toutes-ses-formes).

<sup>66</sup>« Working Weekends on OrganicFarms », « week-ends de travail dans des fermes biologiques ».

<sup>67</sup>Tourisme rural : définition et voyages | Double Sens <https://www.doublesens.fr> ».

Oléiculture 50 ha / viticulture 110 ha

## **Conclusion**

L'Algérie est parmi les pays les plus riches par leur patrimoine rural, mais il y a un seul élément rural est classé en Algérie c'est le village traditionnel Ath El Kaïd à TiziOuzou. malgré immense valeur du patrimoine rural il est menacé sur plusieurs fronts. L'homogénéisation économique, culturelle et architecturale d'un secteur agricole désormais mondialisé est pour beaucoup dans l'évolution actuelle de l'habitat rural.

Donc il faut pense d'opter pour des solutions modernes pour rénover des bâtiments endommagés dans le respect des traditions locales et qui participent à l'amélioration des territoires ruraux et a qualité de vie des citoyens.

# Chapitre II

## **Approche analytique:**

Analyse urbaine et définition de la  
problématique

## Introduction :

« Tout projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport à des exigences, et s'inscrire dans une théorie ». <sup>68</sup>

Dans ce chapitre nous allons commencer par la présentation du notre cas d'étude choisi qui est la cave « ENJALBERT René » d'Ain kihal, puis on analyse la commune afin d'établir un diagnostic pour pouvoir ressortir les besoins et les problèmes qui permettent d'élaborer une meilleur stratégie d'intervention.

### ➤ Motivation du choix de l'étude « Cave ENJALBERT RENE » :

Notre atelier s'intéresse aux structures bâties du « patrimoine rural algérien »

Ce choix est principalement motivé par le fait que la production viticole a façonné le paysage rural algérien par la construction des caves, des minoteries, des fermes qui sont aujourd'hui abandonnées et dégradées. Nous avons visités plusieurs sites ruraux comme El Malah, Aghlal, et Ain kihal et notre choix s'est fixé sur la cave « ENJALBERT René » située à Ain kihal. Notre cave nécessite une nouvelle réinsertion dans la culture contemporaine.

## 1. Présentation d'Ain Kihal :

La commune d'Ain kihal se situe dans l'Ouest Algérien au piémont du djebel Gueriane (Volcan éteint), à 14 Km au Sud-Ouest d'Ain Temouchent sur la N 2 en direction de Tlemcen au pied du Djebel Sebaa-Chioukh. Elle s'étale sur une surface de 77.91 km<sup>2</sup>. Elle est distante à 60 km de Tlemcen et 65 km de Sidi Bel Abbes . Elle est limité par :

**Au Nord :** Ain Temouchent.

**A l'Est :** Aghlal.

**A l'Ouest :** Ain Tolba.

**Au Sud :** Bensekran.

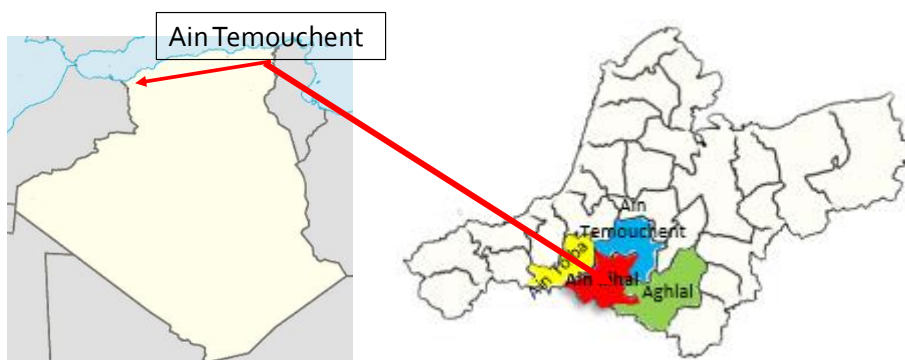


Figure 5: Situation de la commune par rapport à l'Algérie<sup>69</sup>

Figure 6 : situation de la commune par rapport à la ville<sup>70</sup>

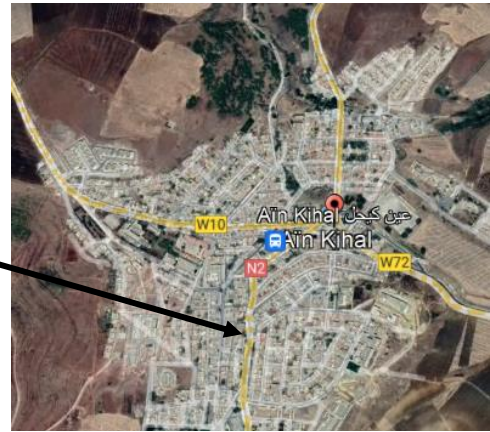
<sup>68</sup>Mathias. ungers et a GUINEX.

<sup>69</sup> Google image

<sup>70</sup> Idem



Fig



### 1.1.1. Accessibilité :

Ain kihal est accessible par quatre cotés :

**Au Nord et au Sud :** par la route nationale N02 qui relie Ain Temouchent et Tlemcen.

**A l'Ouest :** par le CW10 qui mène vers Ain Tolba.

**A l'Est :** par le CW72 qui mène vers Sidi Bel Abbese.

Figure 4 : les accès d'Ain kihal.<sup>72</sup>



### 1.1.2. Morphologie du site :



Figure 9 : profil 1

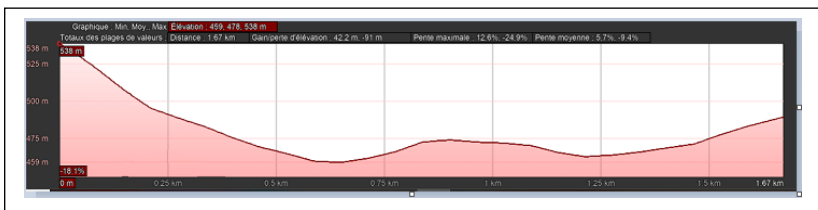


Figure 10 : profil 2



Figure 8 : plan des lignes de coupe

<sup>71</sup> Etablie par l'auteur sur fond de carte Google Earth.

<sup>72</sup> IDEM.

### 1.1.3. Paramètres physiques :

- Le système climatique de la commune suit les conditions du climat méditerranéen.
- Les vents supérieurs découlent du Nord-Ouest.
- La température moyenne est de 13°C.
- La température minimale est de 5°C.
- La température maximale est de 35°C.
- Les précipitations sont en moyenne de 316.2 mm.

### 1.1.4. Cadre socio-économique :

Dans cette optique nous avons essayé de relever les différents secteurs qui animent la commune d'Ain kihal.

#### • Volet social :

La commune d'Ain kihal compte 9589 habitants selon l'estimation en 2014 de l'APC d'Ain kihal, avec une densité de 123 Hab /km<sup>2</sup>.

#### • Volet économique :

Les activités marquantes à la commune d'Ain kihal :

- **Agriculture** : La vocation majeure d'Ain kihal est l'agriculture donc elle dispose de grandes aires des terres fertiles (agriculture des céréales et l'olivier et les vignes)
- **Industrie** : la laiterie HAROUN, usine de poulet.
- **Commerce** : ce secteur ne se dévoile pas beaucoup dans la commune que par quelques locaux et magasins.

## 1.2. Aperçu historique de la commune d'Ain kihal :

*Les romains avaient découvert ce point d'eau, utilisé plus tard par les troupes françaises dans leur déplacement vers l'ouest. Un décret du 22 septembre 1851a crée le centre de colonisation et le 14 janvier 1887, Ain kihal est érigé en commune en plein exercice, sur 7500 hectares. Le territoire sera agrandi par un autre décret le 2 février 1927, en rattachant la commune le douar de sidi ben Adda<sup>73</sup>.*

« Les terres sont très bonnes et les sources, nombreuses et abondantes, ce qui a permis un peuplement assez rapide. »<sup>74</sup>

« Les cultures pratiquées ici sont la vigne, l'olivier, les agrumes, les céréales et les maraichères. »<sup>75</sup>

Créée en 1855, Ain Kihal (la source noire) devint une commune de plein exercice en 1887. Le village faisait partie de l'Arrondissement d'Ain Temouchent au sein du département d'Oran.<sup>76</sup>

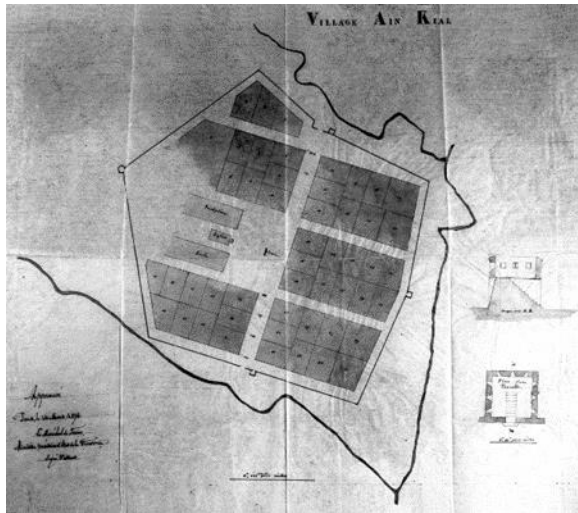
---

<sup>73</sup>Louis Abadie. Ain Temouchent de ma jeunesse. P 67

<sup>74</sup> IDEM

<sup>75</sup> IDEM

<sup>76</sup>abraflo.free.fr.



**Figure 11** : Plan du projet initial de création du village<sup>78</sup>



**Figure 12** : les photos d'Ain kihal<sup>77</sup>

<sup>77</sup> Abraflo.free.fr

<sup>78</sup> abraflo.free.fr.



### 1.3. Présentation de la cave ENJALBERT René :

À ce jour, la production de raisin de table a atteint 39 000 q, notamment en ce qui concerne les cépages dits précoces, comme le Cardinal et les cépages nobles comme Topranil, Cabernet, Merlot, Syrat, Pinot dans les quatre fermes-pilotes (Sekrane Houari à Chabat El-Leham, SaimKaddour à Aoubellil, Bendouma à AinKihal et Bentata à AinTolba).<sup>79</sup>

#### 1.3.1 Situation géographique :

La cave se situe au sud d'Ain kihal dans la ferme pilote de BENDOUMA Ahmed .



Figure 13 :situation de La cave Enjalbert René<sup>80</sup>

#### 1.3.2 Historique de la cave :

La cave Enjalbert René fait partie de la section n 18 (ilot 08) d'Ain kihal sur une surface de 1600 m<sup>2</sup>. Elle est construite entre 1930 et 1939. Elle appartenait à Enjalbert René qui était un membre de la fédération des syndicats d'exploitation agricole du département Oran.

Elle comprend 21 cuves sur terre et 20 cuves sur pilotis.

Puis qu'elle se situe dans une ferme pilote sa fonction principale était de tester la qualité du vin à travers des expérimentations pour améliorer la qualité du vin



Figure 14 :Cave Enjalbert René<sup>81</sup>

<sup>79</sup><https://www.liberte-algerie.com>

<sup>80</sup>Etabli par l'auteur sur un fond de Google earth

<sup>81</sup> Photo prise par l'auteur



### 1.3.3. État de fait :

Après avoir désigné la cave ENJALBERT René comme étant notre cas d'étude, on a pu se rapprocher des établissements et organismes (APC, DUC...etc.) pour nous fournir les la documentation nécessaires. Etablir un contact avec l'agent de sécurité de la cave afin de :

- Avoir la permission pour faire un relevé architectural à main levée avec des prises de mesures.
- La prise des photos des différentes composantes de la cave (espace intérieur et extérieur).
- Etablir un questionnement avec l'agent de sécurité pour retirer le principe du fonctionnement de la cave et ses espaces.

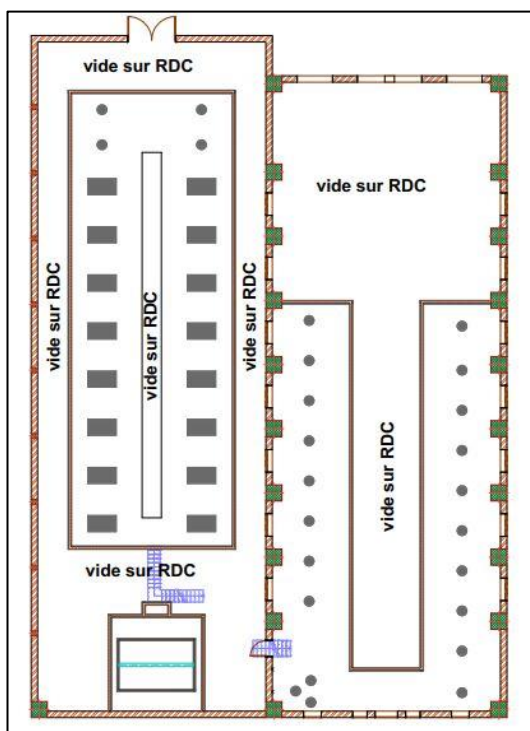
#### • La volumétrie :

Le projet est composé de deux volumes : Un volume parallélépipédique (bâtiment principale) qui a une grande hauteur et qui à munis d'une terrasse en ferme en charpente en bois recouverte de la tuile et un autre volume parallélépipédique qui vient se coller au bâtiment précédent avec une hauteur différente (décalage de niveau).

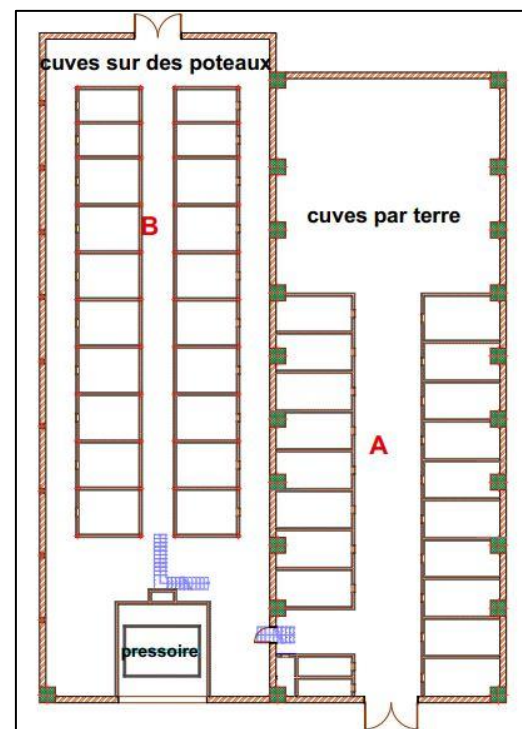
#### • Lecture des plans :

Le bâtiment principal de la cave est accessible par un portail principal qui se trouve à la façade sud-ouest et par une autre entrée secondaire qui se trouve à la façade sud est Il est composé de 2 niveaux :

- Le RDC : Contient différent types de cuves (par terre, sur des poteaux) destinées à la fermentation et le stockage.
- Le 1<sup>er</sup> étage : Est un espace ouvert sur le haut des cuves.



PLAN DU R+1



PLAN DU RDC

## **2. Analyse urbaine :**

### **2.1. Lecture des instruments d'urbanisme :**

Après la consultation des instruments d'urbanisme de la commune d'Ain Kihal, nous avons retiré les orientations majeures d'aménagement proposés par l'état qui contribuent à l'amélioration de la commune.

#### **Les propositions d'équipements du PDAU :**

- Habitat individuel.
- Habitat semi collectif.
- Habitat collectif.
- Projet de Gendarmerie.
- Gare routière
- 02 mosquées
- 06 équipements
- 02 écoles
- Jardin et placette.
- Parking.
- Salle polyvalente.
- Inspection d'urbanisme.
- Protection civile.
- Médiathèque.
- CSP.
- SLEP.
- Celibatorium et 08 logements.
- Salle de soin.
- 3 classes.

#### **Les orientations du POS /**

- Habitat collectif.
- Equipement administratif.
- Equipement sanitaire.
- Polyclinique.
- Salle de soin.
- Mosquée.
- Salle de sport.
- 04 équipements.
- Maison de jeune.
- Cafétéria.
- PTT
- Placette
- Des espaces verts.

2.1.1. Les points de repère :

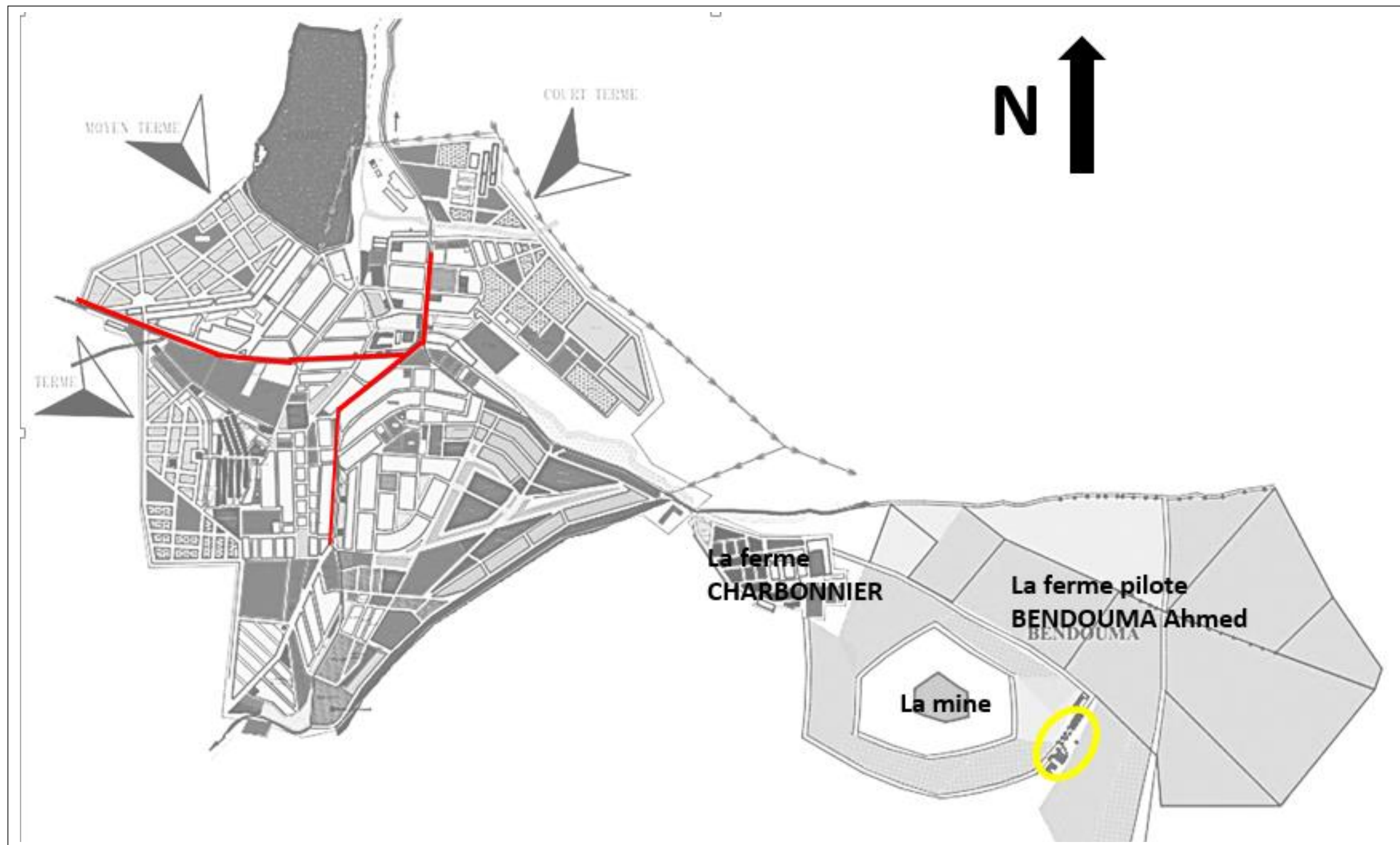


Figure 16 : la carte des points de repère de la cave<sup>82</sup>

<sup>82</sup> Etabli par l'auteur.

### 2.1.2. Analyse du système viaire et mobilité urbaine :

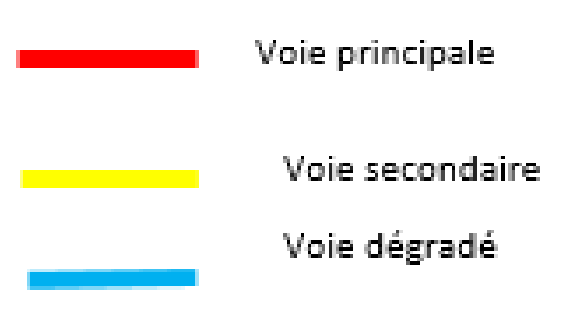


Figure 17 :Carte de la Trame viaire de la zone d'analyse<sup>83</sup>

La trame viaire est structurée par 3 types de voies :

- Voie principale large de 10m de chaussée qui mène vers Ain Temouchent animée par la présence des commerces et des équipements structurants.
- Voies Secondaires d'une chaussée de 7 m dérivée du Boulevard principale.
- Voies tertiaires d'une chaussée de 4 m.
- Le mauvais état de la voie qui mène vers les fermes.
- Le stationnement au bord du boulevard principal et l'absence des parkings.

<sup>83</sup> Idem



### 2.1.3. Analyse de la typologie architecturale :

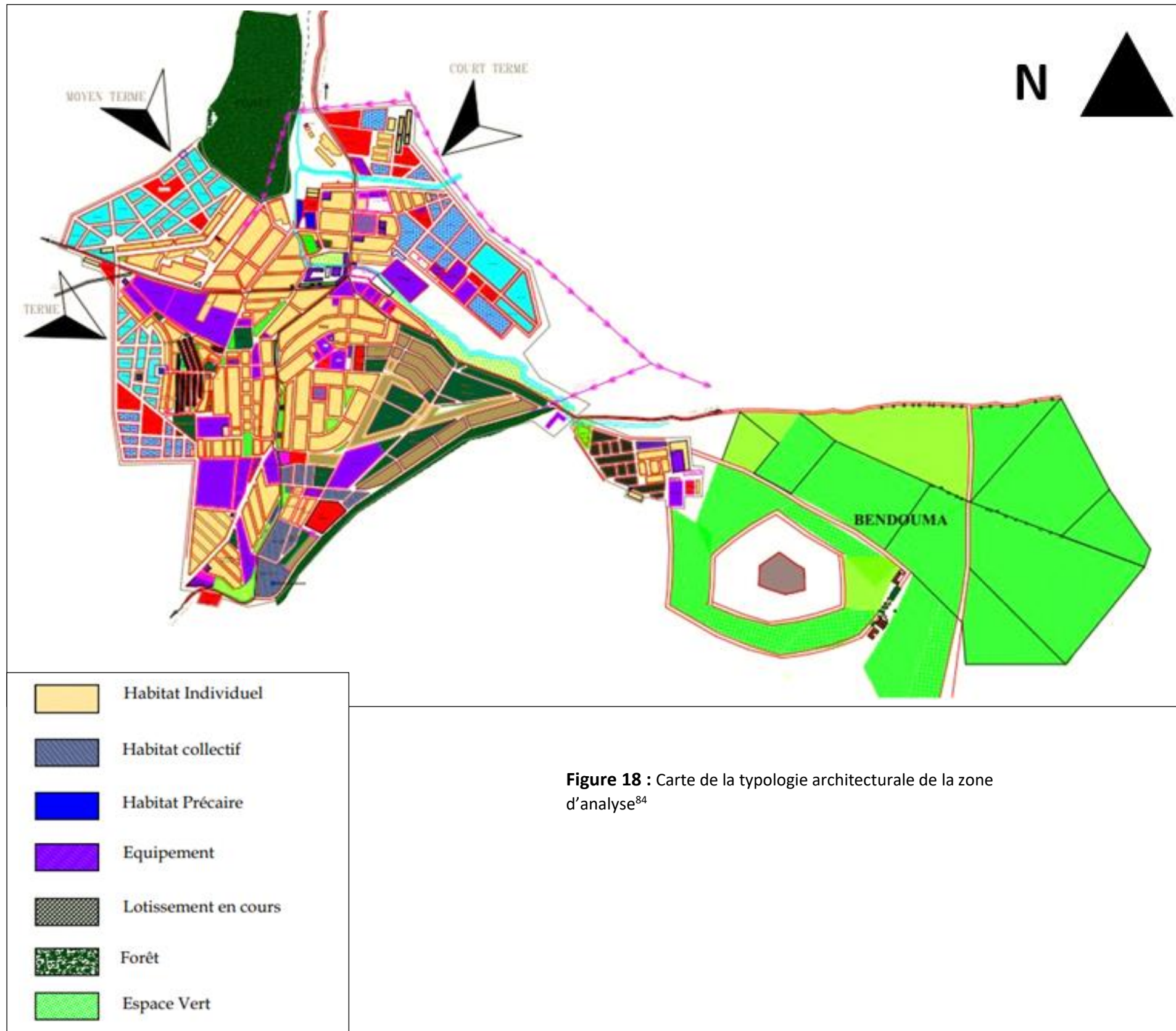
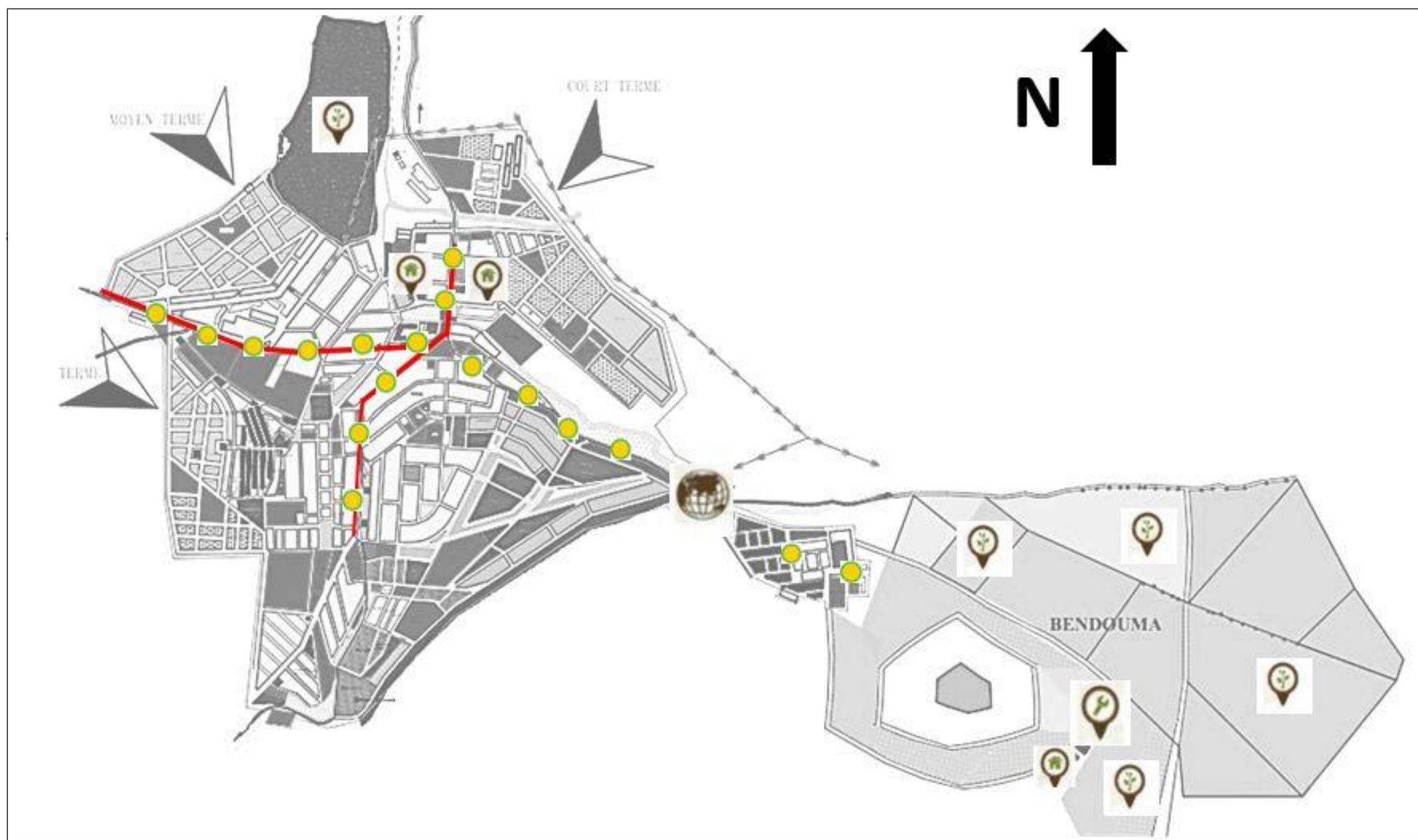


Figure 18 : Carte de la typologie architecturale de la zone d'analyse<sup>84</sup>

- La présence d'un jardin qui date de la période coloniale et qui est mal exploité.
- Concentration du commerce au niveau du boulevard principal.
- La prédominance de l'habitat 50 % individuel et 40 % collectifs 10% semi collectif.
- Manque des espaces verts et aires de jeux.
- Présence des équipements de service et manque des équipements de loisir.

<sup>84</sup> Idem

#### 2.1.4. Potentialités de la zone d'analyse :



A partir de l'analyse urbaine effectuée sur l'ensemble du village, nous avons déduit les potentialités que possède le village qui sont comme suit :

- Présence des forêts, terres agricoles, montagnes
- Animation sur le boulevard principale par la présence du commerce.
- Présence d'une variété d'équipements.
- Présence d'un cadre bâti de l'époque coloniale.







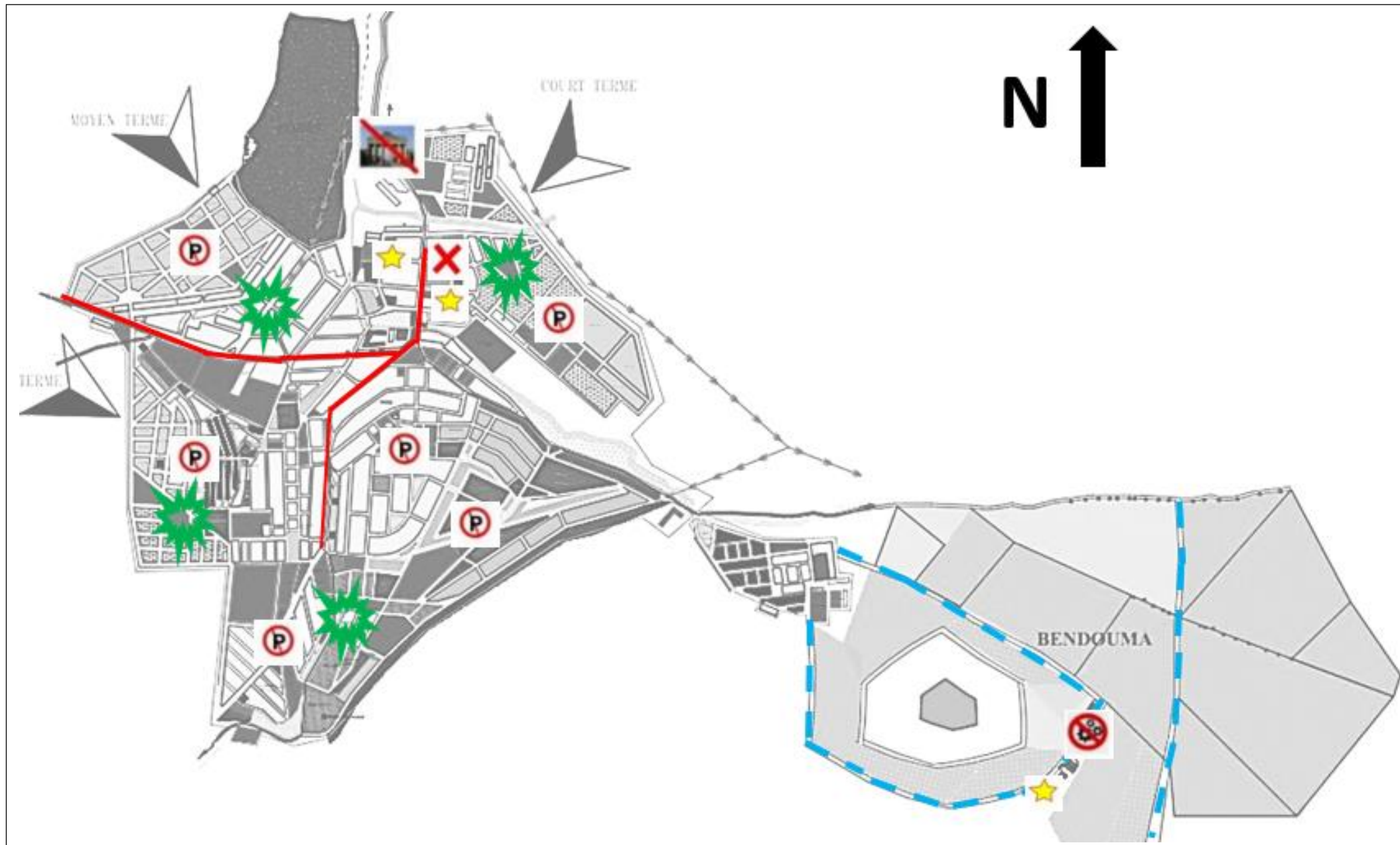
	Axe structurant(boulevard animé)		Terres agricoles/ environnement naturel
	Villa de valeur architecturale		Friche industrielle à exploiter
	Activité commerciale		Relier entre les agglomérations

Figure 19 : carte des potentialités de la zone d'analyse<sup>85</sup>

<sup>85</sup> Idem



## 2.1.5. Problèmes de la zone d'analyse :



A partir de l'analyse urbaine effectuée sur l'ensemble du village, nous avons relevé les problèmes majeurs du village qui sont comme suit :

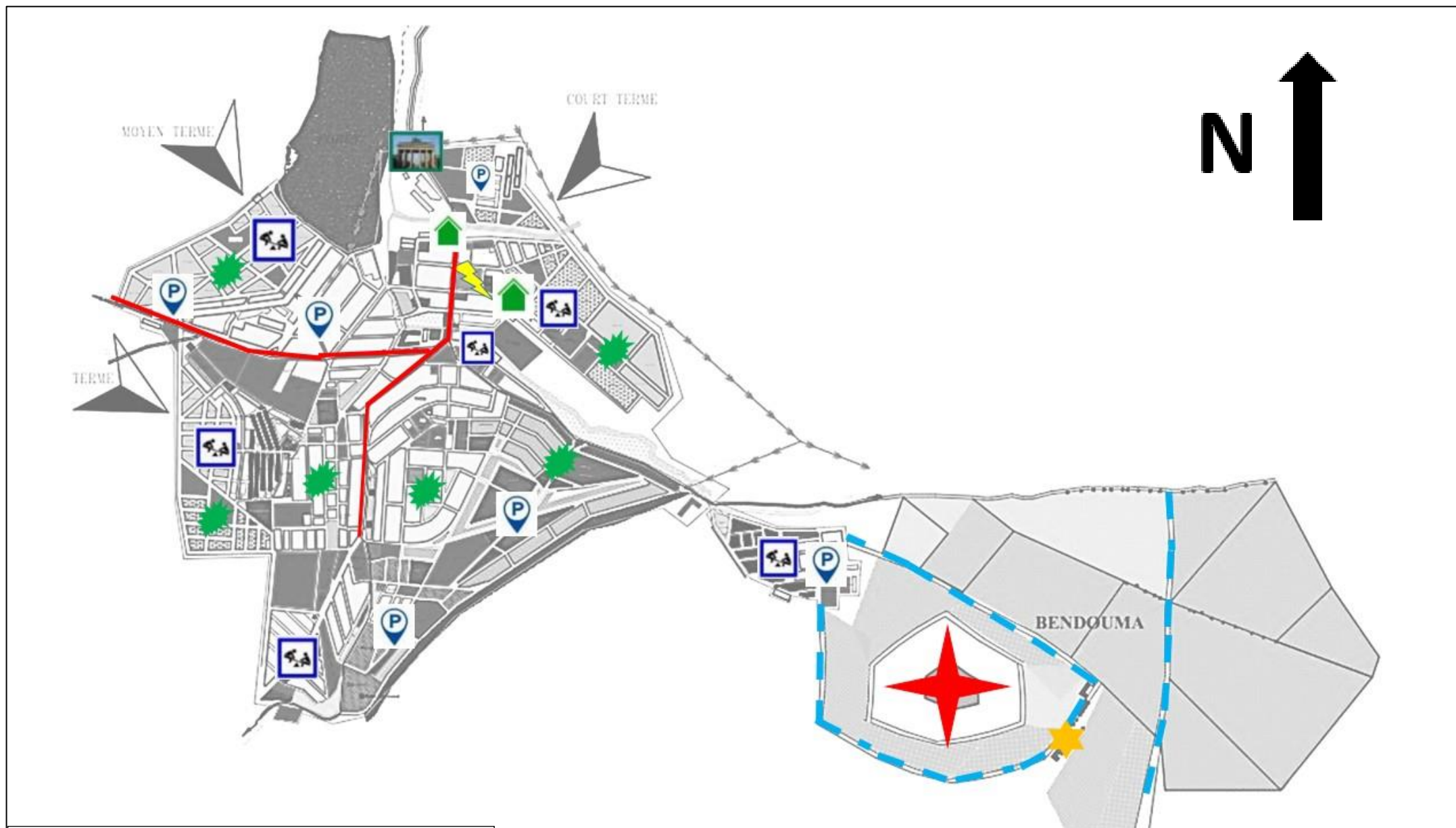
- Manque les aires de stationnement.
- Manque des espaces verts.
- Une concentration de circulation et d'animation sur le boulevard principale par rapport aux autres voies.
- Cadre bâti dégradé.
- Manque d'équipements de loisir.
- Un jardin mal exploité.
- Manque des aires de jeux et des espaces publiques.



Figure 20 :Les problèmes de la zone d'analyse<sup>86</sup>

<sup>86</sup> Idem

### 2.1.6. Stratégie d'intervention globale :



- Afin de répondre aux problématiques comme étant des menaces, et en considère les potentialités comme étant des opportunités pour l'ensemble nous avons pu fixer des stratégies d'intervention pour l'amélioration:
- L'injection des parkings pour l'élimination du stationnement au niveau du boulevard principale.
  - Aménagement des espaces verts et des aires de jeux.
  - La restauration des façades au niveau du boulevard principale.
  - L'exploitation du jardin et de la forêt
  - Reconversion de la cave ENJALBERT RENE en un équipement qui assure l'attractivité rural.
  - Reconversion de constructions abandonnées.
  - Réhabilitation des voies qui sont en mauvaise état.
  - Création d'autres activités commerciales sur le boulevard principale.
  - reconversion de la mine en une préserve naturelle.

- Réhabilitation de la voie dégradée
- la reconversion de la mine
- La reconversion de la cave
- Injection des aires de jeux
- Restauration de la façade urbaine
- Marquée l'entrée de la commune
- injection des espaces verts
- Injection des parkings
- Mise en valeur du jardin

Figure 21 : Stratégie d'intervention sur la zone d'analyse<sup>87</sup>

<sup>87</sup> Idem



### 2.1.7. Analyse SWOT :

Selon l'étude réalisée de notre zone d'étude, et sur la base de la méthode SWOT, on a pu constater les problèmes et les handicaps dont elle souffre. Cette méthode d'analyse permet d'observer les forces et les faiblesses de l'entité urbaine, et les opportunités et les menaces de la zone avec son environnement.

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une hiérarchisation des voies bien définis avec des trottoirs assez larges.</li> <li>-Flux équilibré dans les diverses voies.</li> <li>-accessibilité par quatre cotés.</li> <li>- Présence des terres agricoles.</li> <li>-la présence des constructions qui ont gardé leur cachet colonial.</li> <li>-animation au niveau du boulevard principal.</li> <li>-présence des montagnes et des forêts.</li> <li>- Injection de nouveaux logements collectifs.</li> <li>- La présence des équipements structurants de la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le stationnement au bord de la route.</li> <li>-Manque des parkings.</li> <li>-Concentration de la circulation au niveau du Boulevard Principale.</li> <li>-Les voies qui mènent à la cave sont dégradées.</li> <li>-Manque d'espace vert.</li> <li>- manque des aires de jeux.</li> <li>-les bâtiments qui donnent sur le boulevard principal sont dégradé.</li> <li>- La mauvaise exploitation de la cave ENJALBERT RENE.</li> <li>- Concentration des équipements et des commerces au niveau du Boulevard principal.</li> <li>- Manque d'aménagement extérieur et du mobilier urbain.</li> <li>- Une façade résultante du plan, et sans aucune réflexion.</li> <li>-manque du commerce au niveau de la deuxième agglomération.</li> <li>-Présence des zones inondables.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une accessibilité bonne et facile par quatre cotés (nord sud est et ouest).</li> <li>-Possibilité de création de nouvelles activités commerciales.</li> <li>-la mise en valeur de la diversité du bâti colonial.</li> <li>-Le développement économique dans le domaine agricole.</li> <li>-Possibilité de création des nouvelles activités commerciales, culturelles et loisirs.</li> <li>-l'exploitation du jardin, des forêts et des montagnes afin d'avoir une attractivité tourist</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aggravation des problèmes de circulation.</li> <li>-Augmentation Stationnement anarchique.</li> <li>-Absence d'attractivité et de mouvement dans le reste du village.</li> <li>-Le risque des inondations.</li> <li>-La pollution.</li> <li>- augmentation de la nuisance sonore.</li> <li>- La fonction résidentielle dominante provoque un manque d'animation.</li> </ul>

### 3. Problématique spécifique

L'Algérie est un pays où prévalent des terres fertiles, ainsi que les conditions favorables à une production agricole hors norme. Lors de la colonisation, les français ont profité de cette opportunité pour cultiver le vignoble et produire du vin sur tout l'ensemble du territoire algérien et principalement sur les coteaux. Le vignoble algérien a atteint 396000 hectares, produisant jusqu'à 18 millions d'hectolitres par an, au point que l'Algérie est devenue le premier pays à exporter le vin dans le monde.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée avec un riche héritage agroindustriel tel que les caves de vin, surtout dans la région d'ouest, qui sont aujourd'hui marginalisées et délaissées par les autorités parce que les politiques patrimoniales ont rarement pris en considération ce type de patrimoine.

Ce secteur de production a contribué au développement économique de la région notamment du village d'Ain kihal qui était à la base un village agricole, caractérisé par des structures industrielles comme la cave ENJALBERT René qui était une structure fondamentale de la production viticole dans le village.

Cette structure industrielle, est encore debout et continue à marquer l'histoire, la nostalgie et l'identité d'Ain kihal.

Aujourd'hui, elle risque de perdre sa valeur historique, donc à ce stade nous avons voulu intervenir sur cette ancienne cave qui souffre d'une dégradation, d'une négligence et d'un manque d'entretien. A cet effet, on pose la question suivante :

**Comment rendre la « cave ENJALBERT René » et son environnement rural attractif sans changer sa valeur historique ? Et quelle est la meilleure stratégie à adopter pour créer un lien entre l'urbain et le rural ?**

### 4. Hypothèse :

Pour répondre à la problématique, une hypothèse permettant de développer les axes de recherche dans cette étude qui consiste à supposer que :

- La reconversion de la cave ENJALBERT RENE pourrait être le moyen adéquat en vue d'une revitalisation du patrimoine industriel en une ferme pilote.
- La valorisation du patrimoine industriel rural peut contribuer à l'attractivité du milieu rural.

### 5. Objectifs :

Notre recherche a comme objectifs :

- Démontrer que le patrimoine industriel rural peut constituer un potentiel pour développer le village d'Ain kihal.
- Réintégrer la cave ENJALBERT RENE dans la dynamique urbaine afin de répondre aux besoins de la société.
- Rendre l'ancienne bâtisse un lieu dédié au public.
- Enrichir l'image et la qualité de l'environnement rural.

# Chapitre III : Approche conceptuelle

Genèse et projection architecturale

## 1. Analyse thématique :

Nous allons argumenter notre projet à travers ces exemples thématiques qui sont similaires à notre projet d'intervention et qui serviront par la suite d'appui pour l'élaboration de notre programme générale et enrichir notre intervention.

**Exemple 1 :** Centre de recherche d'agriculture et de climat (Autriche)

**Exemple 2 :** INSTITUT AGRICOLE DE GRANGENEUVE, CANTON DE FRIBOURG, SUISSE

**Exemple 3 :** Reconversion de la cave de Freneuse en centre de loisirs

**Exemple 4 :** Agroscope à Changins Nouveau bâtiment de laboratoires et serres.

### 1.1. Critère du choix des exemples :

Les exemples que nous avons choisis portent sur les trois critères suivants :

- **L'échelle** : La taille des projets des exemples étudiés s'approche à celle de notre zone d'intervention.
- **La pertinence** : Les exemples abordent des problématiques semblables à la problématique de notre zone d'intervention.
- **La crédibilité** : Les trois exemples sont des projets évidents, des modèles qui renforcent les buts ciblés par notre recherche.

## EXEMPLE 01 : Centre de recherche d'agriculture et de climat (Autriche)

### Fiche technique :

- Projet : Centre de recherche d'agriculture et de climat
- Situation : Dornbirn, Vorarlberg, Autriche.
- Maître d'ouvrage : Etat Autrichien, Coopératives agricoles et Laboratoires agronomiques type INRA/CNRS en France
- Date de réalisation : 2010.
- Surface : 15000 m<sup>2</sup>.

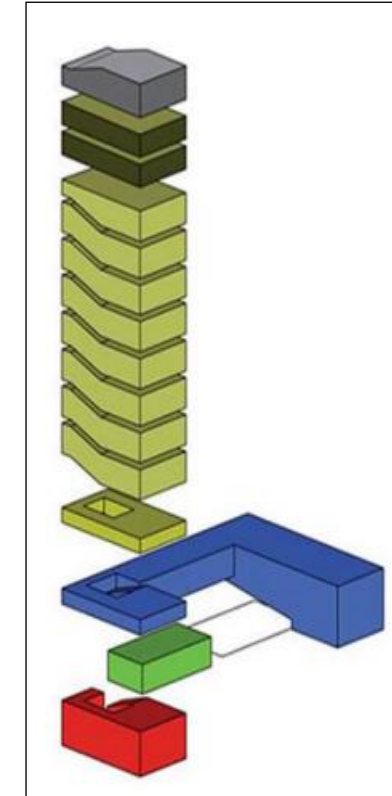
### La situation et description :

Le Dornbirn est située dans l'ouest du Vorarlberg, dans la vallée du Rhin, au pied du Karren, une montagne du massif du Bregenzerwald. Elle est proche des frontières avec la Suisse, le centre est implanté du côté est de cette ville.

Il s'agit d'un bâtiment mixte alliant la recherche scientifique observant les conséquences du changement climatique sur l'agriculture, et la vulgarisation de cette thématique au grand public.



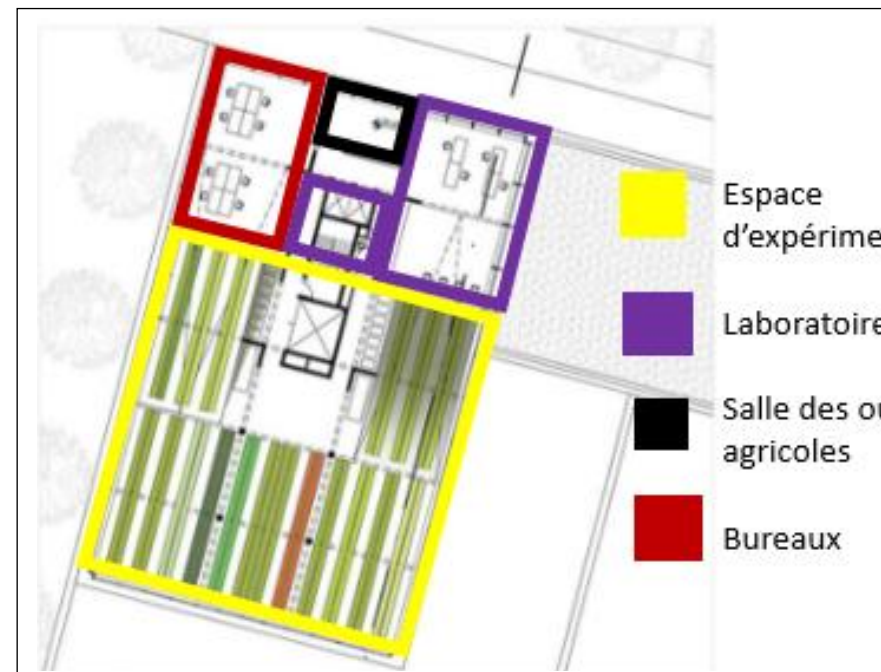
### Analyse des plans :



- Expositions, conférences, espaces pédagogiques (4600m<sup>2</sup>)
- farmer market Biologique (460m<sup>2</sup>)
- Halle de marché (800m<sup>2</sup>)
- restaurant/observatoire (380m<sup>2</sup>\_110 couverts)

- ferme verticale (4200m<sup>2</sup>)
- laboratoires et bureaux (2X 600m<sup>2</sup>)
- data-center (630m<sup>2</sup>)
- Chaudière à cogénération (380m<sup>2</sup>)

- Espace d'expérimentation
- Laboratoire
- Salle des opérations agricoles
- Bureaux





**EXEMPLE 02 : INSTITUT AGRICOLE DE GRANGENEUVE, CANTON DE FRIBOURG, SUISSE** Analyse des plans :

**Fiche technique :**

- Projet : institut agricole.
- Lieu : Grangeneuve
- Date de réalisation : le premier bâtiment en 1988 e la suite en 2011
- Surface : 23000 m<sup>2</sup>



**La situation et description :**

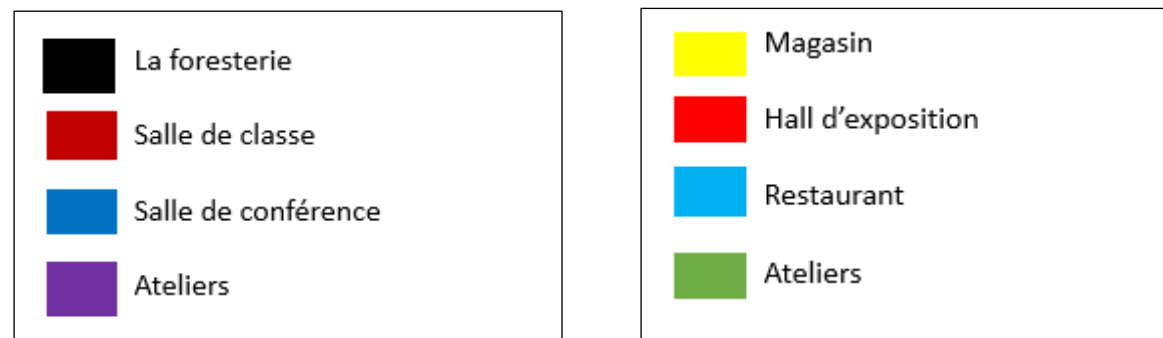
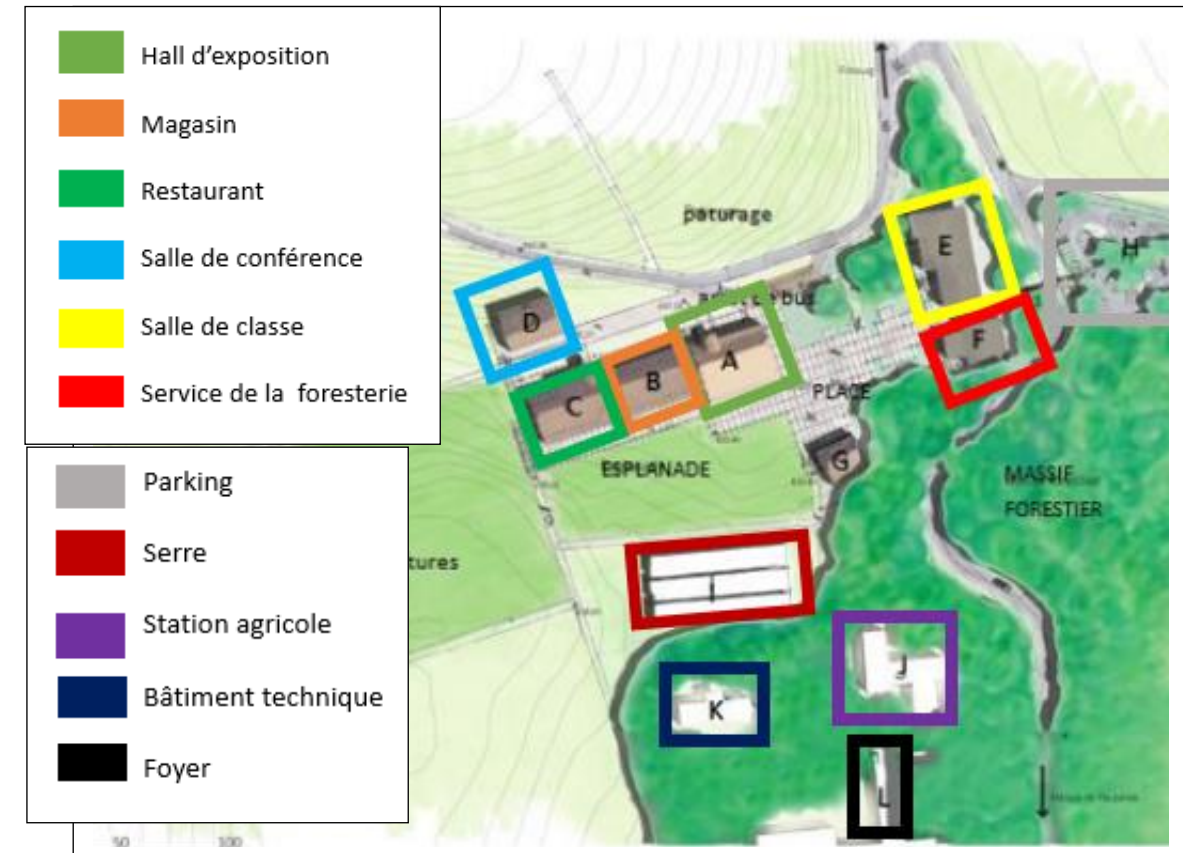
- L'institut agricole de Grangeneuve se situe dans la ville de grangeneuve dans le canton de Fribourg ouest de la Suisse.
- Ce site se trouve entre deux entités paysagères remarquables du canton de fribourg : l'agriculture et la forêt. Le parti pris dans ce projet est de créer une interaction entre ces deux éléments remarquables en leur donnant un attrait pédagogique.



Le but de ce projet est de proposer une nouvelle organisation de l'espace et un aménagement permettant d'avoir un rôle d'accompagnement mais également un rôle didactique.

**Programme :**

Espace	Surface
Salle de conférence	380 m <sup>2</sup>
Serres d'expérimentation	1500 m <sup>2</sup>
Station agricole	680 m <sup>2</sup>
Foresterie	220 m <sup>2</sup>
Salle de classe	390 m <sup>2</sup>
Bâtiment technique	280 m <sup>2</sup>
Magasin	700 m <sup>2</sup>
Hall d'exposition	640 m <sup>2</sup>
Restaurant	400 m <sup>2</sup>
Ateliers	680 m <sup>2</sup>
Foyer	185 m <sup>2</sup>





### Exemple 3 : Reconversion de la cave de Freneuse en centre de loisirs

#### Présentation du projet :

- Projet : un centre de loisirs.
- Maître d'ouvrage : Ville de Freneuse.
- Maître d'œuvre : Kérosène Atelier.
- Surface : 900 m<sup>2</sup>.
- Année de Reconversion : 2009.
- Situation : Ville de Fraineuse en France.

Le bâtiment d'origine a été modifié par la suppression de la toiture en ferme, et l'ajout d'un volume rayonnant à partir d'un atrium qui comprend les salles de jeux pour adultes.

#### Organisation spatiale du projet :

- Le projet contient trois parties distinctes abritent les espaces à destination des petits, des grands, et entre les deux une aile dédiée au personnel.
- L'espace des enfants comprend 4 salles modulables rayonnant à partir d'un atrium.
- Chaque salle s'ouvre sur un prolongement extérieur commun.
- Les salles des adultes regroupées en 3 unités forment autour d'une cour semi-ouverte un L desservi par la rue intérieure.

#### Analyse de la façade :

- En façade, les jeux de matières sont ceux d'un bardage en lames de Douglas verticales, de lits horizontaux de brique posée à joints creux et de pans en zinc.

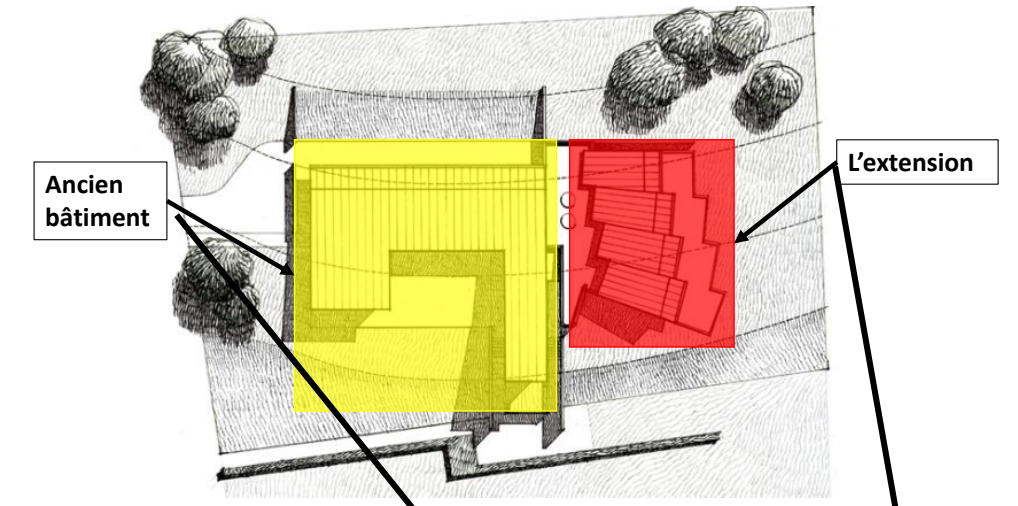
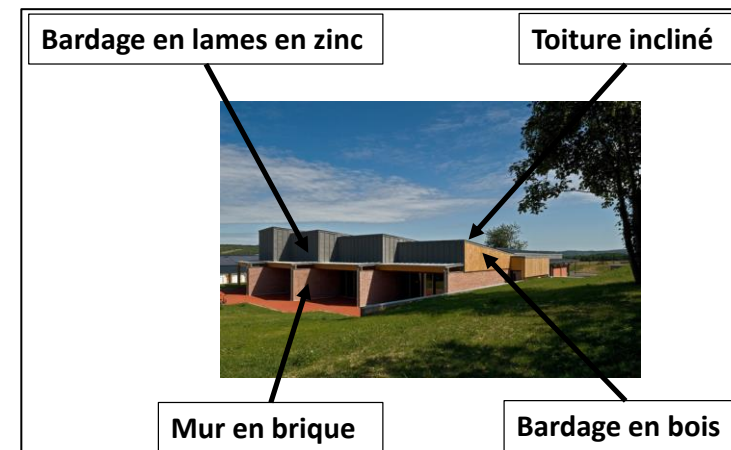


Figure : plan de masse

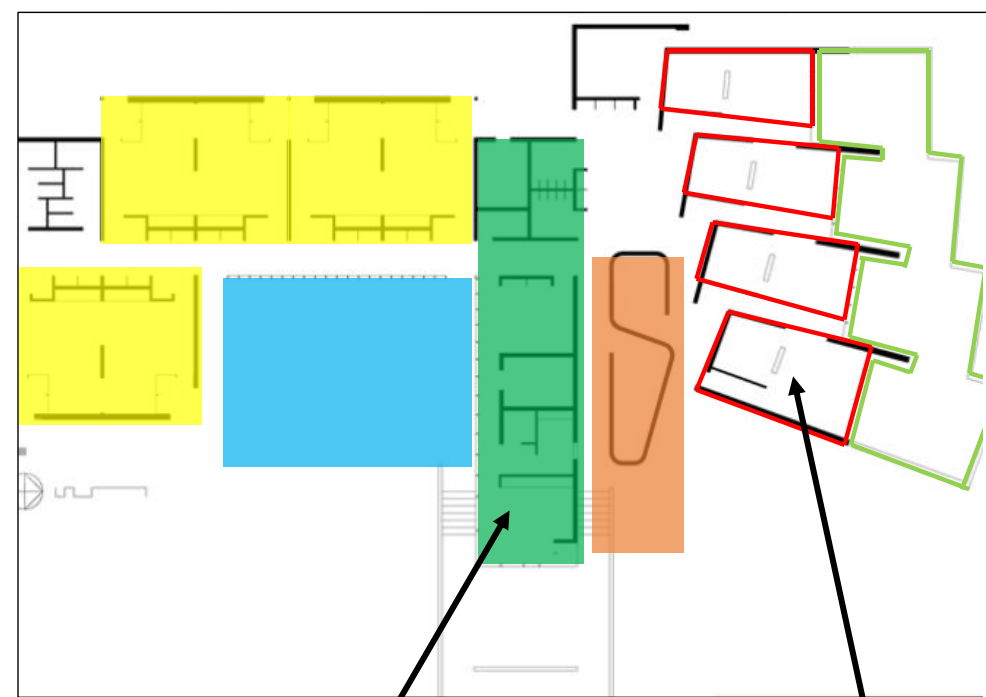
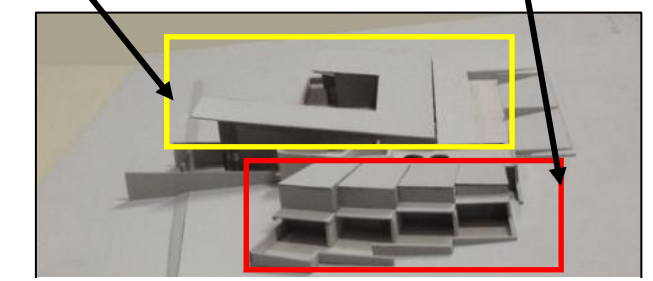
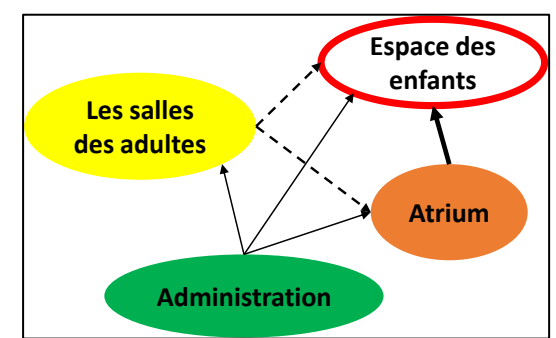


Figure : plan du RDC



- les salles des adultes
- La cour
- Administration
- Les ateliers des enfants
- Un prolongement extérieur
- Atrium

L'ancien bâtiment est en L collé avec la nouvelle extension à partir d'un atrium autour du quel rayonne un volume en dégradé avec une toiture inclinée



#### Programme :

Espace	Surface
Accueil	30 m <sup>2</sup>
Administration	50 m <sup>2</sup>
3 salles pour adultes	70 m <sup>2</sup> /salle
4 salles pour enfants	60 m <sup>2</sup> /salle



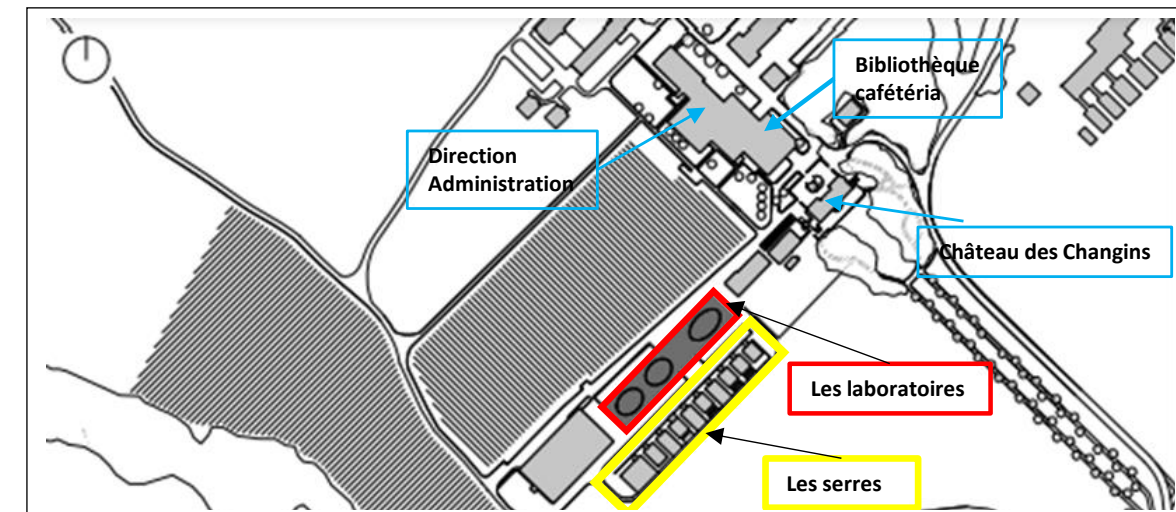
## EXEMPLE4 : Agroscope à Changins Nouveau bâtiment de laboratoires et serres

### Présentation du projet :

- Projet : Nouveau bâtiment de laboratoires et serres.
- Maître de l'ouvrage : Office fédéral des constructions et de la logistique.
- Maître d'œuvre: dl-a design lab-architecture SA, Genève.
- Réalisation : 2012 – 2019.
- Situation : Nyon, Suisse.
- Surface : 13 821 m<sup>2</sup>.

AgroscopeChangins est une des stations de recherche agronomique publique suisse regroupées sous le nom d'Agroscope. Ses activités portent principalement de cultures des champs, de cultures fourragères, ainsi que de viticulture.

### Organisation spatiale du projet :



### Il contient :

- 50 laboratoires dotés d'équipements de recherche.
- 09 serres pour la recherche.
- un laboratoire de sécurité.

Figure : plan de masse

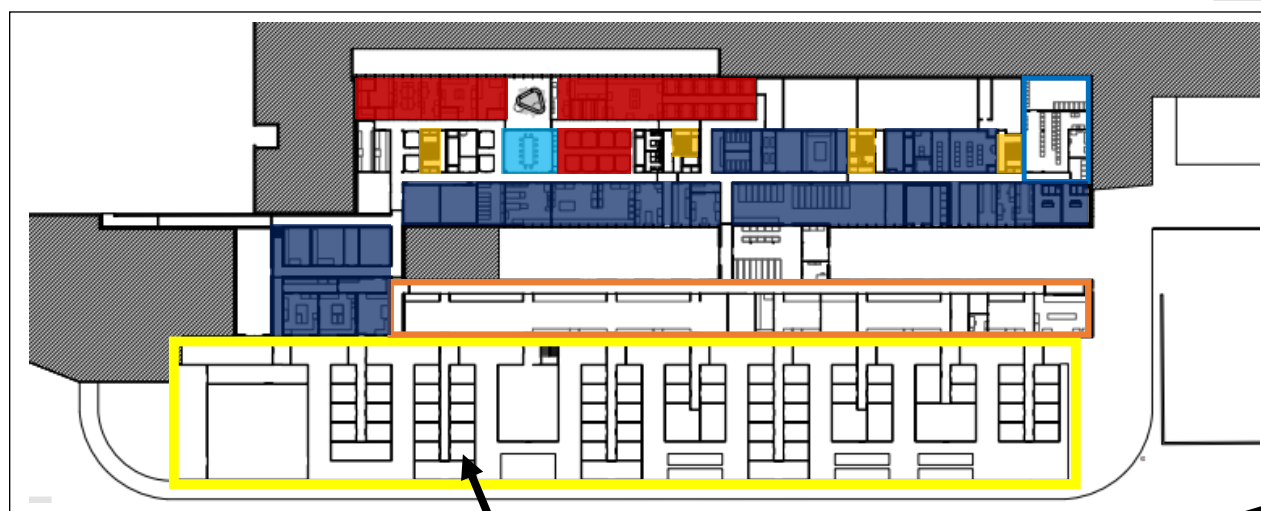


Figure : Niveau 0

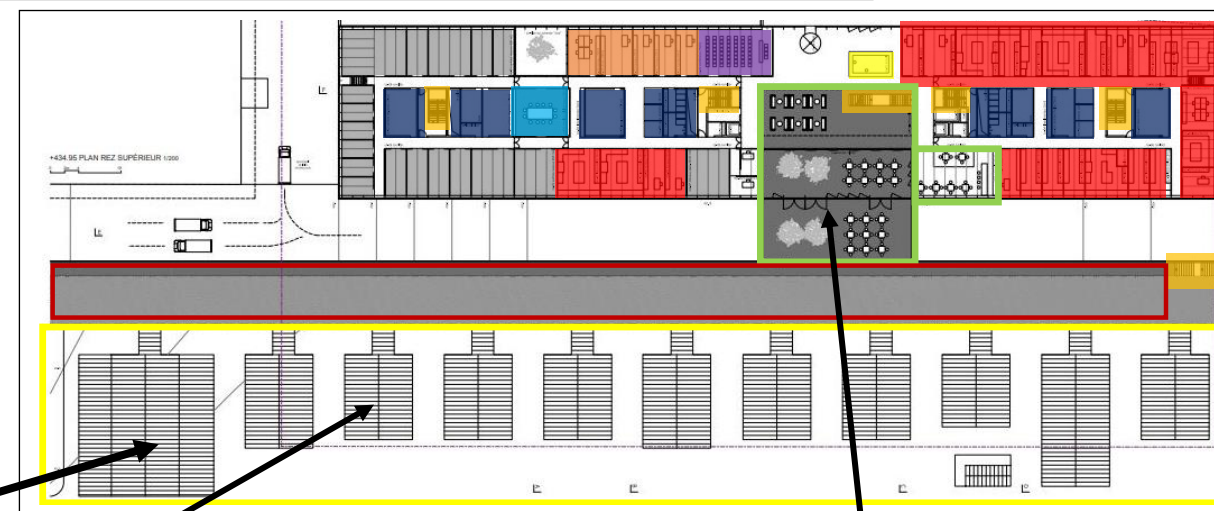
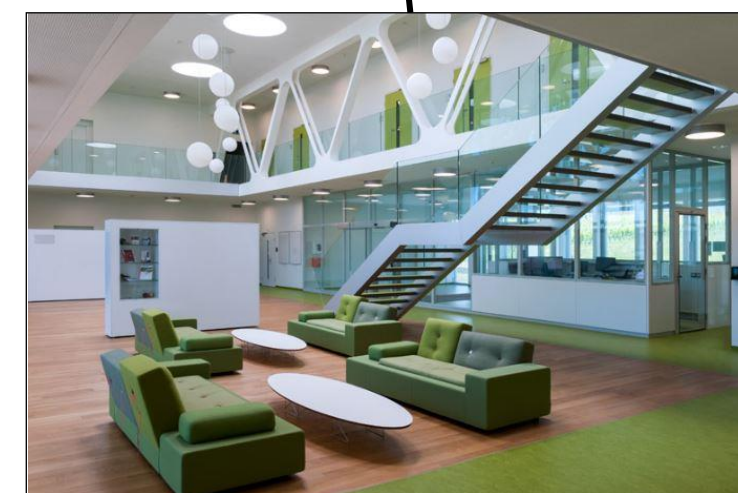


Figure : niveau 1



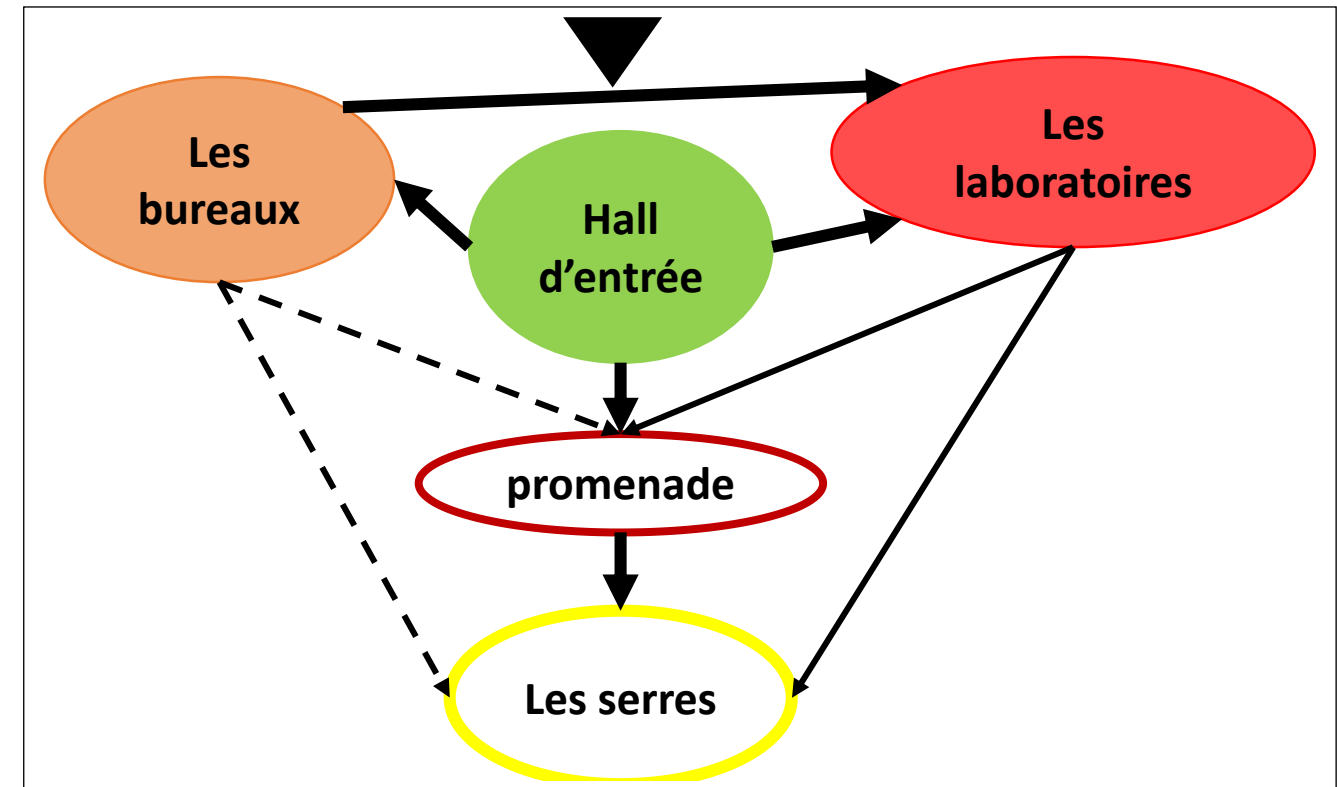
	Les serres
	Les laboratoires
	Les bureaux
	Promenade
	Atrium
	Circulation verticale
	Contrôle d'accès
	Salle de réunion
	Les classes
	Salle de conférence
	Espace de travail
	Locaux techniques
	Ateliers
	Archives
	Stockage
	Vide sur RDC





Figure : plan du 1 étage

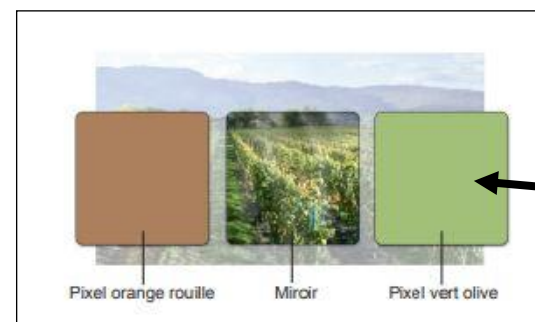
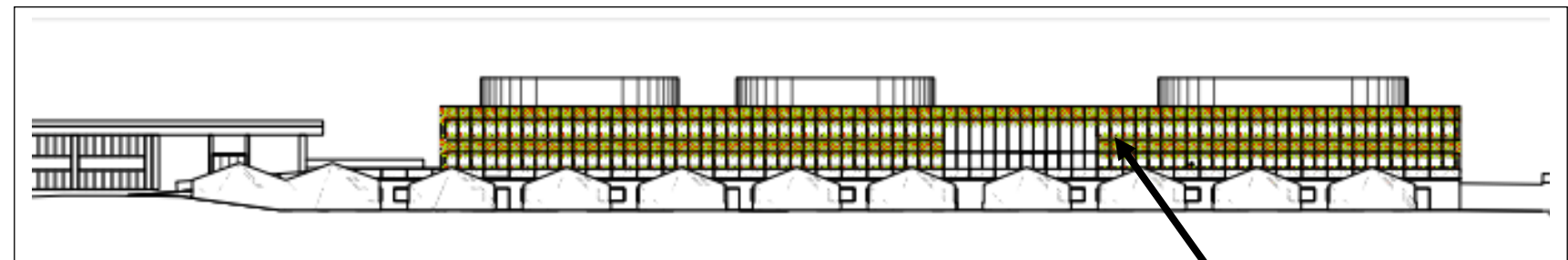
Organigramme :



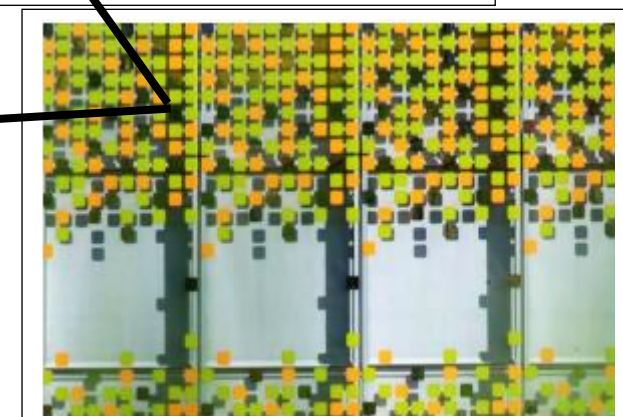
- Le bâtiment de laboratoire est en 3 niveaux, les serres se développent le long de l'axe ouest du site de Changins. Ils constituent un ensemble d'éléments linéaires de faibles hauteurs qui s'insèrent et dialoguent avec le paysage.
- L'ensemble du bâtiment est conçu selon une même trame dimensionnelle et structurale pour tous les types de laboratoires et de bureaux.
- Le bâtiment de laboratoires sur 3 étages s'ouvre dans un hall d'entrée en direction nord-sud.
- Le hall d'entrée lumineux est prolongé par une terrasse extérieure, reliée à l'environnement par une promenade.

Analyse de la façade :

- Le verre est tacheté d'une série de pastilles de 125x125mm, sorte de moucharabieh-treillis, créant un premier effet de filtrage de la lumière.
- Les pastilles sont sérigraphées, avec 50 % de vert olive, 30 % de rouilles orangées et 20 % de miroirs. Les pastilles vertes et oranges en relation à l'environnement naturel du site, les pastilles miroirs, elles refléteront le paysage et ses ambiances.



6



## 1.2. Programme générale de base :

À partir de l'analyse comparative des exemples thématiques et les besoins fonctionnels de notre site nous a permis de ressortir un programme de base générale qui détermine l'ensemble des fonctions nécessaires pour un projet qui répond aux nouvelles exigences fonctionnelles et techniques tout en assurant sa compatibilité avec l'existant.

Fonction :	Espace :	Ratio % :
<b>Accueil</b>	-Hall – réception.	1-3
<b>Information orientation</b>	-salle de polyvalente. -un espace d'exposition.	5
<b>Formation</b>	-classe de greffage. -classe d'irrigation. -classe de récolte. -salle des profs. -classe pour investisseurs.	15
<b>Recherche</b>	-espace de rencontre des chercheurs. -Bibliothèque. - Archives. -salle de débat scientifique. -laboratoire d'analyse végétale. -Laboratoire d'analyse de terre. -Laboratoire d'engrais organique. -Laboratoire de composition. -serre d'expérimentation agricole.	30
<b>Gestion Service</b>	-Administration. -Locaux techniques.	5
<b>Culturelle</b>	-Exposition.	10
<b>Consommation</b>	-Restaurant. -Cafétéria. -Cantine.	10
<b>Commerce</b>	-marché biologique. -boutique- atelier.	10
<b>Stationnement</b>	-Parking.	5

**Tableau :** programme général du projet.<sup>88</sup>

<sup>88</sup> Etabli par l'auteur.

### 1.3. Organigramme fonctionnelle générale :

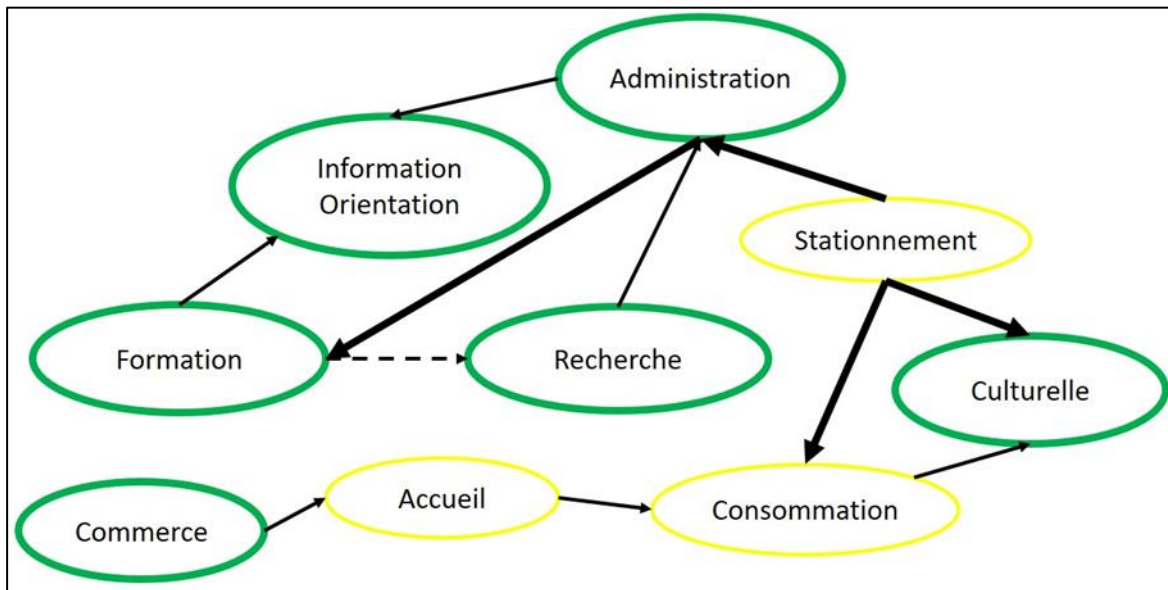
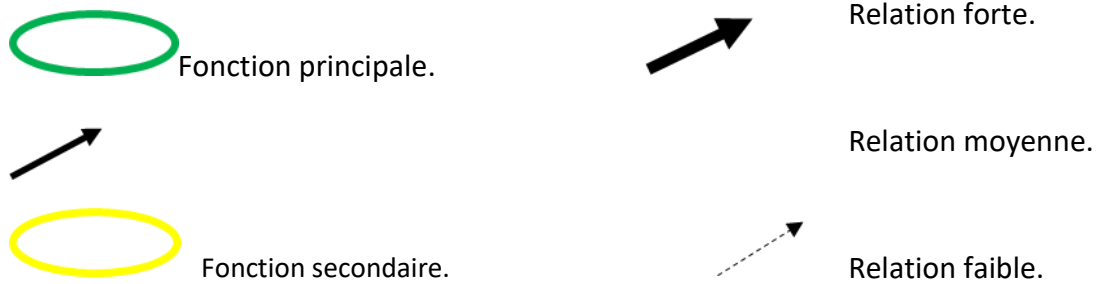


Figure : Organigramme fonctionnel général du projet.<sup>89</sup>



## 2. Phase conceptuelle :

### 2.1. Etude de l'assiette d'intervention :

Dans cette partie, consacrée à l'analyse du site d'intervention, nous pouvons dégager ses principales caractéristiques, potentialités et dysfonctionnements :

#### 2.1.1. Fiche technique :

Site d'intervention	La cave ENJALBERT René
Situation	Ain kihal
Nature juridique	Etatique
Fonction ancienne	Production du vin

<sup>89</sup> Etablie par l'auteur.

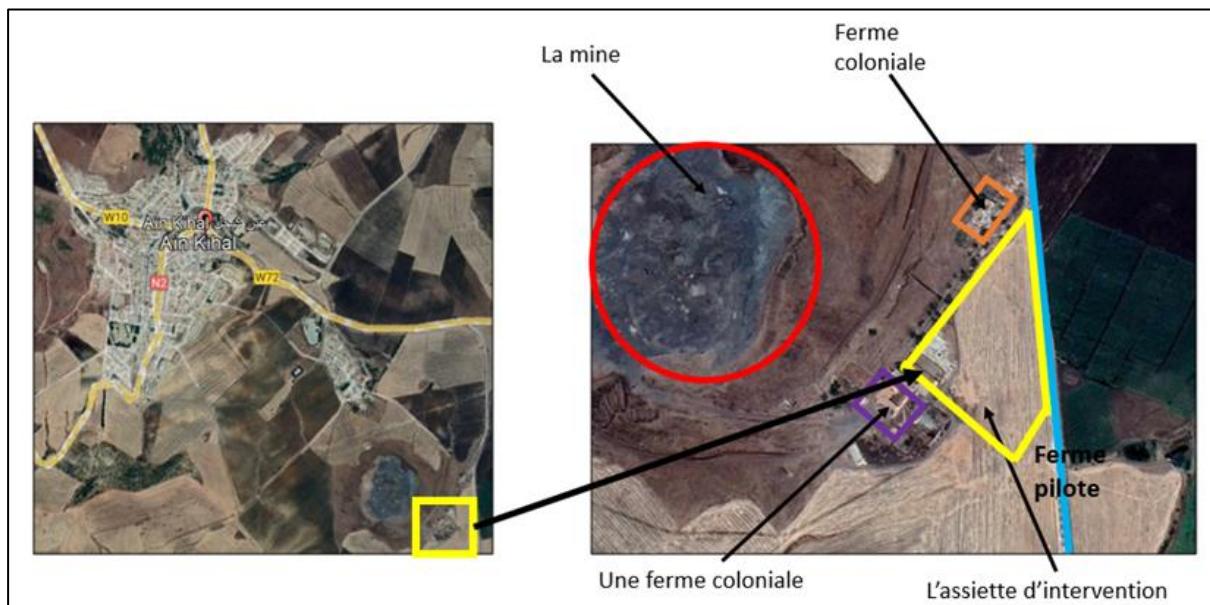


Fonction actuelle	Abandonné
Gabarit de la cave	R+1
Surface de l'assiette	3 ha
Surface du bâtiment	1600 m <sup>2</sup>

**Tableau** :fiche technique de l'assiette d'intervention<sup>90</sup>

### 2.1.2 Situation géographique :

La cave ENJALBERT René se situe au Sud-est de l'Ain kihal, Au cœur de la ferme pilote BENDOUMA Ahmed. La distance entre ain kihal et la cave c'est 2 km.



**Figure 22** :situation de l'assiette d'intervention.<sup>91</sup>

<sup>90</sup> Etablie par l'auteur.

<sup>91</sup>Etablie par l'auteur sur un fond de Google Earth.

### 2.1.3 Accessibilité :

Le terrain est accessible par :

- Un accès mécanique du côté Nord-est.
- Un accès mécanique du côté Nord-ouest.
- Une piste du côté sud-ouest.

### 2.1.4 Forme et délimitation du terrain :

Notre site d'intervention est d'une forme régulière, il s'étend sur une assiette de 3.7 ha. Il est délimité par :

- Au nord : les terres agricoles.
- Au sud : les terres agricoles.
- A l'est : les terres agricole.
- A l'ouest : une ferme, villa de la période coloniale et des terres agricoles et une mine.

### 2.1.5 Analyse de l'environnement immédiat :

- **Typologie architecturale et gabarit :** le site d'intervention se situe au cœur du paysage naturel et il est entouré par quelques bâtiments coloniaux d'un gabarit de R+1.
- **Style architecturale :** le Néo-classique pour les bâtiments coloniaux.
- **Toiture :** des toitures en ferme en tuile pour tous les bâtiments.
- **Ouvertures :** formes géométriques régulières (rectangulaires, carrés).
- **Couleurs dominant :** beige, marron.
- **Matériaux utilisés :** brique, pierre, béton et la tuile
- **Système constructif :** poteau poutre.

### 2.1.6 Ensoleillement et vent dominant :

- Le site d'implantation est bien ensoleillé grâce à son emplacement, sa morphologie et l'absence d'effet de masque grâce à le nombre des constructions avoisinantes d'un gabarit de R+1. Il est exposé au vent nord-ouest.
- Le climat est méditerranéen caractérisé par un hiver froid et un été chaud.

### 2.1.7 Topographie du terrain :



Figure 24 : Profil transversale

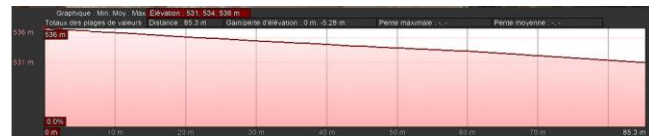


Figure 25 : Profil longitudinale

### 2.1.8 Existant sur le site :

Le site d'intervention est occupé seulement par la cave ENJALBERT René.

<sup>92</sup> Etablie par l'auteur

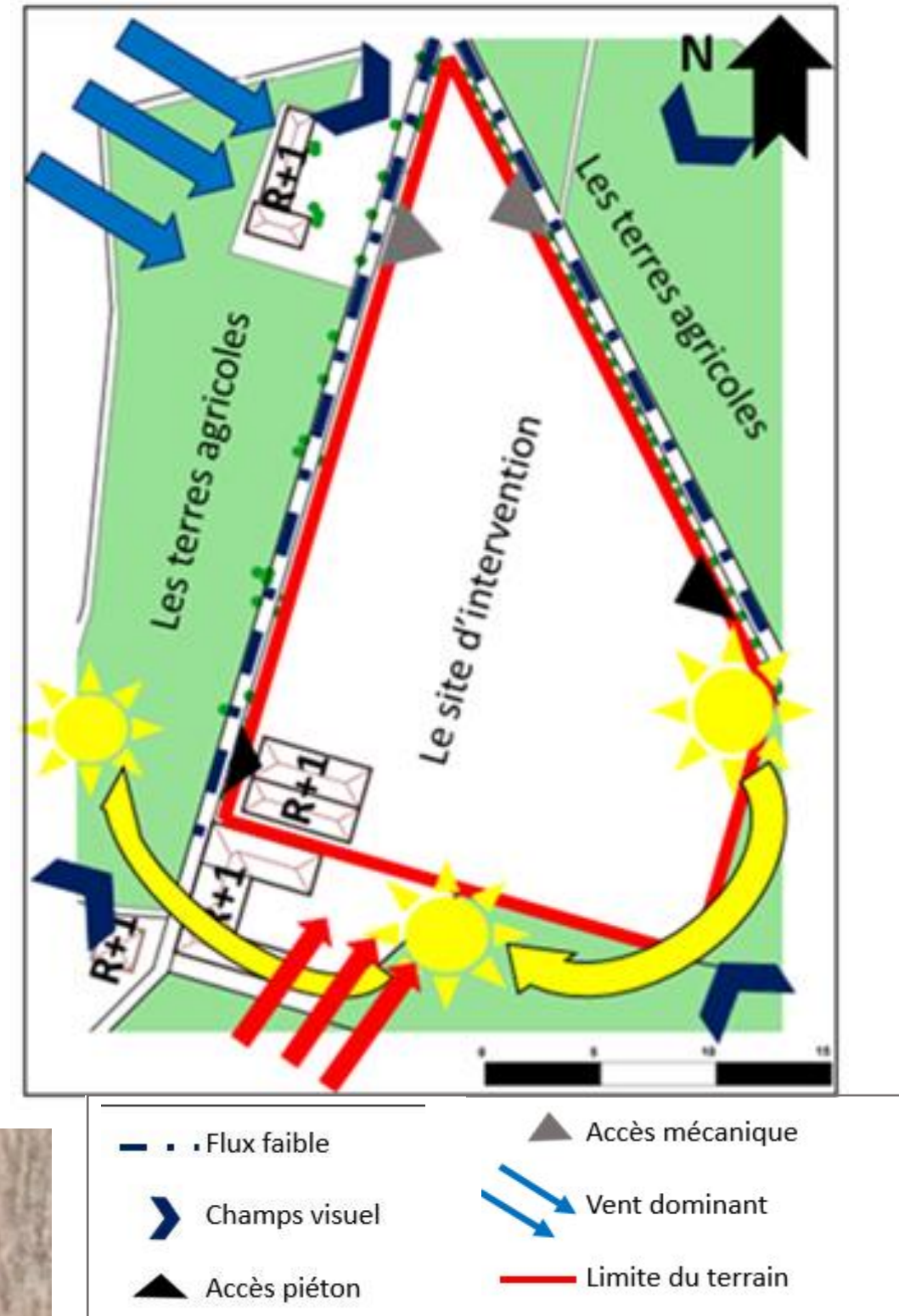


Figure 23 : les paramètres du site<sup>92</sup>



Figure 26 : plan des lignes de coupes

## 2.2 Scénarios d'intervention :

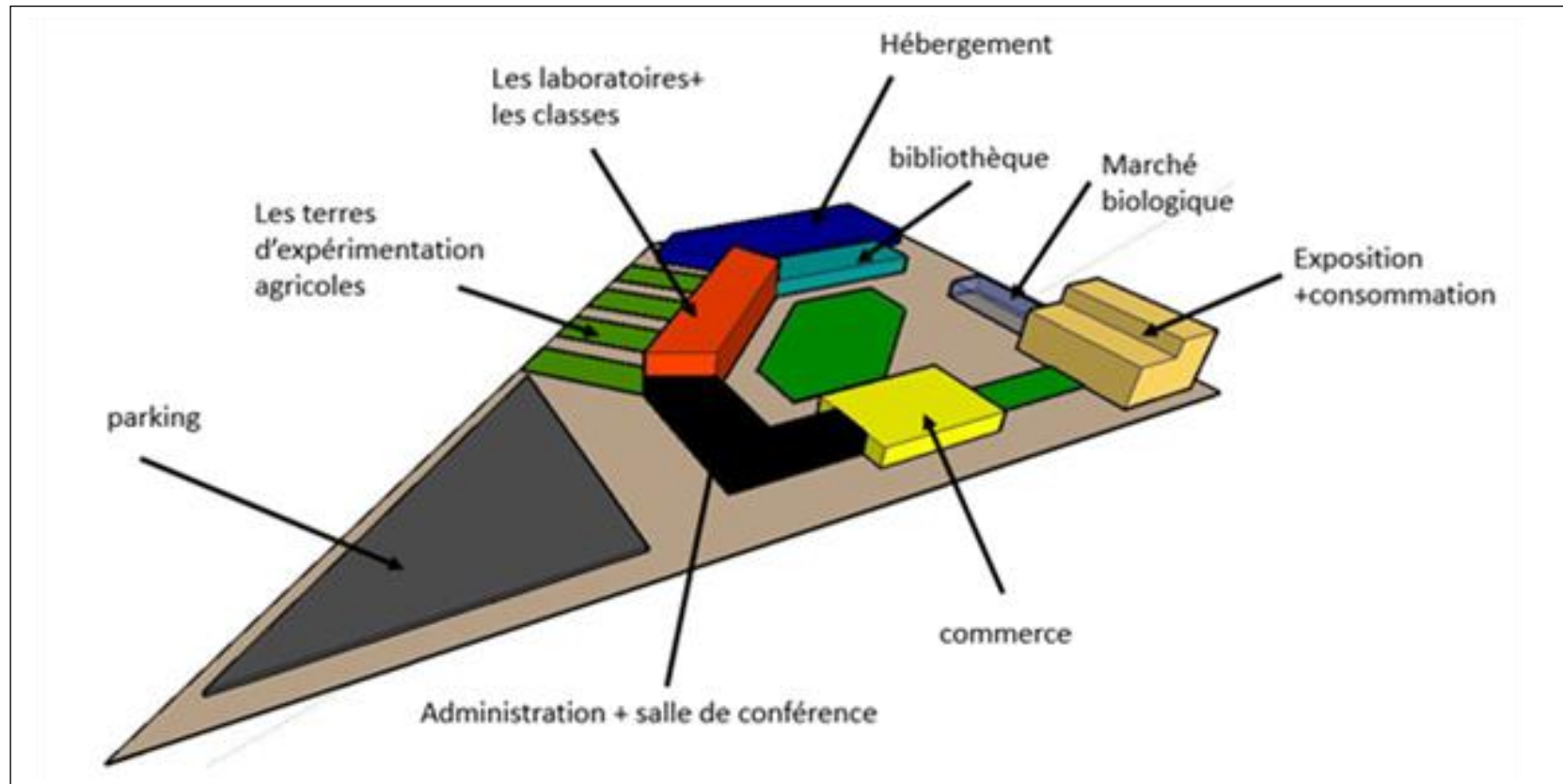
Suite à l'étude approfondie du site d'intervention et en réponse à la problématique posée, deux scénarios d'intervention sont proposés dont le retenu est une amélioration de son précédent et sera détaillé par la suite. Ils sont résumés comme suit :

### 2.2.1 Scénario 1 :

#### • Descriptif :

Le principe d'intervention est basé sur les maintiens de la caveet garder la relation entre tous les espaces.

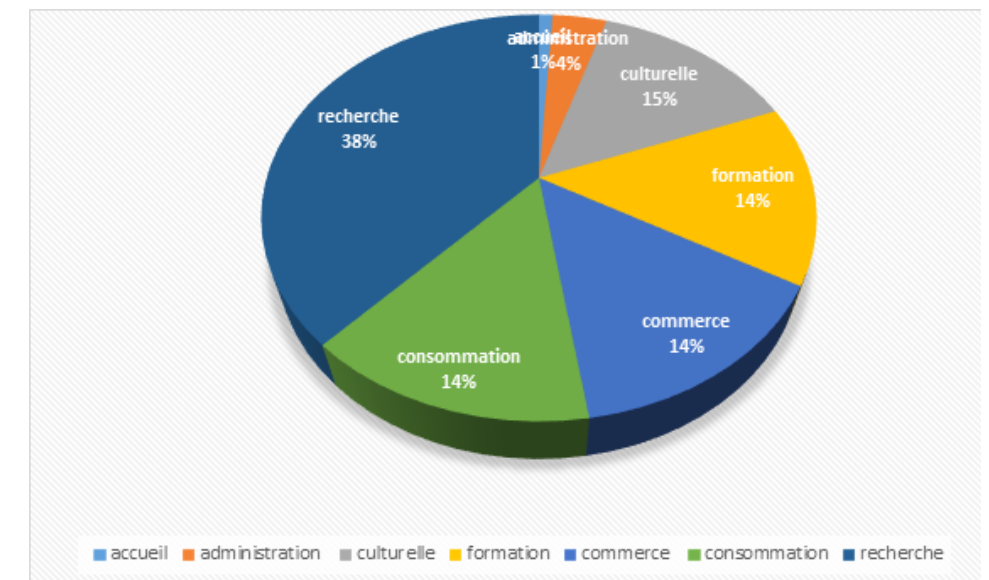
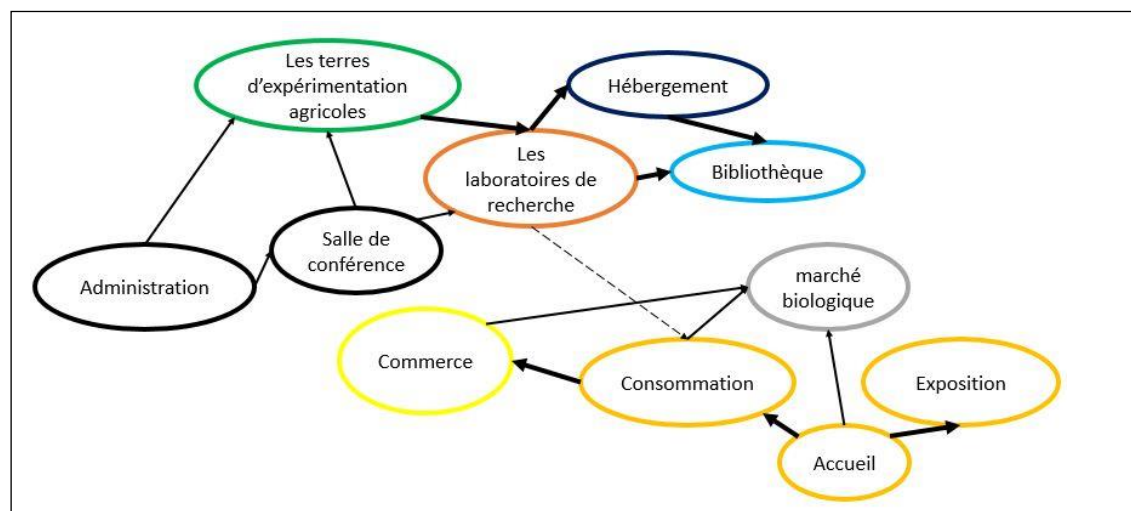
#### • Volumétrie fonctionnelle :



#### • Programme:

Fonction	Espace	Raciaux
Accueil	Hall d'accueil	3%
Gestion service	Administration	4%
Culturelle	Exposition	10%
Formation	Les classes Salle polyvalente	15%
Commerce	Boutique atelier Marché biologique	20%
Consommation	Restaurant Cafeteria Cantine	20%
Recherche	Les laboratoires Bibliothèque Les serres Les pépinières	45%

#### • Organigramme fonctionnel :

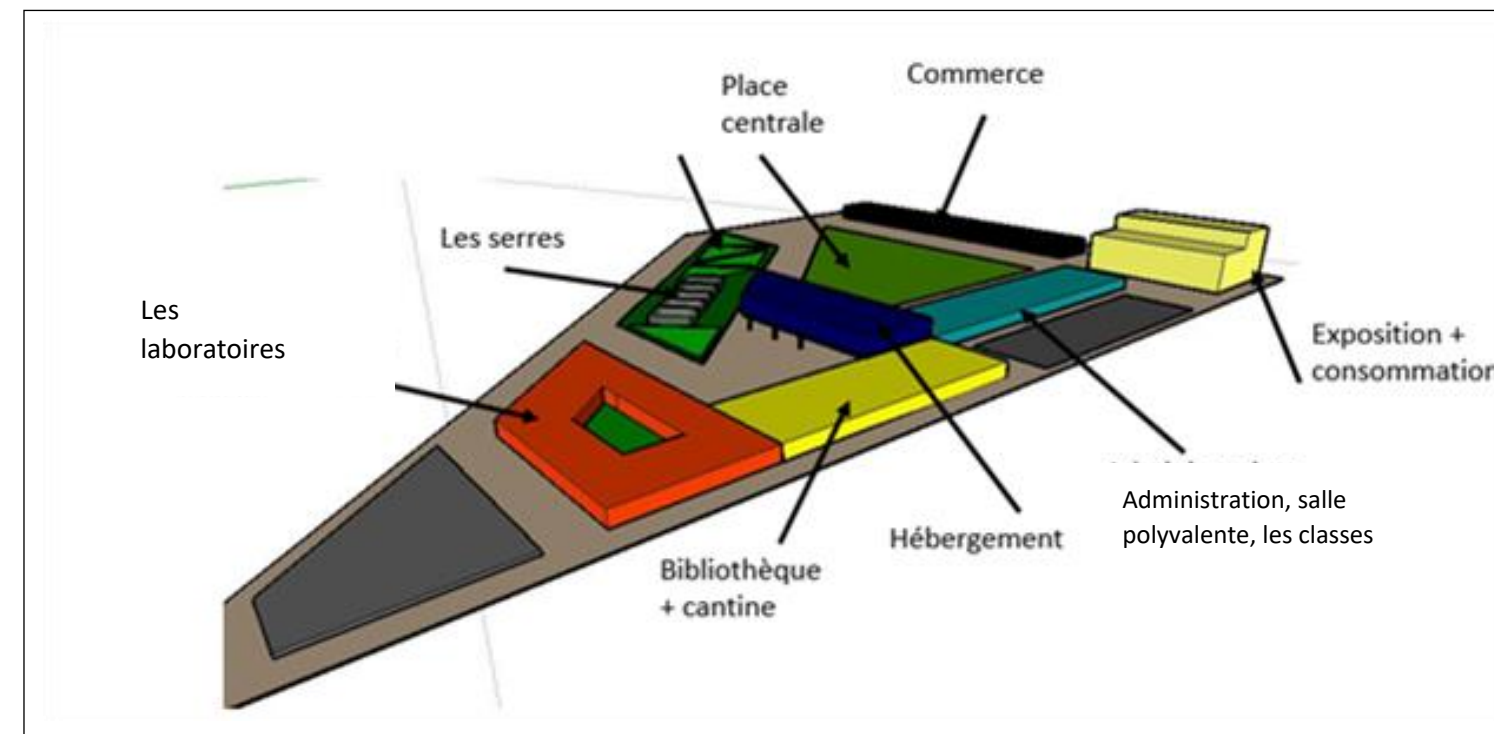
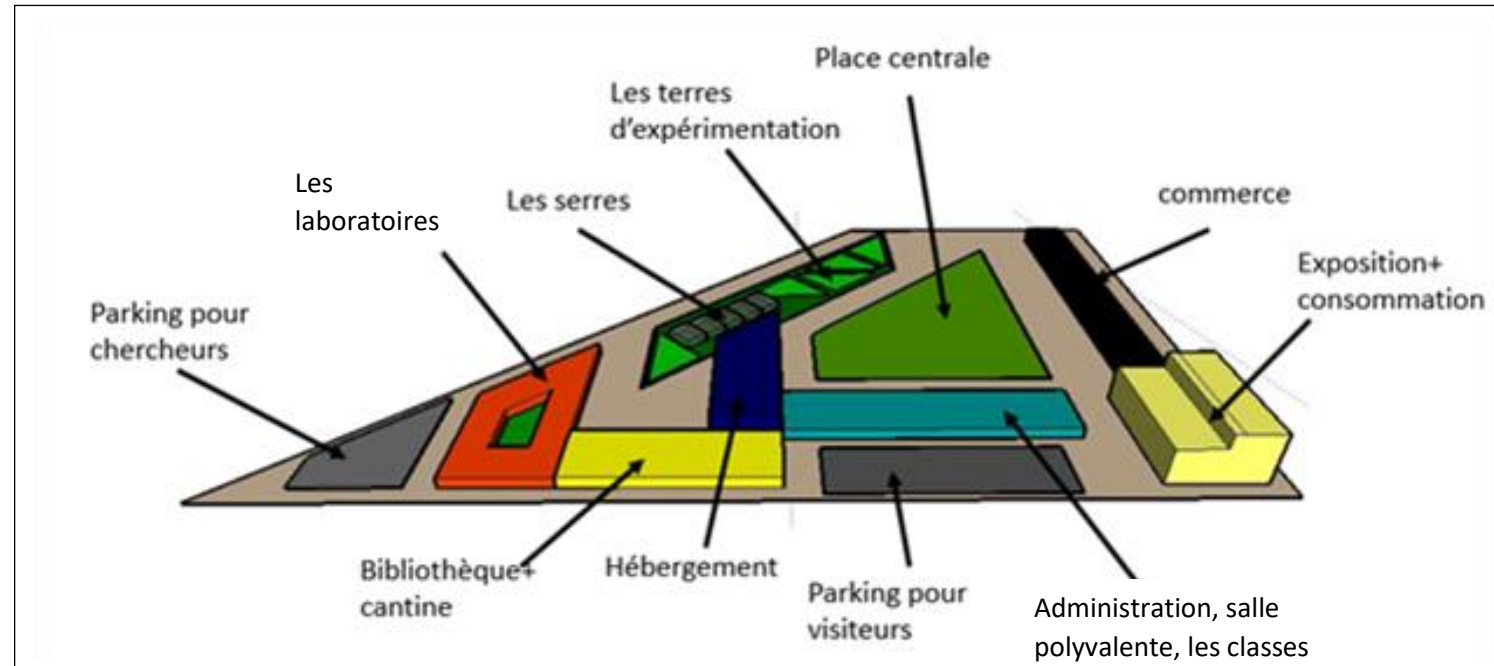




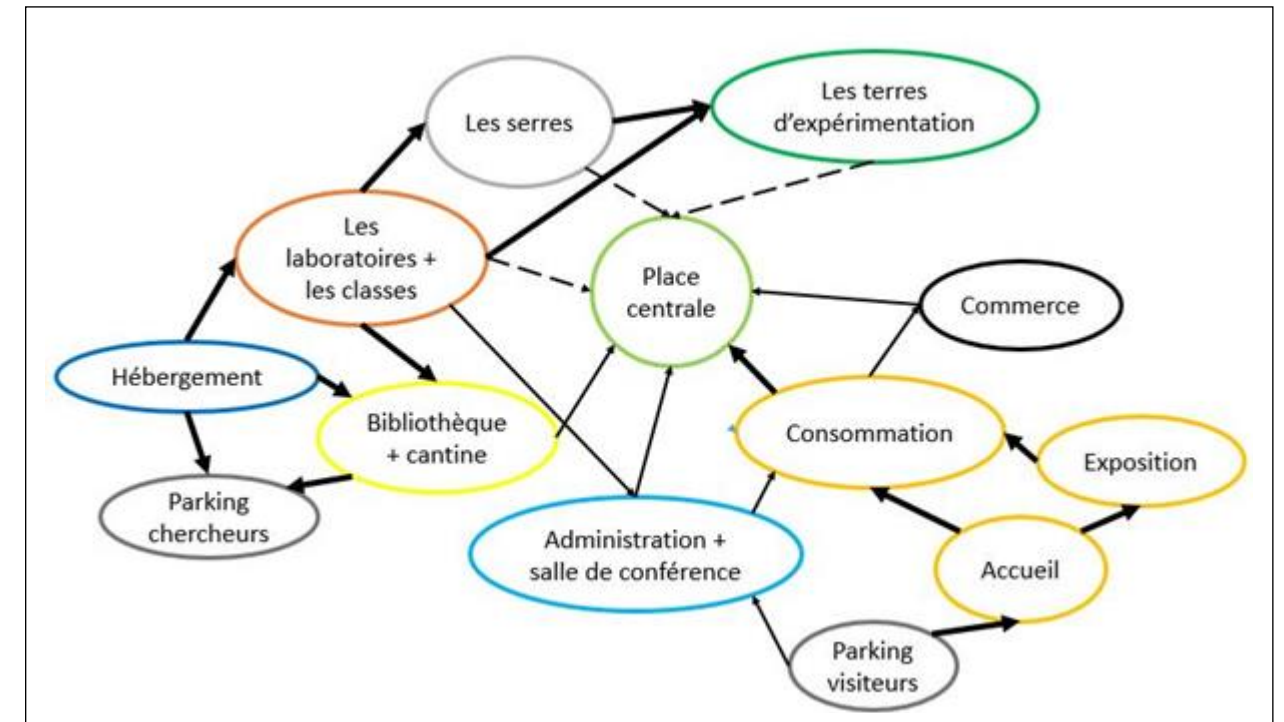
### 2.2.2 Scénario 2 (retenu) :

- **Descriptif** :Le principe d'intervention est basé sur les maintiens de la cave et séparer entre les circuits et Ouvre le projet sur la nature pour avoir une bonne intégration au site.

- **Volumétrie fonctionnelle :**

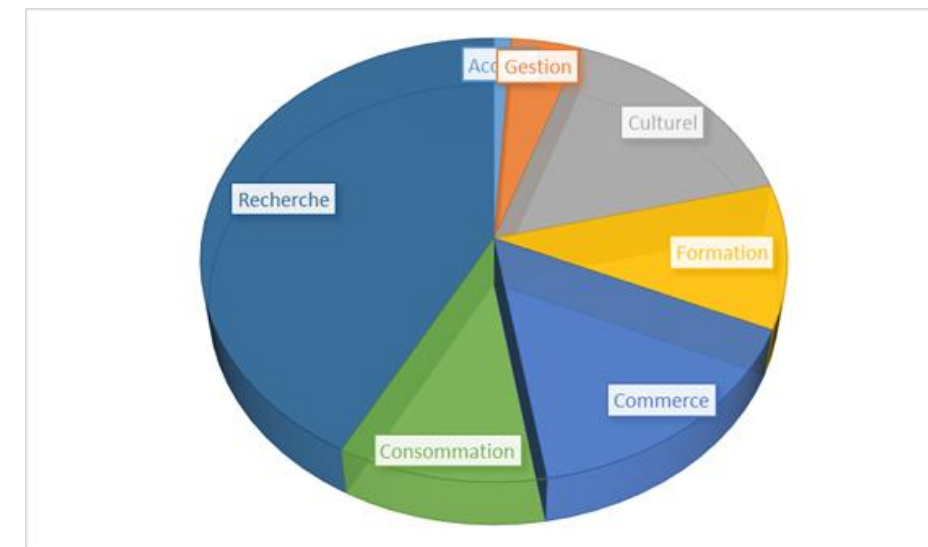


- **Organigramme fonctionnel :**



- **Programme:**

Fonction	Espace	Raciaux
Accueil	Hall d'accueil	1%
Gestion et service	Administration	4%
Culturel	Exposition	15%
Formation	Les classes - salle polyvalente	10%
Commerce	Boutique atelier – marché biologique	15%
Consommation	Restaurant- cafétéria – cantine-	10%
Recherche	Les laboratoires –bibliothèque –les serres – les pépinières	40%
Stationnement	Parking pour chercheur – parking pour visiteur	5%



## 2.3. Genèse architecturale :

### 2.3.1. Schémas et Principes d'implantation :

#### A. Première étape : Actions préliminaires

- Le point de départ de notre schéma d'implantation est de garder le bâtiment colonial abritant « la cave ENJALBERT René » en mesure de valoriser ce patrimoine.
- Prendre en considération les accès existants et faire en sorte de les réutiliser pour la nouvelle intervention.
- Tracer les limites du terrain en respectant les bâtiments coloniaux qui se trouvent à proximité de la cave.
- Ouvrir l'assiette au paysage naturel pour avoir une bonne intégration à l'environnement.

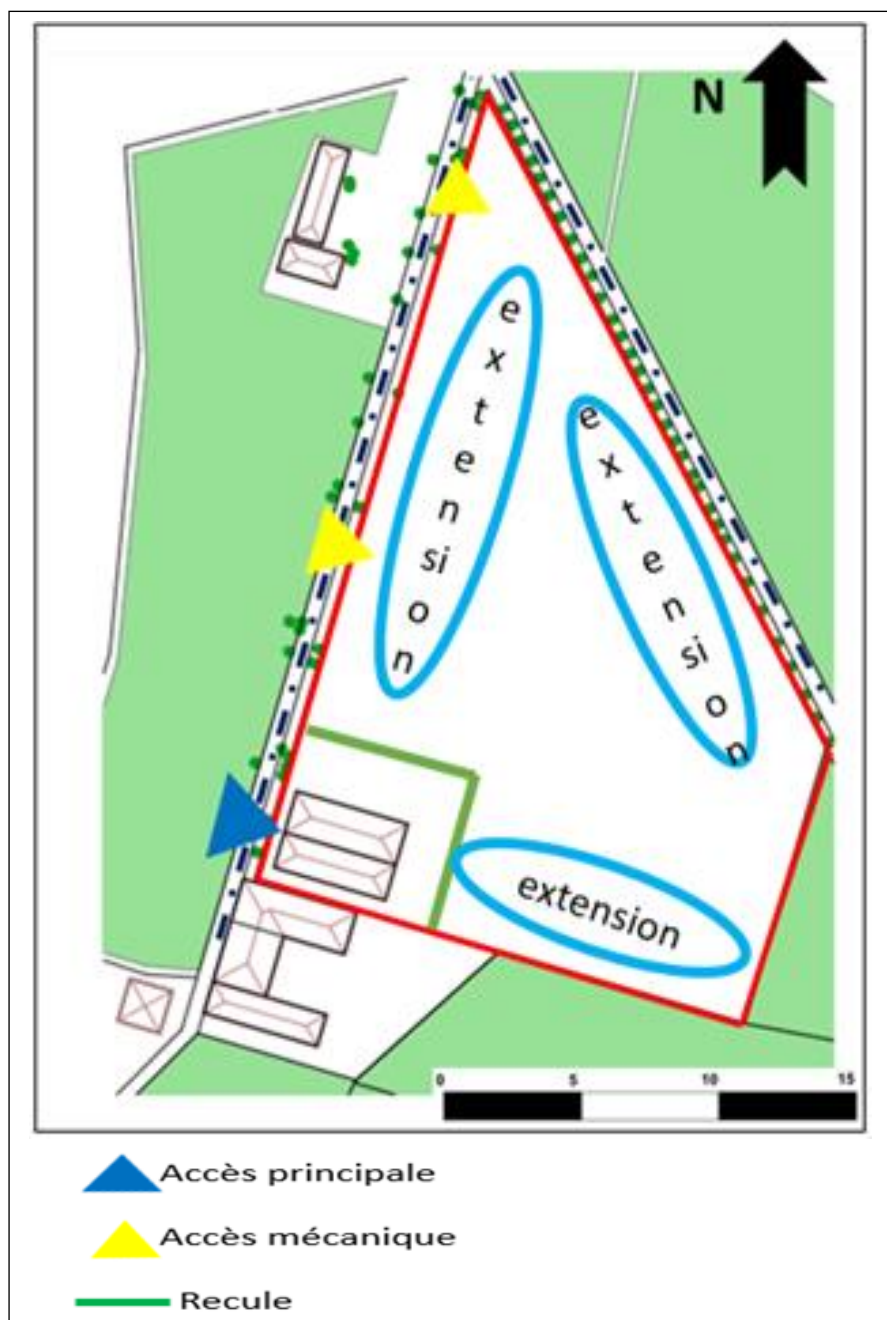


Figure 27 : schéma des décisions d'intervention <sup>93</sup>

<sup>93</sup> Etabli par l'auteur



## B.Deuxième étape : Alternatives d'implantation

- L'implantation du notre composition s'est établie selon les deux axes principaux de la cave, effectuer des reculs tout en s'assurant de ne pas s'accoler d'une façon directe à notre bâtiment pour préserver sa structure.
- Effectuer un recul pour avoir un parking des visiteurs qui est à proximité de la cave.
- L'implantation d'une place centrale pour garantir la liaison entre tous les circuits.
- Suivre les limites du terrain pour l'implantation du projet.

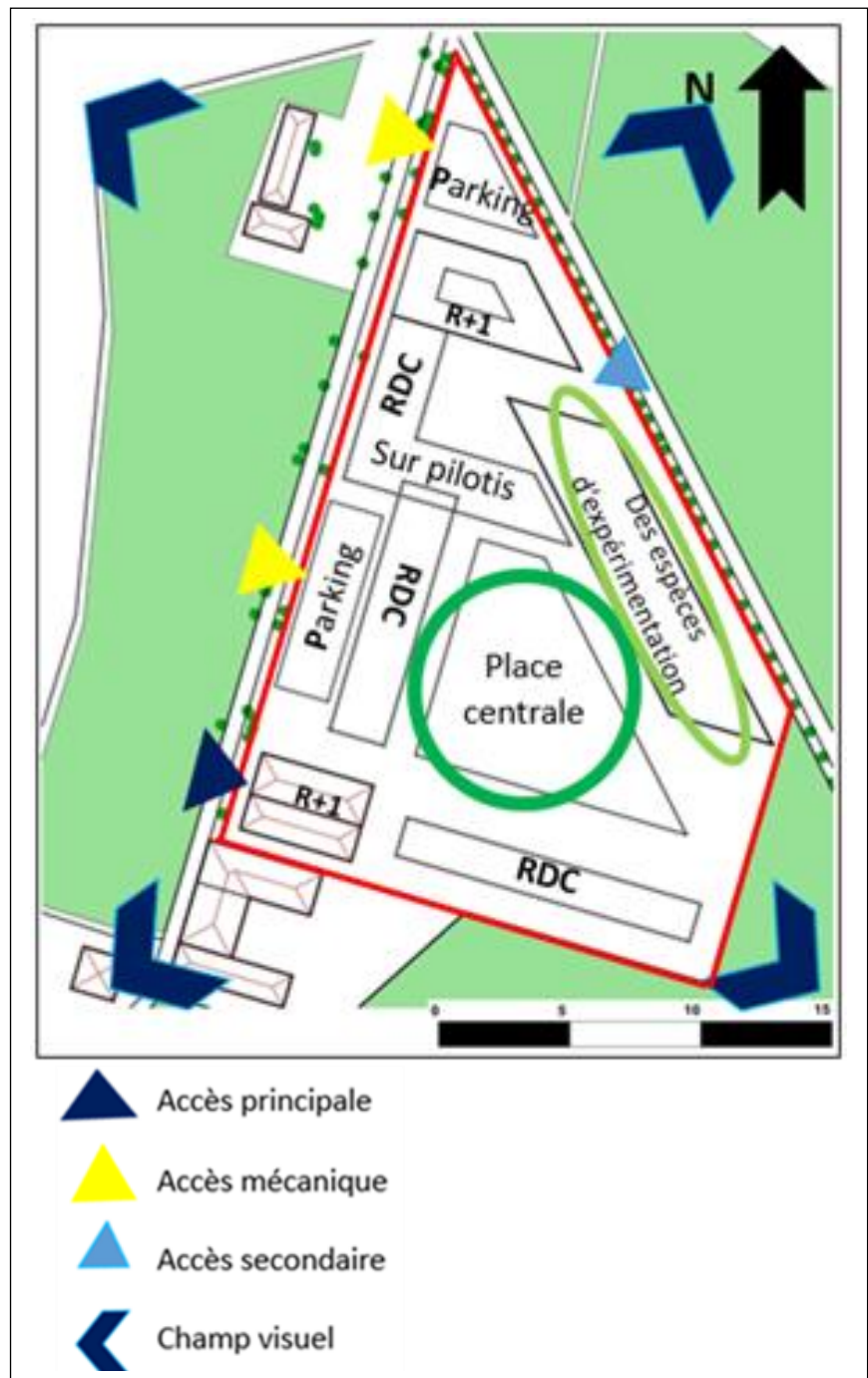


Figure 28 : schéma alternative d'implantation<sup>94</sup>

<sup>94</sup> Etabli par l'auteur

### C. Troisième étape : Organisation spatiale

- Le bâtiment colonial va abriter toutes les fonctions qui racontent l'histoire du village et de la viticulture, qui visent à garder la mémoire du lieu comme les espaces d'exposition, accueil et la consommation.
- Pour l'extension : Le bâtiment du côté sud va accueillir le commerce.
- Le bâtiment du côté nord va accueillir les laboratoires de recherche et les classes, et avoir les espèces d'expérimentation près des laboratoires.
- Une place centrale qui assure l'échange et la liaison entre visiteurs chercheurs.
- Avoir un volume sur pilotis pour donner une certaine fluidité pour l'espace.
- Avoir une cour centrale au cœur des laboratoires.

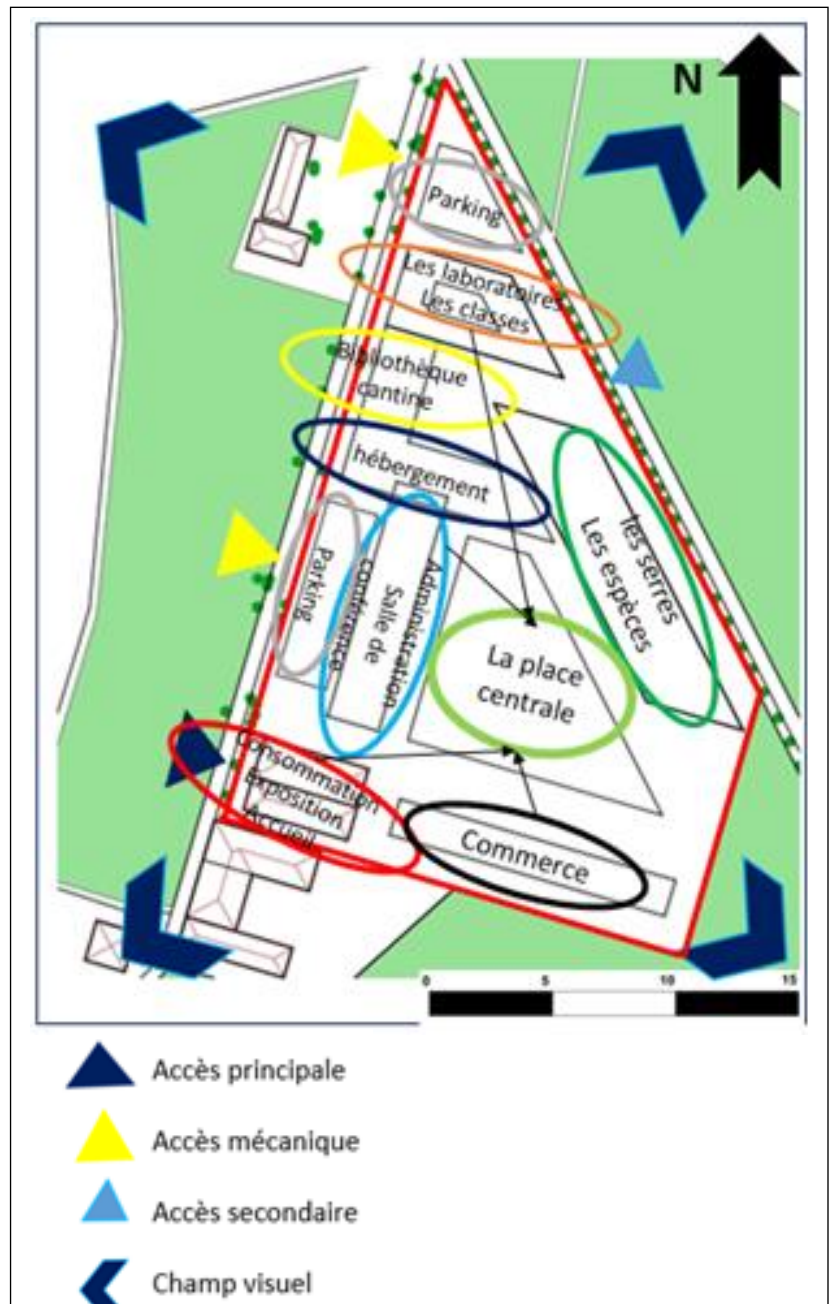


Figure 29 : schéma d'organisation spatiale<sup>95</sup>

<sup>95</sup> Etablie par l'auteur

### 2.3.2. Programme spécifique :

Suite à une analyse thématique et afin d'enrichir notre programme de base nous avons proposé des espaces qui vont être expliqués en première partie puis nous allons passer au programme spécifique portant une description des exigences et un tableau surfacique:

**Boutique-Atelier** : C'est un espace de création, d'exposition et de formation qui vise à faire découvrir les métiers et valoriser le patrimoine d'une région à travers la découverte des savoir-faire et offre la possibilité d'être en contact avec la matière et les matériaux, apprendre et exploiter de nouvelles expériences et acheter même les produits. Ce genre d'endroit favorise l'esprit d'échange, de partage et de créativité.

**Laboratoires agronomique** : Des équipes composées principalement d'ingénieurs chimistes, sont quotidiennement au service du contrôle de qualité des produits et rejets et du développement de l'agriculture notamment, grâce à son savoir-faire dans l'analyse des sols, des eaux et des végétaux.

Ces laboratoires sont au service de la recherche de la qualité, du développement et de la promotion de l'agriculture algérienne<sup>96</sup>.

**Serres chapelles** : Les serres chapelles présentent les caractéristiques suivantes :

- taille modulable en fonction du nombre de chapelles constituant la serre.
- largeur des chapelles variable de 4 à 8 m
- aération par ouvrants en toiture
- utilisation pour production à moyenne ou grande échelle
- grande durée de vie (matériaux en aluminium / acier, verre)
- une ressource humaine qualifiée et des outils de recherche scientifique<sup>97</sup>

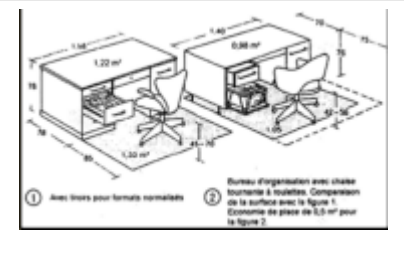
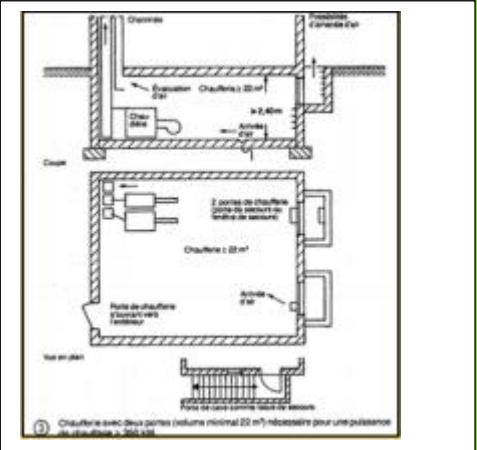
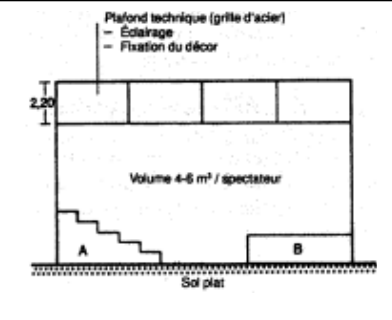
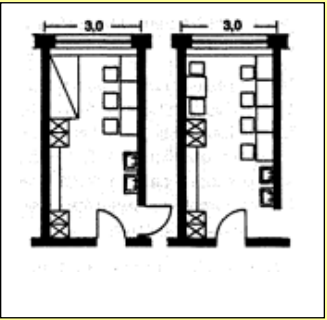
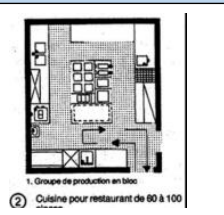
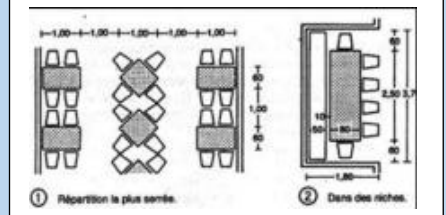
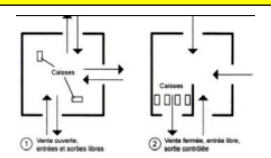

### 2.3.3. Tableau surfacique détaillé :

Le tableau suivant présente le programme détaillé de la ferme pilote agronomique et l'ensemble des normes à respecter lors de la conception des espaces. Ces normes sont des dimensions et des mesures calculées à partir des ratios qui nous résultent des espaces proportionnelles et fonctionnelles.

---

<sup>96</sup>[www.fertial-dz.com](http://www.fertial-dz.com)

<sup>97</sup>Dispositif | Serres | Guide Bâtiment Durable <https://www.guidebatimentdurable.brussels> › serres.

Fonction	Espace	Sous espace	Surface m <sup>2</sup>	Exigence																				
Accueil	Hall d'accueil	Réception	23	Espace ouvert en double hauteur.																				
		Hall	70																					
Gestion et service	Administration	Bureau de gérant	25	 																				
		Bureau de comptable	25																					
		Bureau de secrétariat	11																					
		Salle de réunion	25																					
		Salle d'archive	11																					
		Infirmierie	20																					
		Sanitaire H/F	23																					
		Bureau du personnel	25																					
		Office de tourisme	Réception / Attente		20																			
			Bureau d'informations		23																			
Locaux technique	Chaudière	60*2																						
	Bâche à eau	45*2																						
	Groupe électrogène	50*2																						
Culturelle	Exposition permanente	Hall d'exposition	118	 																				
		Galerie sur les cuves	300																					
	Salle polyvalente	Salle de projection	247																					
		Hall d'exposition	170																					
		Scène	50																					
		Loge H/F	26																					
		Local matériel	16																					
		SAS	55																					
		Sanitaire H/F	24																					
		Ateliers	160																					
		La régie	20																					
billetterie	25																							
Consommation	Restaurantcafétéria	Salle de consommation	400	 <table border="1" data-bbox="1855 1270 2151 1470"> <thead> <tr> <th>Aménagement</th> <th>Places assises</th> <th>Service m<sup>2</sup>/place</th> <th>Self-service m<sup>2</sup>/place</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Table carrée 4</td> <td>4</td> <td>1,25</td> <td>1,25</td> </tr> <tr> <td>Table rectang. 4</td> <td>4</td> <td>1,10</td> <td>1,20</td> </tr> <tr> <td>Table rectang. 8</td> <td>8</td> <td>1,05</td> <td>1,10</td> </tr> <tr> <td>Table rectang. 8</td> <td>8</td> <td>1,05</td> <td>1,05</td> </tr> </tbody> </table> 	Aménagement	Places assises	Service m <sup>2</sup> /place	Self-service m <sup>2</sup> /place	Table carrée 4	4	1,25	1,25	Table rectang. 4	4	1,10	1,20	Table rectang. 8	8	1,05	1,10	Table rectang. 8	8	1,05	1,05
		Aménagement	Places assises		Service m <sup>2</sup> /place	Self-service m <sup>2</sup> /place																		
		Table carrée 4	4		1,25	1,25																		
		Table rectang. 4	4		1,10	1,20																		
		Table rectang. 8	8		1,05	1,10																		
		Table rectang. 8	8		1,05	1,05																		
Cuisine	60																							
Sanitaire H&F	23																							
Vestiaire	20																							
Stockage	10																							
Chambre froide	10																							
Commerce	Atelier boutique	Locaux	30 m <sup>2</sup> / local 24 m <sup>2</sup> / local	 																				
	Marché biologique	Espace de vente	200																					
Stationnement	Parking	Sanitaire H/F	12																					
		Parking visiteurs	40 places véhicules 5 places bus																					
Formation	Classes	Parking chercheurs	20 places																					
		classe de greffage	50																					
		classe d'irrigation	50																					

Recherche	Laboratoires	classe de récolte	50		
		classe pour investisseurs	50		
		salle des profs	25		
		Espace de travail des chercheurs	200		
		Sanitaires H&F	40		
		Laboratoire d'analyse végétale	70*2		
		Laboratoire d'analyse de terre	70*2		
		Laboratoire d'engrais organique	70*2		
		Laboratoire de composition	70*2		
		Espaces des chambres de culture	217*2		
		Serres chapelles	serre d'expérimentation agricole		90*4
		Bibliothèque	Bureau du bibliothécaire		25
			Espace de lecture		312
Stockage	50				
Sanitaires H&F	12				
Hébergement	Chambre	20 Chambres	36/ chambre		
		Salle de gym	Accueil		10
			La salle		105
	Sanitaire		6		
	Salle de jeux	bar	124		
		La salle de jeux			
	Cantine	Salle de consommation	155		
		Cuisine	100		
		Stockage	22		
		Sanitaire	15		

Tableau 04 : programme spécifique

Surface du terrain : 2.9 ha

Surface bâtie : 8564.23 m<sup>2</sup>

Surface non bâtie : 21115.77 m<sup>2</sup>

Nombre de place de stationnement : 62 places

Capacité d'accueil : 650 personnes



### 2.3.4. Descriptif des plans :

#### Plan de masse :

Notre projet affiche une implantation qui épouse la forma de l'assiette d'intervention, sa vocation patrimoniale est assurée par l'ancienne cave à vin « ENJALBERTRENE » sauvegardée avec quatre nouvelles extensions pour donner naissance au concept d'une ferme pilote qui favorise la mixité fonctionnelle et la rénovation.

L'accès principal du projet est assuré depuis le côté ouest au niveau de la cave (pour visiteurs) et un autre pour les chercheurs, et un accès secondaire depuis le côté nord. Pour les accès mécaniques ont été proposés sur le côté ouest un parking pour les visiteurs qui est près de la cave et un autre pour les chercheurs près des laboratoires.

Passant par la cave qui contient le hall d'accueil, les ateliers, boutiques et le restaurant-café, on arrive à la place centrale qui contient plusieurs placettes minérales qui distribuent aux différents blocs (commerce, formation et recherche) et aussi elle assure la relation et la communication entre le public et les chercheurs.

Notre projet est divisé en deux entités, une de ces dernières est dédiée au large public et l'autre est dédiée pour les chercheurs reliés avec une place centrale c'est là où on assure la communication entre toutes les catégories.

En parallèle de la façade nord-est on trouve les serres d'expérimentation et les pépinières.



Figure 30 : référence stylistique pour les pépinières<sup>98</sup>.

**Entité sud :** pour le large public

**L'ancienne cave :** c'est l'espace le plus important influant du projet. En franchissant l'accès principal on découvre un grand hall d'accueil en double hauteur et qui est attirant c'est l'ambiance intérieure d'un esprit industriel avec toute la tuyauterie qui est apparente. Pour les cuves de vin ont été soigneusement gardées et transformées en **un office de tourisme** et des **ateliers boutiques** qui sont spécialisés dans la production des produits terroirs, et un espace d'exposition de ces produits. Puis il est proposé au public d'accéder sur le haut des cuves où on trouve une présentation géographique et historique d'Ain Kihal.

---

<sup>98</sup>[www.pinterest.com](http://www.pinterest.com).

Pour la deuxième partie de la cave est dédié au **restaurant cafétéria** qui est en double hauteur, équipé d'une cuisine et d'un bar accueille les visiteurs ou le personnel pour se poser dans un espace de consommation doté d'une scène qui peut accueillir des artistes pour animer l'atmosphère



**Figure 31** : référence stylistique pour l'aménagement du restaurant cafétéria<sup>99</sup>

A proximité de la cave on trouve le **marché biologique** en un grand espace en toiture inclinée, et aussi l'espace qui est dédié à l'**exposition temporaire** qui peut recevoir différentes thématiques chaque période par exemple des salons d'agriculture.

Le **bloc administratif** se trouve à proximité de la cave et accessible via la place centrale. Il se compose de 3 étages liés avec une cage d'escalier et un ascenseur. Le RDC est consacré pour l'infirmerie et la salle de la télé surveillance et des bureaux, le 1<sup>er</sup> étage pour les bureaux du personnel pour la gestion de l'équipement. À côté c'est le **bloc de formation** accueil des classes pour agriculteurs (d'irrigation, greffage, et la récolte) et pour les investisseurs, et une salle des profs.

La **salle polyvalente** c'est le volume qui relie entre les deux entités. Elle est en double hauteur et accessible aussi la place centrale, elle est consacrée pour tous types d'événements, elle est dotée de loges pour les artistes, des locaux de matériel, une régie et des salles d'autre salle à l'étage.

**Entité nord** : les chercheurs

C'est là qu'on trouve le bloc **des laboratoires de recherches**, il abrite sur les 2 niveaux 10 laboratoires (spécialité agronomie), locaux de matériels, des espaces pour les chambres de culture, des bureaux et un jardin d'hiver où les chercheurs prennent le soleil et aussi un puits de lumière naturelle.

Les 2 autres blocs abritent la **bibliothèque et la cantine** et à proximité c'est le volume qui est sur pilotis qui abrite l'**hébergement**. Et il contient 20 chambres équipées d'une kitchenette, sanitaire, salle de bain et un espace de travail (5 chambres double et 15 chambres simple), une **salle de gym** et une **salle de jeux**.

### 2.3.5. Lecture stylistiques des façades :

---

<sup>99</sup> Idem

- Nous avons pris soin de garder les façades initiales de la cave avec la majorité de ses éléments comme vecteur de mémoire et de nostalgie, ajout le rajout de quelques ouvertures à but fonctionnelle tous en respectant l'intégration parfaite avec l'ancien.
- La notion du plein et de vide pour avoir une façade rythmé.
- L'utilisation des ouvertures verticales.
- L'utilisation de toitures inclinées pour le marché biologique et l'espace d'exposition temporaire pour avoir une bonne intégration avec la cave.
- L'utilisation des toitures plates pour créer la distinction entre l'ancien et le nouveau.
- L'utilisation des matériaux modernes (l'acier et le verre).
- L'utilisation de surfaces vitrées pour créer une relation entre l'intérieur et l'extérieur tout en assurant une continuité visuelle.



Figure 31 : éléments de la façade principale



## Approche technique :

### A. Structure Porteuse :

Pour la structure du bâtiment de la cave ENJALBERT RENE elle est mixte avec des murs porteurs d'une épaisseur de 40 cm recouverte d'une charpente en bois. Un mur de soutènement est mis en place au côté Sud du bâtiment pour protéger les anciennes fondations.

Pour l'extension nous avons choisi deux types de structures (mixte et en béton armé) :

**La structure mixte acier/béton** : est le cas de structure mixte le plus fréquent et le plus utilisé dans le domaine de la construction. Dans notre projet, nous avons utilisé la structure mixte dans le côté Sud et le bloc de la salle polyvalente. Parmi ses avantages :

- Les grandes portées.
- Une grande flexibilité et de nombreuses possibilités lors de la conception.
- La rapidité d'exécution.
- La légèreté.
- La résistance au feu et à la corrosion.
- Les structures mixtes s'adaptent facilement aux modifications susceptibles de se produire durant la vie d'un bâtiment.

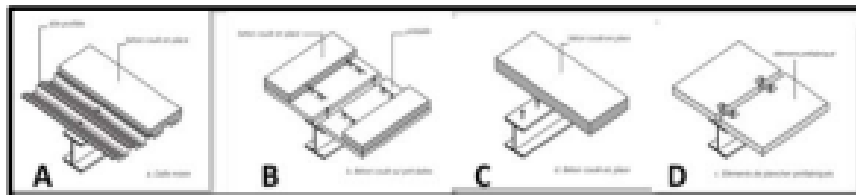


Figure 32 : Types de dalles pour les poutres mixtes<sup>100</sup>

**Une structure poteau-poutre en béton armé** : est utilisée dans le côté nord. Il réplique à des critères d'hygiène, de résistance et de durabilité tels que :

- Haute résistance à la compression et à la traction.
- Liberté de formes.
- Résistance au feu.
- Une mise en œuvre facile et ne nécessite pas une main d'œuvre très qualifiée.
- Économiquement abordable et sa disponibilité.

- Les fondations : Selon les données géotechniques du site, le choix des fondations s'est établi sur le système de fondations superficielles: Des semelles filantes pour le sous-sol qui présente des murs voiles et des semelles isolées pour le reste de la structure.

- **Les fondations** : Le choix des fondations s'est établi sur le système de fondations superficielles : Des semelles isolées pour l'ensemble.

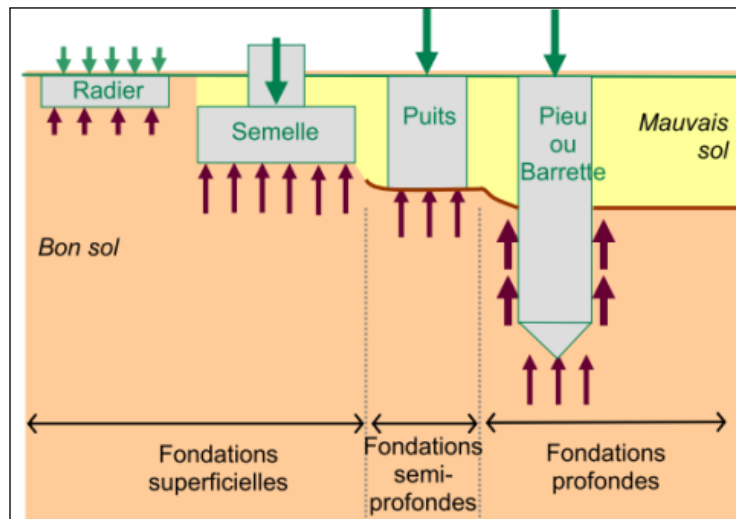


Figure 33 :Types de fondations<sup>101</sup>

- **Les poteaux** : Ce sont des éléments porteurs verticaux avec armature incorporée qui servent comme points d'appui pour les éléments horizontaux de l'ossature tel que les poutres, les linteaux, les planchers, ces derniers travaillent surtout en compression.
- **Les planchers** :Ce sont des éléments horizontaux qui séparent deux niveaux du bâtiment et supportant des charges,ces derniers sont destinés à transmettre les charges verticales aux poutres qui à leurtour les transmettent aux poteaux. Les types de planchers choisis pour notre projet sont **les planchers à corps creux** d'une épaisseur de 21 cm et **les planchers en béton armé** de 15 cm .

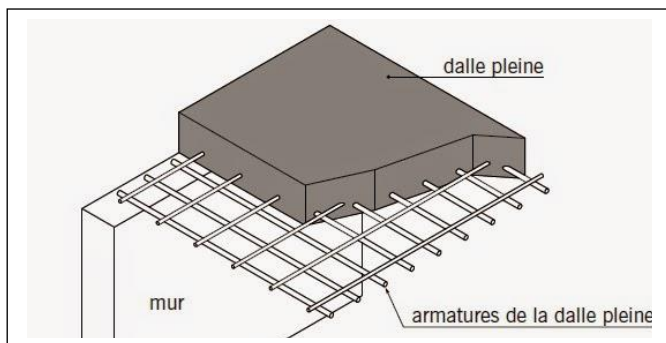


Figure 34 :Modèle de plancher en Béton armé<sup>102</sup>.

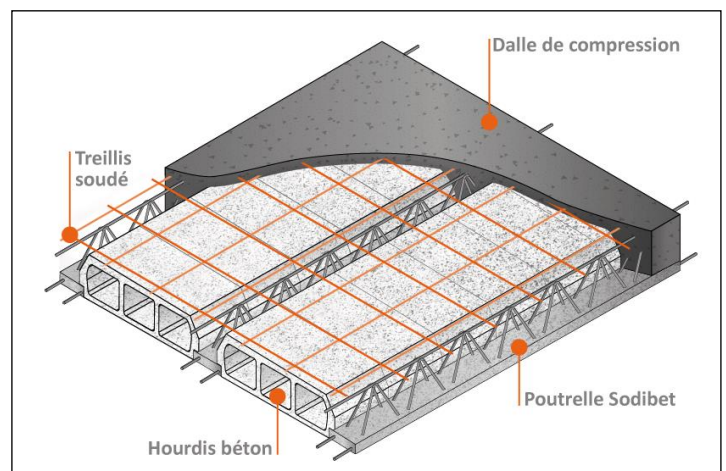


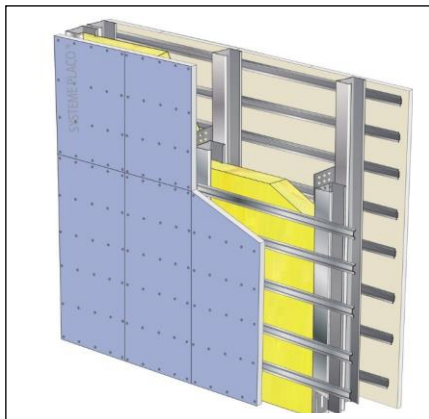
Figure 35 : Eléments principaux d'un plancher à corps creux<sup>103</sup>.

- **Les joints** :Des joints de dilatation sont mis en place chaque 25 mètres.

<sup>100</sup> Ferrailage d'une dalle pleine

<sup>101</sup>Site internet :<http://www.sodibet.com/planchers.php>

- **Les cloisons extérieure** : sont d'une épaisseur de 30cm en double cloison de brique avec lame d'air, combinée avec des éléments préfabriqués horizontaux, c'est le système le plus courant. Il est constitué :
  - De panneaux de polystyrène expansé, de panneaux semi-rigides de laine minérale, de verre cellulaire ou de polyuréthane, ... Ces panneaux sont collés et/ou fixés mécaniquement au support.
  - D'un enduit de finition armé d'un treillis synthétique ou métallique.
- **Les cloisons intérieures** : nous avons choisi d'utiliser :
  - Les cloisons en brique de 15cm : ce sont des cloisons qui séparent les espaces intérieurs et assurent un bon niveau d'isolation phonique et thermique, et sont utilisées pour les locaux humides (sanitaire, ...)
  - Les cloisons des bureaux : Pour les espaces de travail calmes et à faible influence publique nous avons choisi des cloisons intérieures en Placoplatre .
  - Les cloisons vitrées : sont de hautes performances, démontables et résistantes au feu. Ces cloisons sont montées sur une ossature en aluminium<sup>103</sup>, et ils sont traités en verre de 6 ou 8 mm Avec des stores à l'intérieur.



**Figure 36** : cloisons en Placoplatre<sup>104</sup>



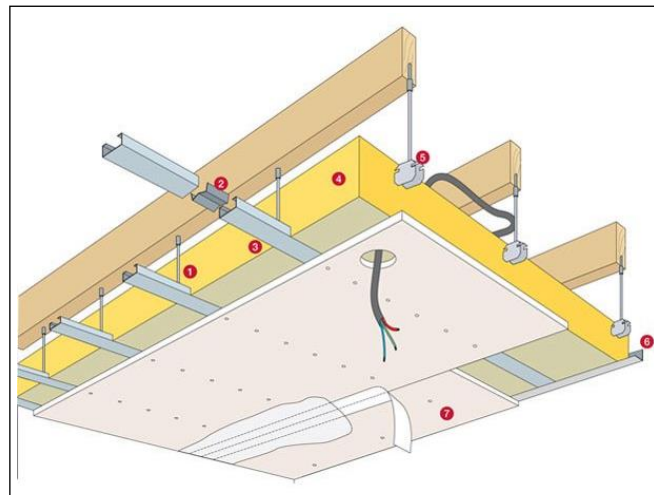
**Figure 37** : cloisons vitrées<sup>105</sup>

- **Murs rideaux** : C'est un mur de façade léger qui assure la fermeture mais ne contribue pas à la stabilité du bâtiment. Il se caractérise par :
  - Installé sur la façade extérieure de l'ossature porteuse du bâtiment.
  - Son poids propre et la pression du vent sont transmis à l'ossature par l'intermédiaire d'attaches.
  - Le confort intérieur est assuré par l'utilisation d'un vitrage composé de deux plaques de verre.

<sup>102</sup>Site web: <http://www.espace-cloisons-alu.fr/galerie/modeles-configuration-3d>.

<sup>103</sup> Idem

- **Le faux plafond** : Des faux plafonds de 30 cm sous poutre sont accrochés au plancher avec un système d'ancrage<sup>104</sup> sur des rails métalliques réglables conçus pour permettre :
  - Le passage des gaines techniques, l'électricité et de plomberie, masquant le plancher et ajoutant un aspect esthétique et assurant un confort acoustique.
  - La protection de la structure du feu.
  - Installation des lampes d'éclairages, des détecteurs d'incendie et de fumée.



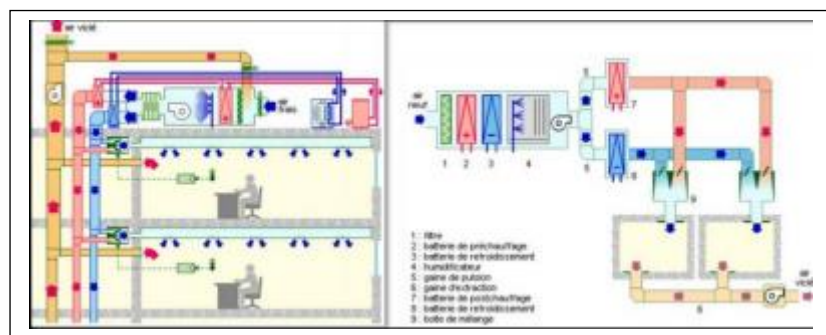
**Figure 38:** le système d'ancrage<sup>107</sup>

## B. L'alimentation en eau :

Nous avons prévu deux bâches à eau qui auront le rôle d'alimenter tous les espaces qui nécessitent l'utilisation de l'eau comme les ateliers-boutiques, les sanitaires et le restaurant/caféteria et les laboratoires.

## C. Chauffage et climatisation :

La climatisation centrale également appelée conditionnement d'air est une installation qui permet de climatiser la totalité d'un bâtiment. Les besoins du bâtiment sont généralement pris en compte et l'installation vise à harmoniser la température, l'humidité et la qualité de l'air du bâtiment tout en minimisant la consommation d'énergie.



**Figure 39:** Schéma du système tout air<sup>108</sup>

<sup>104</sup>Site web: <http://www.systemed.fr>.

# **DOSSIER GRAPHIQUE**



Plan de masse :



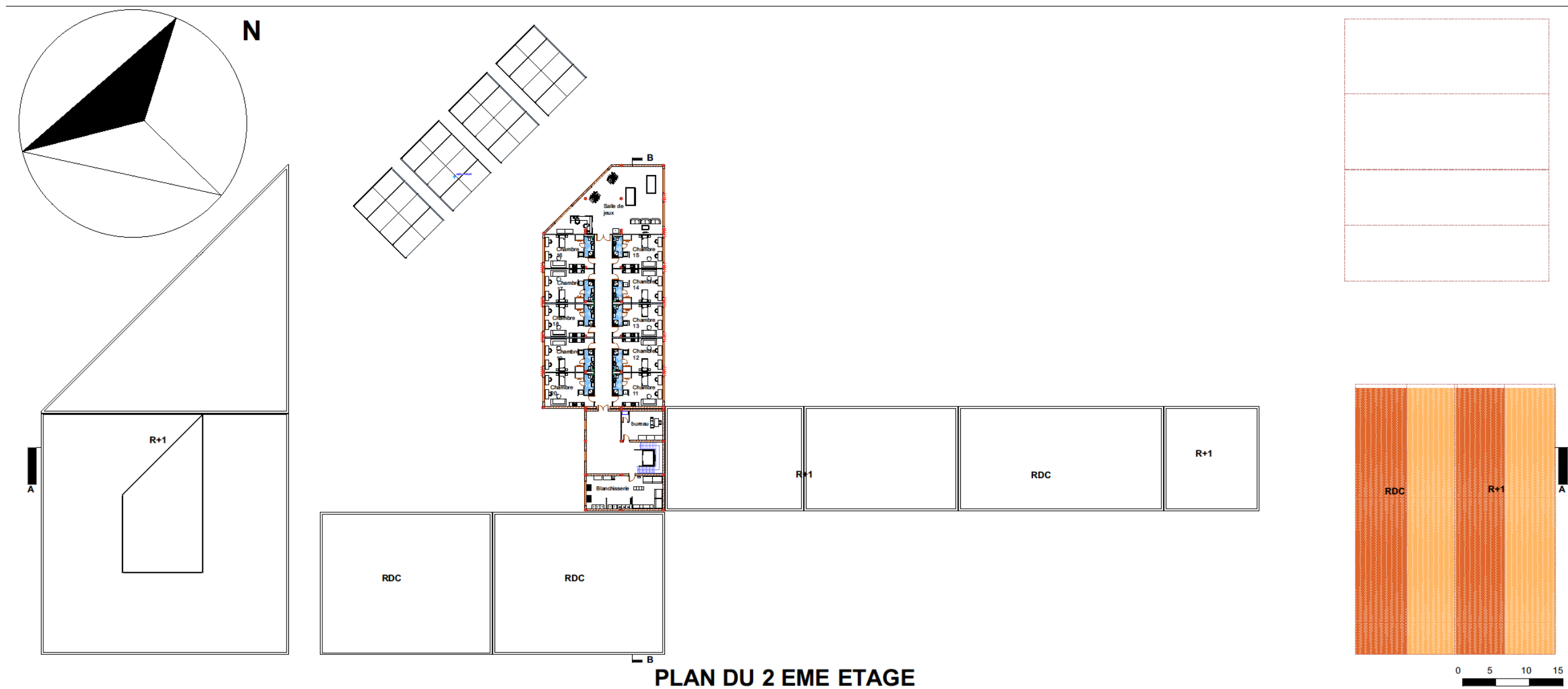


Plan du Rez de chaussée :

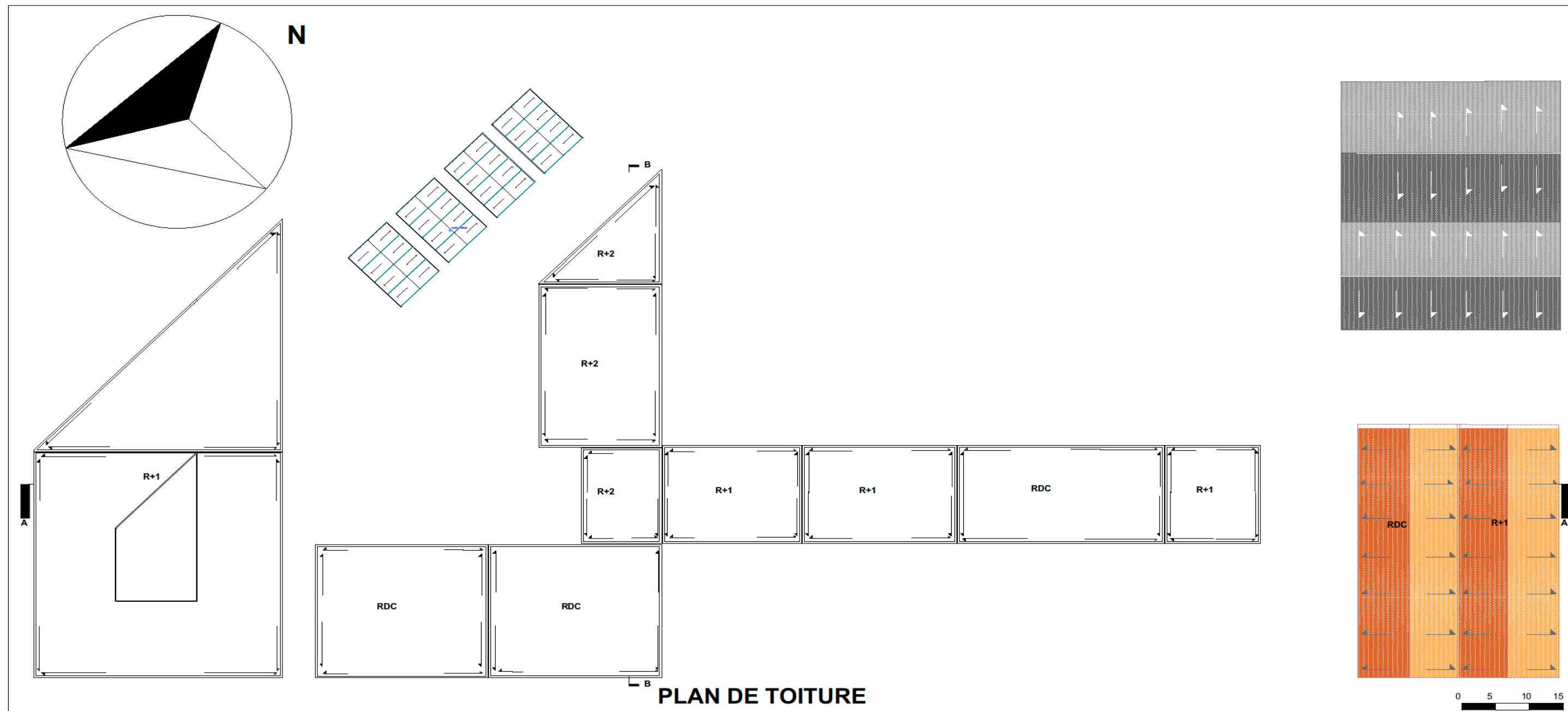




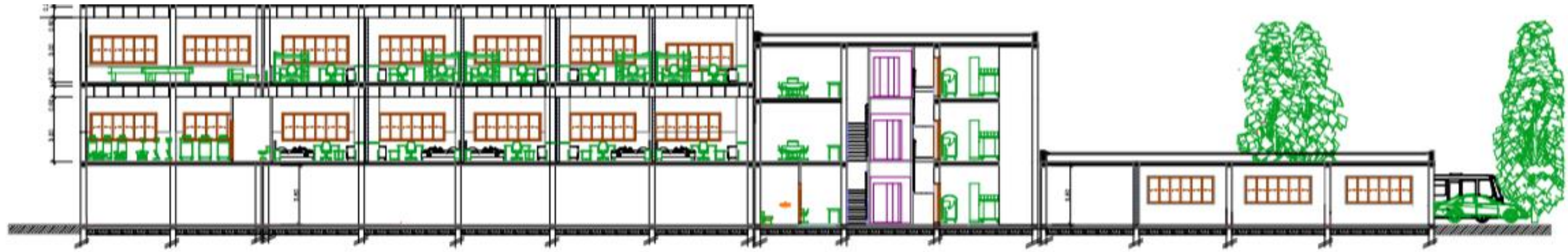
# Plan du 2ème étage :



# Plan de toiture :



# LES COUPES



COUPE BB



COUPE AA

# LES façades



Façade principale



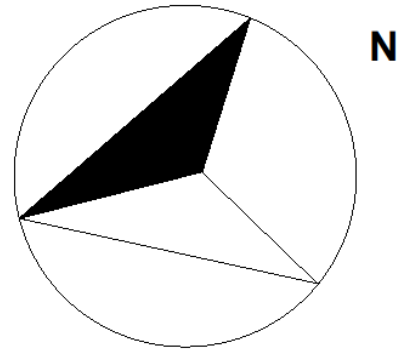
façade ouest intérieur



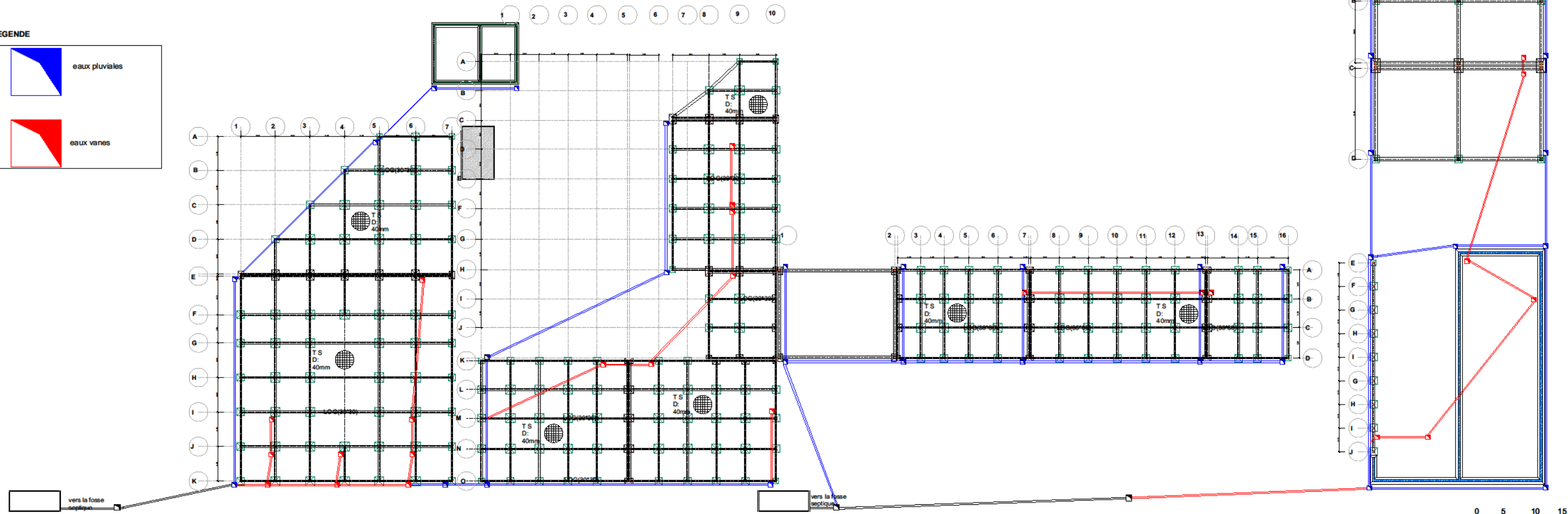
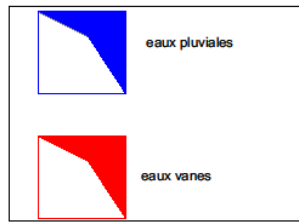
Façade sud intérieur



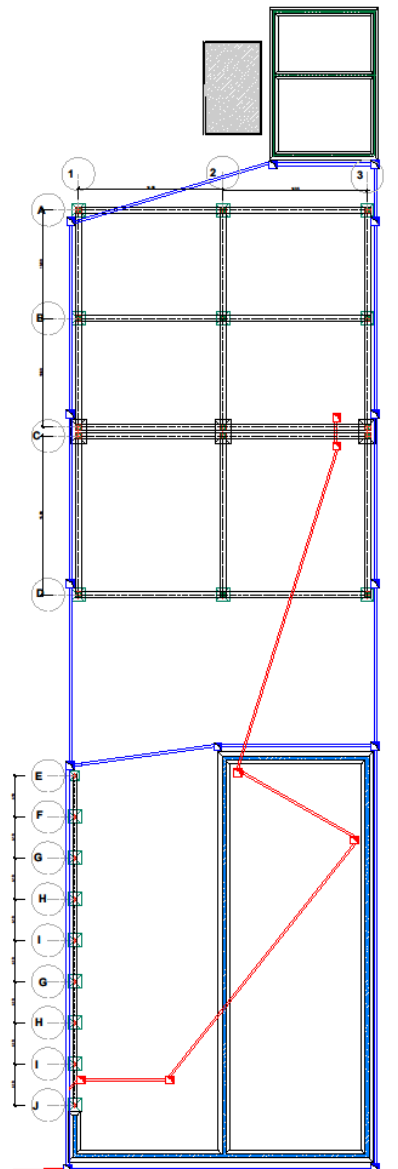
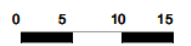
# Plan de fondation :



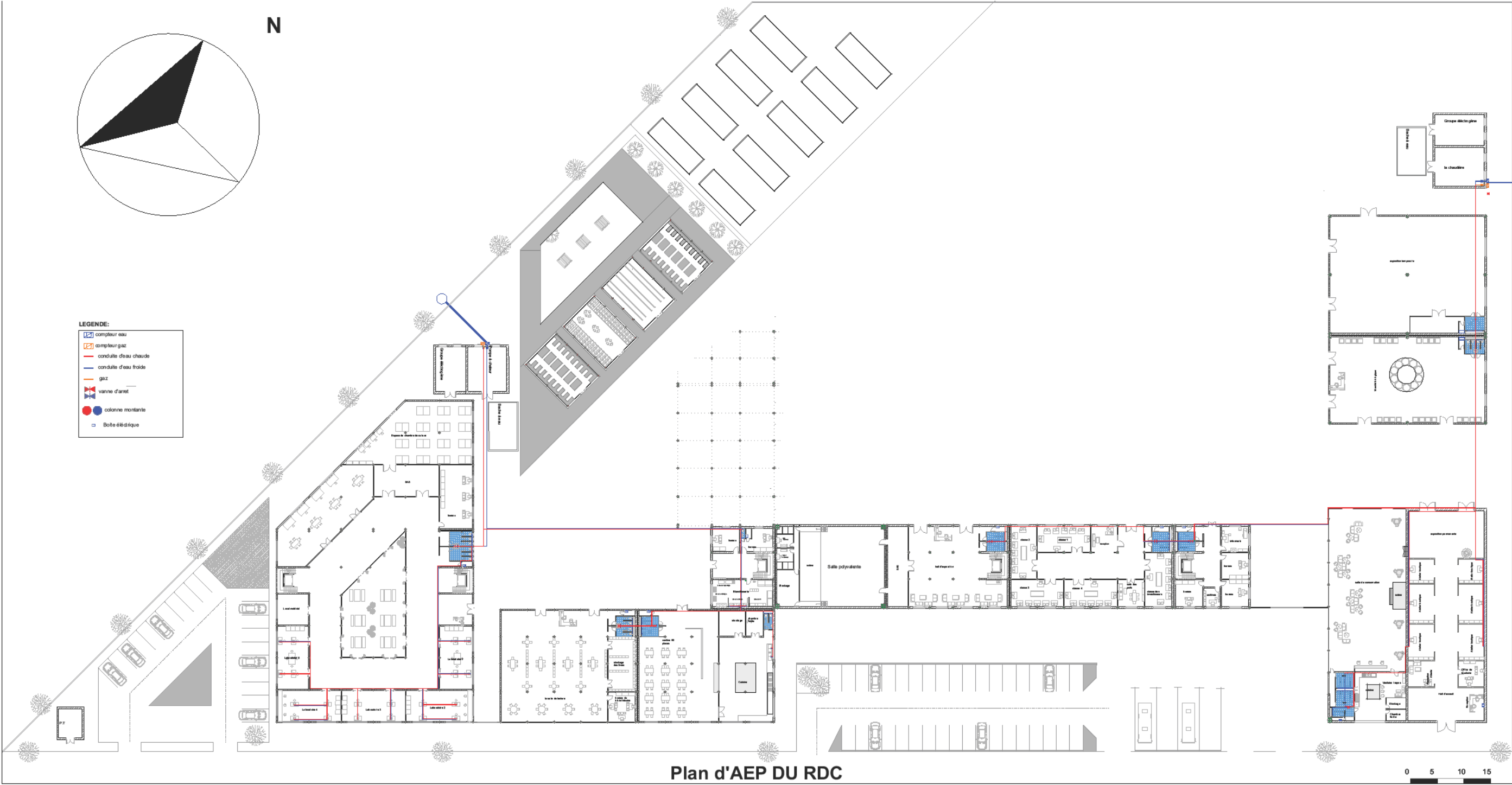
## LEGENDE



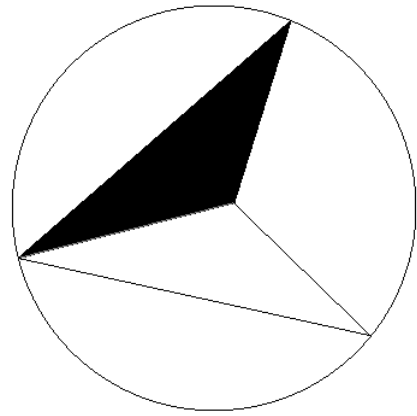
**PLAN DE FONDATION**



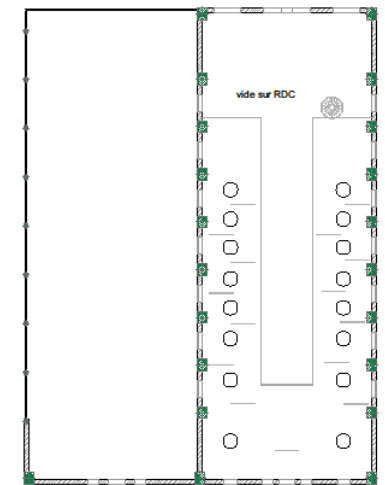
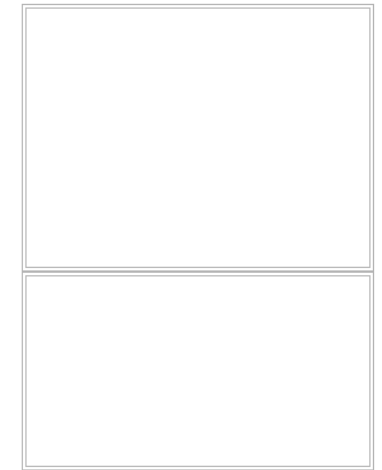
Plan d'AEP du RDC :



Plan d'AEP du R+1 :

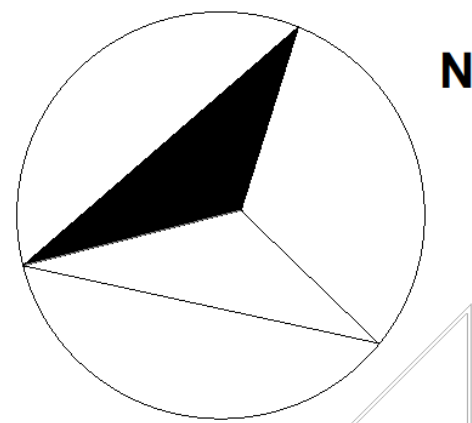


PLAN D'AEP DU 1 ER ETAGE

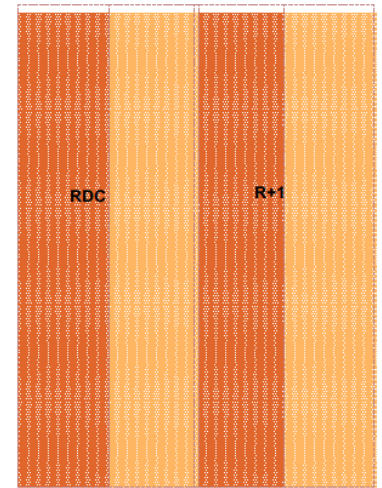
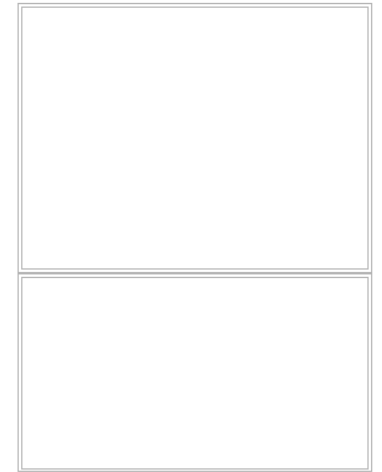
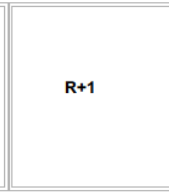
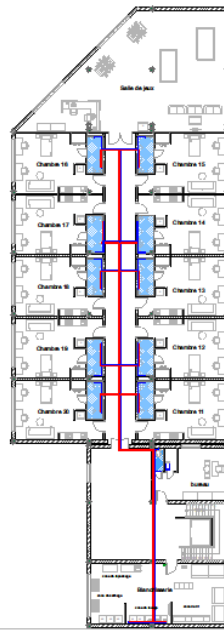
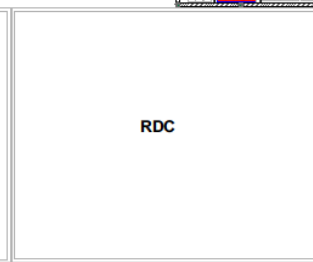
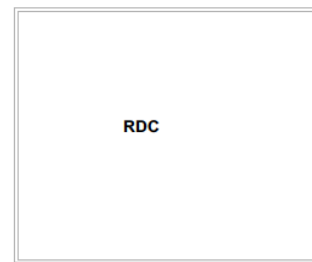
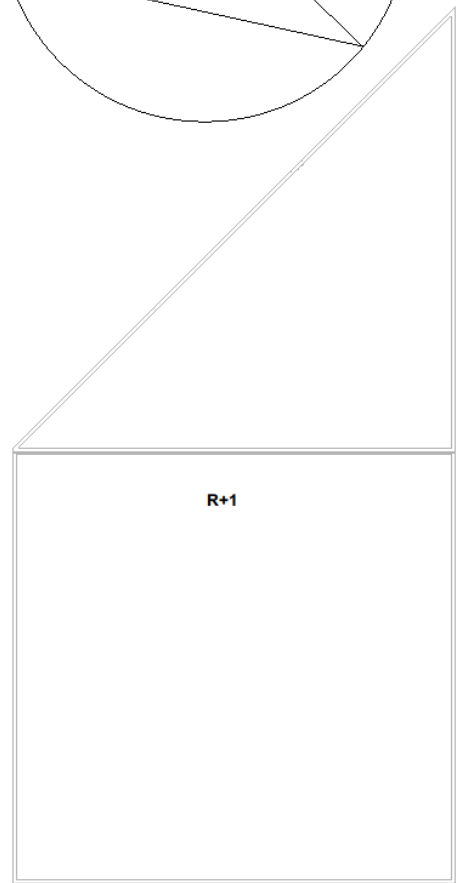


0 5 10 15

# Plan d'AEP du R+2 :



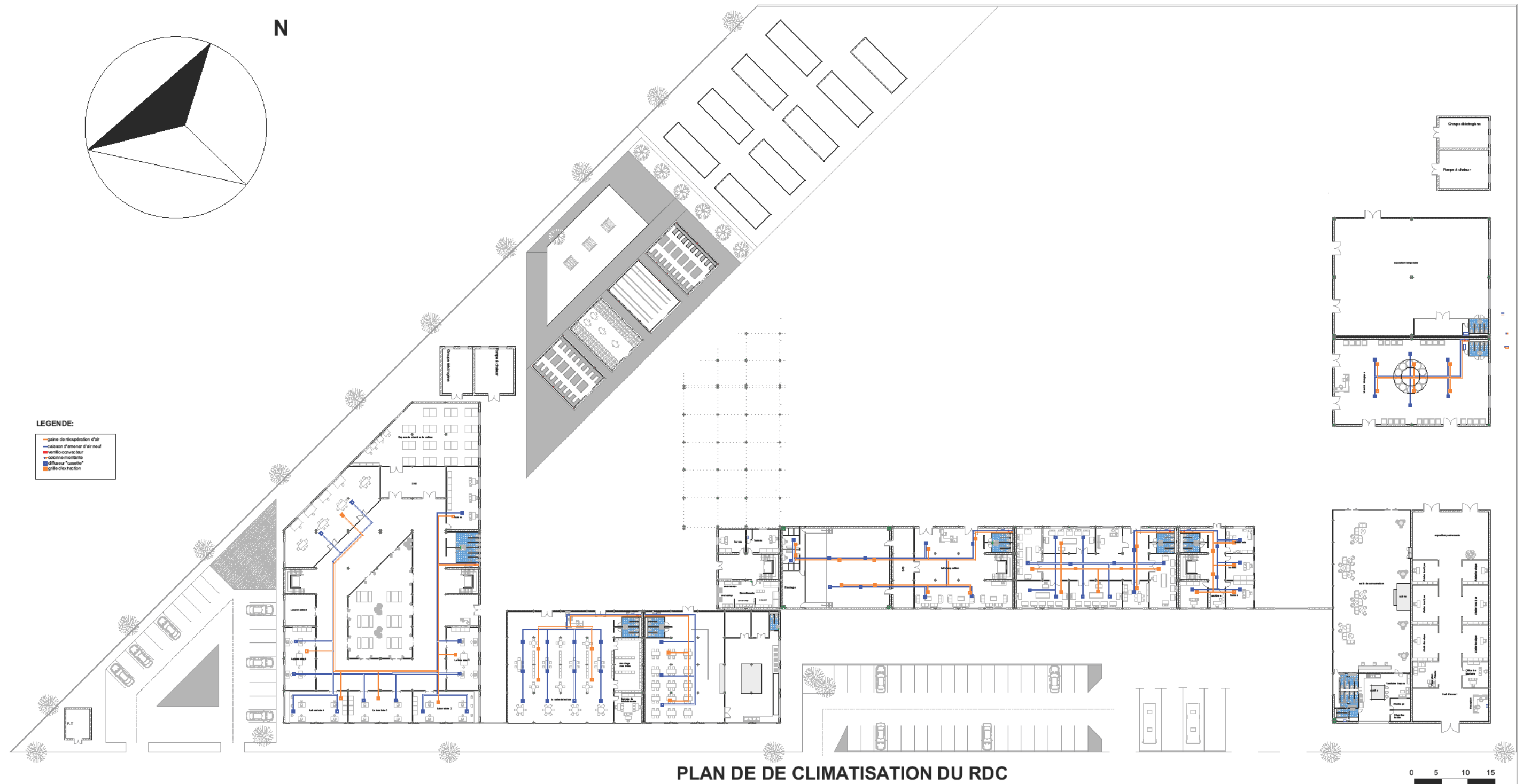
N



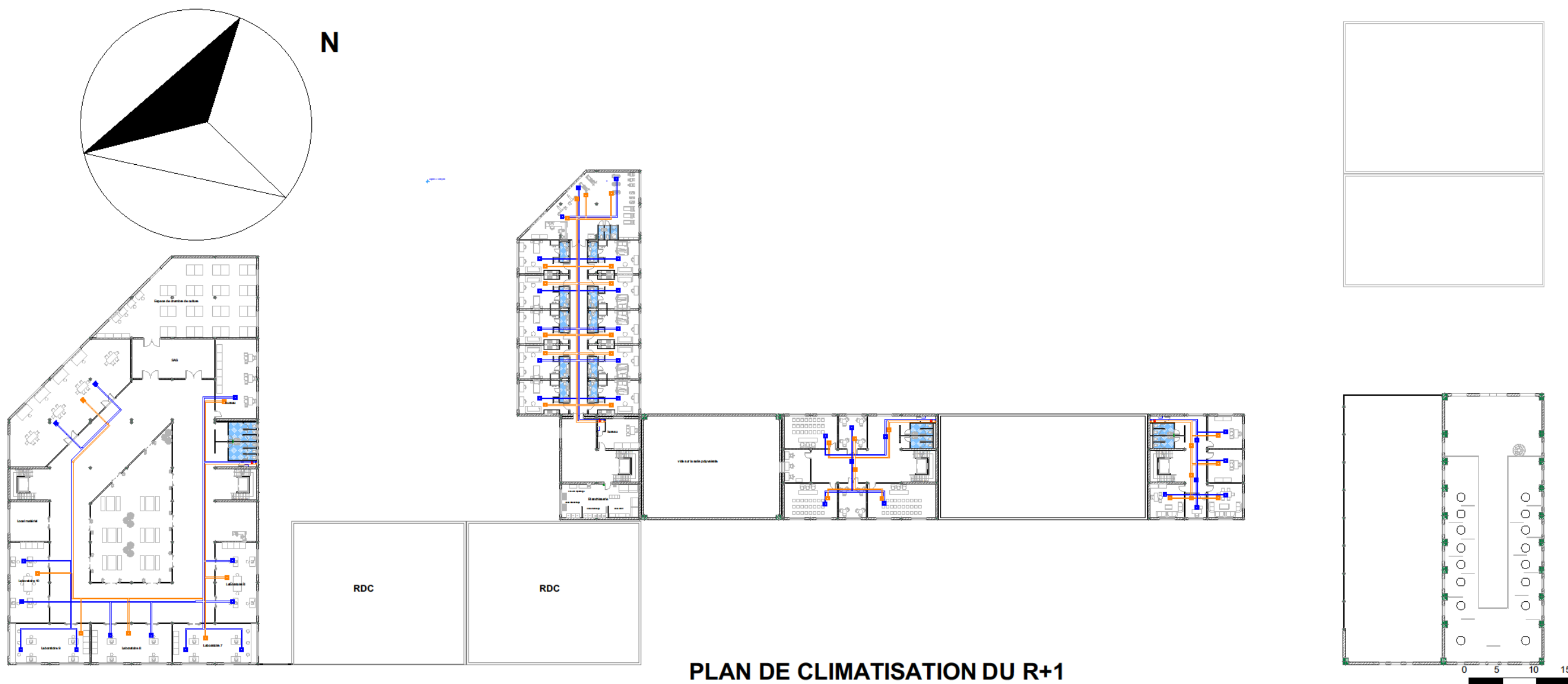
PLAN D'AEP DU R+2

0 5 10 15

# Plan de climatisation du RDC :



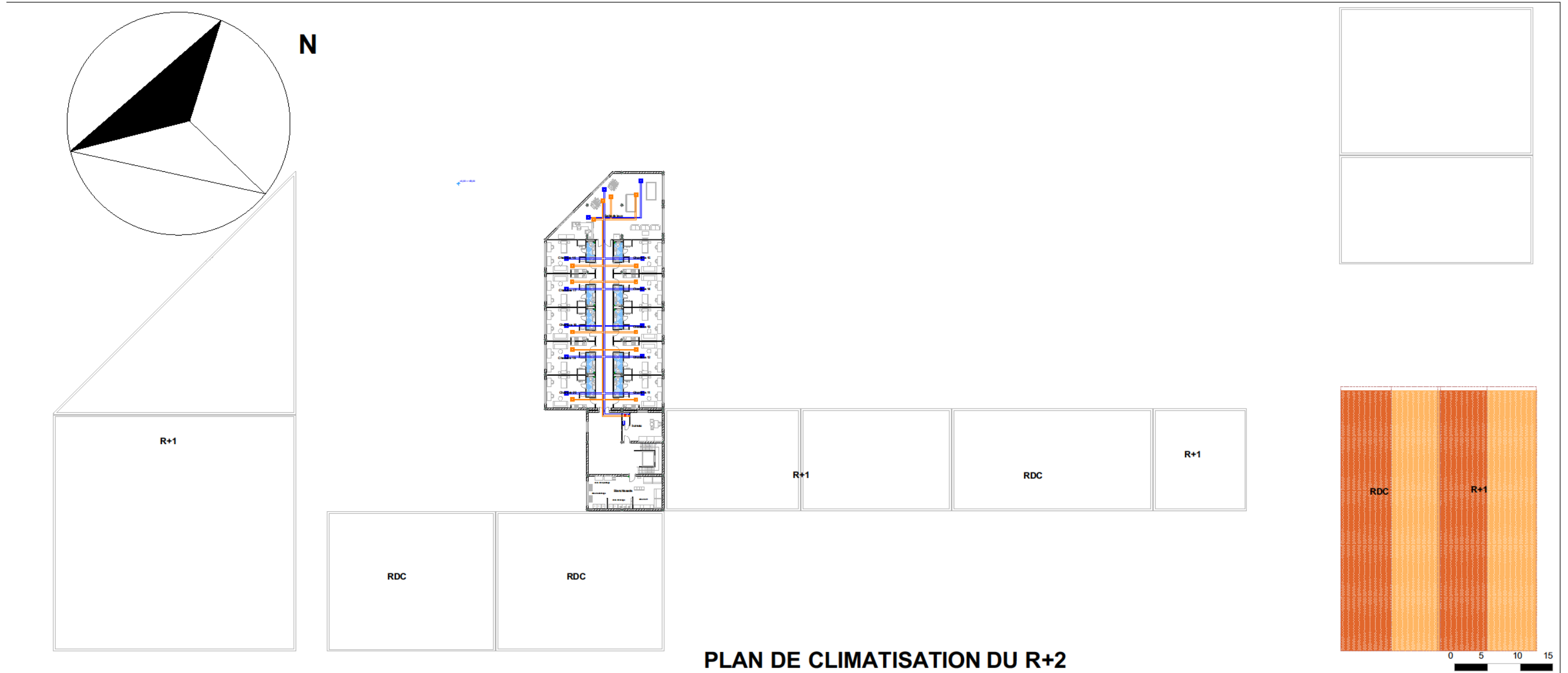
# Plan de climatisation du R+1 :



PLAN DE CLIMATISATION DU R+1



# Plan de climatisation du R+2 :





**3. Ambiance et maquette en 3d :**



Vues aériennes du projet



Vue depuis l'atrium





Vue depuis la placette nord



Vues aérienne du projet





Ambiances extérieurs





Ambiances intérieurs

## Conclusion générale :

La question de la conservation du patrimoine est devenue une polémique majeure et apparaît aussi comme une préoccupation des sociétés et cela dû à la conscience de sauvegarder le patrimoine, le transmettre et illustrer son rôle dans le développement local durable.

En effet, le patrimoine touche le côté culturel et économique, il contribue à la valorisation de l'image d'une région et même à l'amélioration de la qualité de vie de celle-ci parce qu'il est reconnu comme une source de revenu importante par sa mise en valeur.

L'objectif de la valorisation du patrimoine s'articule à la conservation de l'environnement par des contributions financières, la préservation de la biodiversité et aussi la création de l'emploi. L'intérêt global de notre travail est la contribution à la valorisation du patrimoine par des nouvelles démarches.

Le patrimoine rural peut être considéré comme une ressource non renouvelable qui peut contribuer au développement local mais ce genre de patrimoine est menacé sur plusieurs fronts tel que naturels, humains mais la plus fatal c'est la méconnaissance de son importance.

En Algérie, le patrimoine rural représente l'héritage des générations qui ont façonné les paysages naturels, les produits terroirs, et les différentes cultures locales qui constituent l'identité de nos territoires ruraux est menacés. La meilleure solution pour la valorisation du patrimoine rural consiste à survivre des potentialités dans le monde rural et maintenir des communautés rurales vivantes.

Notre cas d'étude choisi « la cave ENJALBERT RENE » qui se situe dans une ferme pilote à affirmer l'importance de la valorisation du patrimoine rural et qu'il faut mettre l'accent sur le bien culturel et son environnement pour donner un nouveau souffle même Ain kihal parce que notre projet répond à des fonctions majeures formation, l'agriculture, la recherche, la protection de l'environnement et la création d'emploi.

A la fin, d'après notre recherche nous avons voulu ouvrir les yeux aux organisations de la société civile ainsi qu'aux autorités compétentes ouvrir une brèche pour des recherches sur les multiples caves abandonnées en Algérie.

# **Bibliographie**

## **Ouvrages généraux :**

- Yvo J.D. PEETERS : *L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE* p12
- In BEGHAIN Patrice (1998) : *Le patrimoine : Culture et lien social*, Collection Presses de Science Politique, Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry
- Dominique POULOT(1998) : *Patrimoine et modernité* : éditions Le Harmattan;
- Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007).
- Viollet-le- Duc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI ème siècle*, tome VIII. Paris, 1875
- Giovannoni, Gustavo. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Paris: Du Seuil, 1998
- Nabila OULEBSIR. *Le patrimoine en Algérie*. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme. 2004.
- Paul Clerment, *Düsseldorf* 1896.
- *Grand Larousse encyclopédique*. En dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964
- *Le robert de la langue française*, 2003 & Larousse
- Pierre Merlin, Françoise Choay- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Edition PUF, 1988.
- Karima, MESSAOUDI. *Le patrimoine rural comme outil du développement local et durable*.30 08 200, EL Watan.
- [Herzfeld, 2004] : *Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux*.
- *Laurier Turgeon Dans Ethnologie française* 2010/3 (Vol. 40),
- François Moinet. « *le panorama des activités*. »Dans *Le tourisme rural concevoir créer gérer*, sous la direction de Illustration de Jean-Marie Renard, 75493 Paris Cedex 10 : Editions du France Agricole, Février 2006.

## **Articles et revues :**

- Isac, CHIVA: " UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE CULTURAL ", Rapport présenté à M.Jacus TPUBON Ministre de la culture et de la francophonie. s.l. L'école des Hautes Etudes en Science Sociales, Avril 1994.



- Regoli, Alina Strugut : " Le tourisme rural en Europe de l'Est : un levier du développement local" Francesca Dans Pour 2013/1 (N° 217), p04.
- L'article 172 du Code wallon de : "l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie".
- Roger Lequy. " L'agriculture algérienne de 1954 à 1962. Revue de l'occident musulman et de méditerranée." N°8. 1970.
- Article de LA Société des Grands Crus de l'Ouest Algérien
- Louis Abadie : "Rapport au préfet d'Oran du 20 mars 1874, cité par, op. La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent : les conditions d'une tentative de résurgence Zohra Bensafir Bouziane".
- Michel, Renard : "Chère Algérie de Daniel Lefevre : Flammarion," 1997
- Nabila OULEBSIR. "Le patrimoine en Algérie. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme." 2004.
- Hugh johnson : " Article de l'histoire mondiale du vin. Ecole du vin : MUSCADELLE." 1973
- Nabila Caïd, Mustapha Chachoua et Faouzi Berrichi "Analyse spatiale diachronique de l'occupation du vignoble algérien depuis 60 ans : cas de la wilaya de Mostaganem Diachronic spatial analysis of the occupation of the Algerian vineyard over the past 60 years: case of the Wilaya of Mostaganem".

### **Thèses /Mémoires :**

- Thèse de doctorat. Mr. Hamma Walid, patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain. Le cas de la ville historique de Tlemcen.
- Mémoire de magister : Soukane Samira, Préservation du patrimoine colonial (habitat) du 19ème 20ème siècle : Présentation d'un guide technique de réhabilitation, , Sous la direction de Mr Dehli. M, UMMTO, Mai 2010.
- Mémoire de master : ABOU-BEKR Keltoum Wafaa, La valorisation du patrimoine industriel d'EL MALAH à travers la reconversion de la « Cave CARDONA » en un centre d'échange culturel et artistique.
- Mémoire de master : LA VALORISATION ECOTOURISTIQUE DE PATRIMOINE RURAL (LE CAS : VILLAGE TAKORABT A BEJAIA).
- Mémoire de magister : RAHMOUN MOHAMMED, La pratique durable dans la mise en valeur patrimoniale.

### **Chartes :**

- «La Charte d’Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques. »Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. Athènes, 1931
- «La charte de Venise sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites ». Ile Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Venise, 1964, article 1.
- UNESCO. «Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire». Conférence générale de l’Organisation des Nation Unies pour l’éducation, la science et la culture. Paris, 1989.

### **Sites internet :**

- <http://www.cerclealgerianiste.fr>. consulter le : 19/11/2021
- [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr). consulter le : 25/10/2021
- [UNESCO.org](http://unesco.org). consulter le : 3/11/2021
- <https://gco-dz.com>. consulter le : 12/11/2021
- <https://journals.openedition.org>. consulter le : 12/12/2021
- <https://www.doublesens.fr>. consulter le : 2/01/2022
- [abraflo.free.fr](http://abraflo.free.fr). consulter le: 03/01/2022
- [Google Earth](http://www.google.com). consulter le : 10/01/2022
- <http://www.systemed.fr>. consulter le : 20/02/2022
- [Wikipédia.fr](http://fr.wikipedia.org). consulter le : 13/02/2022
- [www.fertial-dz.com](http://www.fertial-dz.com). consulter le : 07/03/2022
- <https://www.guidebatimentdurable.brussels › serres>. consulter le : 04/04/2022
- [Atelierbucolique.com/le-tourisme-rural-sous-toutes-ses-formes](http://Atelierbucolique.com/le-tourisme-rural-sous-toutes-ses-formes). consulter le : 16/04/2022
- [Pinterest.fr](http://fr.pinterest.com). consulter le : 10/05/2022